

Grand conseil genevois : poussée libérale et socialiste

(Page 19)

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
L'EXPRESS
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

La direction du POUP était critiquée...

Pologne : Kania démissionne Jaruzelski prend la relève

VARSOVIE (AP). - Après trois jours de réunions et à l'issue d'une séance houleuse où il a été sévèrement critiqué par les membres du comité central réunis en un quatrième plénum, le secrétaire général du POUP, M. Stanislas Kania, a dû démissionner dimanche de ses fonctions et a été remplacé par le premier ministre de la défense, le général Wojciech Jaruzelski.

Par ailleurs, on a appris en fin de journée par la radio et la télévision polonaises que le comité central avait obligé le gouvernement et les députés communistes à demander à la Diète (parlement) de suspendre temporairement le droit de grève. Les méthodes de mise en ap-

plication de la ligne politique générale telles qu'elles étaient appliquées auparavant par le politburo et le secrétariat se sont révélées peu efficaces, poursuit la déclaration. D'après la résolution, les autorités sont prêtes à utiliser, si cela s'avérait nécessaire, tous les pouvoirs constitu-

tionnels mis à leur disposition.

« L'ÉTAT DE GUERRE »

Cette mise en garde qui ne fait pas partie de la motion, est une allusion transparente à la menace de l'état de guerre brandie depuis deux jours

par M. Kania. Une motion en ce sens avait été déposée sur le bureau du comité central et devait être votée dimanche. En soirée, on ignorait si la motion, très dure, avait été purement et simplement retirée ou bien soumise aux voix et rejetée. (Suite en dernière page).

Les socialistes suisses à Interlaken : les modérés imposent leur point de vue

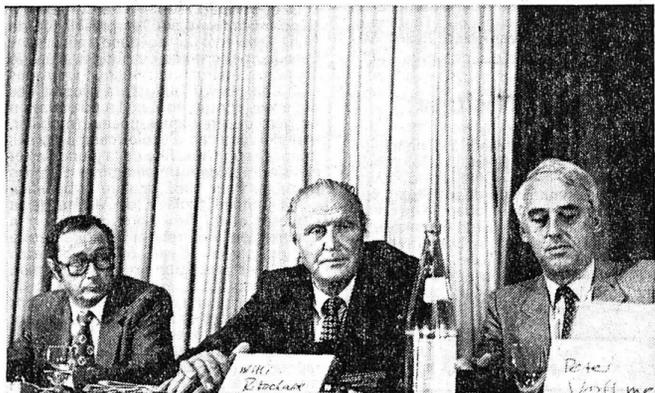
INTERLAKEN (ATS). - Le parti socialiste suisse (PSS) veut se donner un nouveau programme. Le texte sera prêt dans une année et le prochain congrès, à Lugano, se prononcera à son sujet. La notion d'autogestion demeure incluse dans les «lignes directrices» qui devront servir à mettre au point la nouvelle charte du parti. Mais elle n'a pas la portée que l'aile gauche voulait lui donner. D'autre part, la volonté de coopérer dans les institutions de l'État est confirmée. C'est ce qu'a décidé le congrès extraordinaire du PSS qui s'est tenu samedi et dimanche à Interlaken.

800 délégués et 400 invités ont suivi les travaux qui ont permis de clarifier la situation quant à la procédure à suivre et aux objectifs à ne pas perdre de vue durant l'élaboration du nouveau programme. C'est

une commission de 35 membres qui est chargée de préparer, à l'attention du congrès de 1982, le texte de ce programme. Vingt de ses membres - et non pas dix, comme le voulait la direction du parti - ont été élus

par le congrès. Cinq membres seront désignés par le groupe parlementaire socialiste des Chambres fédérales, cinq autres le seront par le comité central et les cinq derniers seront choisis par les auteurs du «dossier rouge», qui constituaient jusqu'à présent la commission chargée du programme.

La notion d'autogestion a été au centre des débats du congrès. Les auteurs du «dossier rouge» - et notamment le professeur lausannois François Masnata - l'ont définie comme un principe moteur qui devrait permettre la démocratisation dans tous les domaines de la vie humaine (travail, famille, loisirs, formation, culture, secteur social). L'économie en particulier devrait être démocratisée. L'autogestion, dans le programme que l'on peut dégager du «dossier rouge», devrait s'accompagner d'une renonciation à la propriété privée des moyens de production et d'une nationalisation du système bancaire.



De gauche à droite: les conseillers fédéraux Pierre Aubert, Willi Ritschard et le président du PS, M. Helmut Hubacher.

Nuit chaude à Lyon

LYON (ATS/REUTER/AP). - Un gigantesque incendie dans des entrepôts de produits chimiques dans la banlieue de Lyon, dans la nuit de samedi à dimanche, a fait un mort et dix blessés et entraîné l'évacuation d'un millier de personnes, rapporte la police.

Le sinistre, provoqué par une série d'explosions dont les causes sont encore inconnues, a dévasté des entrepôts abritant des bombes aérosols, de la « Société lyonnaise de droguerie » et de la compagnie « Yva », à Villeurbanne. L'incendie a été maîtrisé au bout de plusieurs heures d'efforts d'une centaine de pompiers.

Selon le fils du patron d'une des deux entreprises, M. Maurice Boyer, le sinistre pourrait avoir une origine criminelle. Trois cuves ont explosé en même temps, alors qu'elles étaient éloignées les unes des autres.

Par ailleurs, deux véhicules ont été incendiés au cours de la nuit de samedi à dimanche dans la banlieue lyonnaise, l'un à Vaulx-en-Valin, l'autre à Saint-Priest et les patrouilles de police ont interpellé une vingtaine de malfaiteurs, agres-

seurs de passants (parmi lesquels un touriste américain auquel ils avaient dérobé argent et chèques de voyage) ou voleurs de voitures, dont quatre ont été appréhendés à la suite d'un accident.

Mais le plus grave incident est celui qui a opposé un sergent de 21 ans, du 99^{me} régiment d'infanterie de Sathonay, à des inconnus qui l'ont poignardé. La victime n'a pu être entendue en raison de son état. Deux personnes ont vu le jeune militaire sortir de sa voiture et se diriger vers un autre homme. Puis, très vite, une bagarre a éclaté et le militaire s'est retourné vers les témoins: « Appelez vite les pompiers, j'ai reçu un coup de couteau ». C'est tout ce qu'il put dire avant de s'écrouler.

Diana... chasserresse!

LONDRES (AP). - La ligue contre les sports cruels vient d'élever une protestation « horrificée », accusant la princesse Diana, femme du prince de Galles d'avoir, au cours d'une partie de chasse la semaine dernière, tiré et manqué un cerf. L'animal, qui n'avait été que blessé, aurait été achevé par un membre du personnel du château de Balmoral.

« Comme tout le monde, je croyais que notre princesse de conte de fées, avait un cœur d'or », a déclaré M. Richard Course, directeur exécutif de la ligue. Je suis ébranlé ». M. Course a ajouté que la princesse, qui aurait manifesté par le passé une profonde aversion pour les sports sanglants, se serait évanouie lorsque le cerf a été dépecé.

Un porte-parole du Palais a admis que la princesse était bien allée à la chasse ce jour-là, mais a affirmé qu'elle n'avait pas raté l'animal.

Neuchâtel Xamax sur orbite



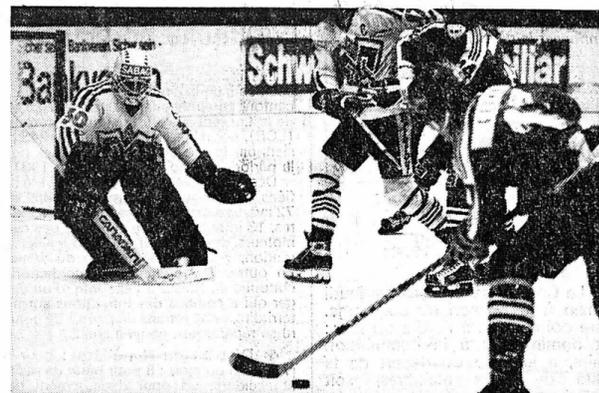
Le Xamaxien Philippe Perret a fêté à sa manière son 20^{me} anniversaire: il a non seulement marqué le premier but pour ses couleurs contre Aarau (notre document ASL), mais encore il a largement contribué au succès sans bavure de son équipe en terre argovienne. Le match de mercredi, à Malmoe, s'annonce sous les meilleurs auspices. Lire en page 11.

Un Brésilien champion du monde



A l'issue du Grand prix de Las Vegas, remporté par l'Australien Alan Jones, c'est le Brésilien Nelson Piquet (notre photo) qui a été sacré champion du monde de formule 1. Lire en page 14. (Téléphoto AP)

HC Bienne : enfin le déclic!



Le retour de l'entraîneur Reigle au HC Bienne a coïncidé avec la première victoire des Seelands en championnat cette année (5-1 contre Zurich à Zoug). Sur notre document, le gardien Anken et le défenseur Koelliker (blancs) sont inquiétés par les attaquants zuricois Hurcik et Gramm. Lire en page 14. (Photo Keystone)

Le congrès de la division
(Lire notre commentaire en avant-dernière page)

CHRONIQUE RÉGIONALE:
pages 2, 3, 4, 6, 7 et 9.

CARNET DU JOUR:
page 4.

TOUS LES SPORTS:
pages 11, 12 et 14.

INFORMATIONS SUISSES:
page 16.

PROGRAMMES RADIO/TV:
page 17.

**VAUD - FRIBOURG -
DERNIÈRE HEURE:**
page 19.

L'UNION DE LA TRADITION ET DU PROGRÈS

La presse écrite bénéficie depuis bon nombre d'années de la faveur exploratoire de soi-disant spécialistes appartenant aux milieux les plus divers. Leurs opinions font autorité parce qu'ils n'ont jamais mis les pieds dans un journal. C'est dire avec quelle curiosité ceux qui ont pour métier de produire un journal, montre en main, 24 heures sur 24, six ou sept jours par semaine, ou même hebdomadairement, prennent connaissance du jugement de ces distingués scrutateurs.

L'ennui, c'est que ces derniers procèdent à des diagnostics et font des pronostics tendant à démontrer que la presse écrite est bien malade. Elle ne résistera pas indéfiniment à l'assaut des nouveaux media, nous prédisent ces savants médecins. Aussi proposent-ils parfois des remèdes pires que le mal qu'ils font mine de déplorer.

Sous le signe de l'arbalète se déroule à présent la « Semaine suisse » consacrée cette année aux arts graphiques et associant quelque 150 imprimeries de tout le pays à une vaste opération « portes ouvertes » à laquelle notre journal participe bien entendu comme ses confrères. C'est le moment de rappeler aux prophètes de malheur que notre branche, quatrième secteur industriel par les effectifs de main-d'œuvre et le chiffre d'affaires annuel, se fait fort d'affronter les rigueurs de la conjoncture avec toute l'énergie souhaitable et avec des chances raisonnables de se maintenir à flot.

Certes, le nombre de journaux paraissant en Suisse a bien diminué depuis une quarantaine d'années. Ils étaient encore 406 en 1939. Ils n'étaient plus que 287 en 1979. Mais leur tirage total - le nombre d'exemplaires distribués - a augmenté pendant la même période de 58 %, soit davantage que la population totale du pays. Deux millions huit cent mille journaux sont diffusés quotidiennement, contre un million sept cent mille en 1939.

Le citoyen suisse est sur terre l'un de ceux qui lit le plus de journaux. On ne saurait rendre un meilleur hommage à la parole et à l'image imprimées. Notre branche d'industrie est de celles qui démontrent de la façon la plus saisissante comment des hommes réussissent à relier l'une des traditions humaines les plus anciennes d'heureuse manière au progrès des technologies de pointe de l'ère des ordinateurs. C'est notre contribution au maintien et à l'essor d'un esprit démocratique fondé sur la plus vaste et libre participation populaire tous les jours.

R.A.

Les idées et les faits

Fascisme en Suisse entre les deux guerres

Une rumeur circule dans les avenues du pouvoir: Un groupe d'historiens, six nous dit-on, auraient entrepris une étude sur les événements les plus importants de la vie nationale entre les deux guerres mondiales. Un aspect de notre «civisme» aurait particulièrement retenu leur attention, à savoir l'indulgence dont, dans le monde bourgeois, une grande partie de l'opinion a fait preuve à l'égard du fascisme.

Voilà une indication intéressante: elle annonce une certaine tendance dont nous pourrions apprécier le sens et la portée si l'ouvrage paraît. Nous serons alors en mesure de juger sur pièces.

En attendant, reconnaissons qu'il paraît curieux que des hommes dont on ne saurait mettre en doute le respect de nos institutions et du libéralisme dont elles s'inspirent aient montré sinon de la sympathie, du moins de la compréhension pour un régime dictatorial et totalitaire.

A cette attitude, il est possible je crois de trouver une explication qui ne doit pourtant avoir nulle valeur de justification.

Peu après la fin de la Première Guerre mondiale, l'Italie donna, sur la scène internationale, un spectacle lamentable. Les crises politiques se succédaient à un rythme plus rapide encore qu'aujourd'hui. Il n'était pas aberrant alors de penser que notre voisin du sud risquait de sombrer dans l'anarchie ou de se laisser séduire par le communisme.

Mais déjà la réaction s'organisait contre ce danger. On vit naître et s'organiser dans plusieurs grandes villes, à Milan, à Bologne, à Florence, des groupes qui prirent pour emblème le faisceau du licteur romain: une brassée de verges entourant un hache. Ainsi naquit le fascisme qui opéra d'abord par petits groupes locaux ou régionaux et obtint contre l'extrême-gauche d'abord d'incontestables succès.

Mais à ce mouvement, il fallait un chef. Il apparut en la personne de Benito Mussolini, un ancien militant socialiste que les déceptions nées, en Italie, du traité de Versailles, poussèrent vers le bord opposé. Bon nombre de nos compatriotes virent alors en ce politicien accessible à un certain cabotinage (il fut qualifié par un député français de « César de carnaval ») l'homme fort capable non seulement de remettre de l'ordre dans son pays, ce qui était en somme l'affaire des seuls Italiens, mais encore de faire obstacle à la volonté d'expansion du bolchevisme, chargé, selon la doctrine de Lénine, de répandre les germes de la révolution par l'intermédiaire de partis communistes à la dévotion du Kremlin et solidement implantés dans plusieurs pays de l'Europe occidentale.

Or, en 1922, le totalitarisme rouge sévissait en URSS depuis sept ans et l'on avait en Suisse quelques idées déjà sur les méthodes qu'il utilisait pour affirmer sa puissance. La majorité des Suisses n'avaient aucune envie de voir un tel régime s'installer à notre frontière méridionale. D'où le prestige dont bénéficièrent à l'origine Mussolini et sa politique. Un prestige que ternit la guerre d'Éthiopie et ses conséquences, soit le compagnonnage avec Hitler, dont le drapeau s'était pourtant méfié d'abord. Mais si certains de ceux qui avaient fait risette au fascisme ouvrirent enfin les yeux, d'autres lui gardèrent sa confiance pour faire contre-poids à l'influence grandissante du bolchevisme, tombé entre les mains d'un Staline, autrement plus cruel et plus dangereux que le dictateur italien.

Peut-être le travail des six historiens éclairera-t-il quelques recoins encore troubles de ce passé récent, à condition de ne prendre ni la forme, ni le ton d'un pamphlet.

Georges PERRIN

**QUINZAINE
DU STEAK DE
VEAU DE MER**

Av. de la Gare 17 - Neuchâtel
Tél. 21 21 21 26213-81

NEUCHÂTEL SALON-EXPO DU PORT

Du lundi au vendredi
ouvert de 14 h à 22 heures

SAMEDI
ouvert de 10 h à 22 heures

DIMANCHE 25 OCTOBRE
ouvert de 10 h à 18 heures

LES RESTAURANTS RESTENT
OUVERTS JUSQU'À 24 HEURES

Animation tous les soirs

Samedi jusqu'à 1 heure

AVIS TARDIFS

Fr. 4.- par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Lundi 19 octobre, à 20 h 15,
au Conservatoire de Neuchâtel :

**AUTOUR
DE FR. A. BONPORTI**
concert-conférence par
Roger Elmiger, violoniste,
Micheline Mitrani, claveciniste.
Entrée libre. 34543-76

SALON-EXPO
DU PORT
NEUCHÂTEL

Ce soir dès 21 heures
HALLE DES RESTAURANTS

**the SHOCK HOT
STOMPERS** 26325-76

Naissances

Auréli est toute contente, car

Julie

est née le 17 octobre 1981

Danièle et Jean-Pierre
CANDAUX-STALDER

Maternité Poutalès 2063 Fenin
33673-77

Sylvie et ses parents
ont la grande joie d'annoncer la
naissance de

Frédéric

17 octobre 1981
Monsieur et Madame
Bernard SCHAFFER

Maternité Bellevue 14
Landeyeux 2052 Fontainemelon
33672-77

Barbara et Gaël
sont tout joyeux d'annoncer la
naissance de leur petite sœur

Suzelle-Amandine

le 17 octobre 1981
Odile et Jean-Luc RAMSEYER

Maternité de
La Béroche Grattalup
Saint-Aubin Cortailod
33675-77

Nicole et Daniel
BOSSON-WETZEL ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

David

le 16 octobre 1981

Maternité de Pierre-à-Bot
2000 Neuchâtel
33671-77

CORNAUX

Au Conseil général

(c) Le Conseil général siégera jeudi prochain à la Maison de commune. Quatre points sont à l'ordre du jour : deux nominations à la commission scolaire, à la suite du départ de la localité de deux membres, soit MM. Scherz et Kaempf.

L'approbation du plan et règlement d'aménagement de la zone sud du territoire communal, dite zone industrielle, où certaines constructions ont déjà été érigées sur autorisation spéciale du Conseil d'Etat.

Suit une demande de crédit de 20.000 fr à titre de participation financière aux installations de la nouvelle gare - la plus importante de Suisse par son mouvement de marchandises et dont les travaux sont dévisés par les CFF à 7.750.000 francs.

Une autre demande de crédit terminera cette séance, il s'agit d'une dépense de 6000 fr pour la construction d'un chemin de traîne dans les forêts communales de la côte de Chaumont.

COMMUNIQUÉ

Hasard chanceux

Le hasard a de la chance et tout va pour le mieux dans le monde des loteries puisque la chance s'en remet au hasard.

Ainsi, au hasard de la chance, la chance veut que le hasard n'oublie jamais ou presque ceux qui misent sur la chance. Il existe partout des laissés pour compte, même parmi les billets de la Loterie romande. Parmi eux pourrait sommeiller à jamais le numéro d'un gros lot. Le hasard fait que la chance soit toujours distribuée depuis 1937, année de la création de la Loterie romande.

Pour que le gros lot ne reste pas en rade, courez votre chance au hasard mais achetez vite un billet avant le 24 octobre, jour du tirage à Pully.

Steiner
Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Étain
**Les pendules
neuchâtelaises
de qualité**
**LE CASTEL
ZENITH**
2000 Neuchâtel - St-Honoré 3
Tél. 038 25 22 81

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Ecrivains neuchâtelais au CCN

François Bonnet, Gérald L'Eplattenier

L'un est énorme, sauvage, massif, barbu à l'ancienne mode ; l'autre, solide mais réservé, est un peu raide, barbu lui aussi, mais plus discrètement. L'un apostrophe le public, lit comme une savate des textes plats, légèrement teintés de surréalisme, parfois banals, parfois pleins d'une très belle saveur ; l'autre se concentre et dévoile ses écrits sans jamais les affirmer ; il lit des poèmes très clairs, très nets, d'une inspiration précise, et des nouvelles à l'ironie glacée. Tous deux, Gérald L'Eplattenier et François Bonnet, ont passé leur vie dans le canton. Ils en aiment passionnément la nature, et tous deux font un peu penser à ces fameux ours que certains auraient voulu réintroduire dans nos montagnes...

Jeu d'invités par le Centre culturel neuchâtelais, ils lisent devant une trentaine de spectateurs un choix de leurs œuvres. Inauguré depuis peu par le centre, ce genre de manifestation s'efforce d'instaurer une meilleure connaissance des écrivains et gens de plume de la région. Histoire de sortir un peu ces personnes de leur isolement, et surtout de conjurer l'ignorance ou le désintéressement dont font preuve et le public et les media.

CHAQUE REPLI

Gérald L'Eplattenier habite maintenant Boudry. Du canton, il connaît le Haut, le Bas, chaque repli... Anarchiste endiablé, râpeux comme la vieille neige, mousseux

comme la bière (qu'il était d'ailleurs anxieux de déguster, après sa demi-heure de lecture), il affectionne une poésie vigoureuse, où il exalte son mépris du monde moderne (« Vive le nucléaire, que tout ça saute une fois pour toutes ! »).

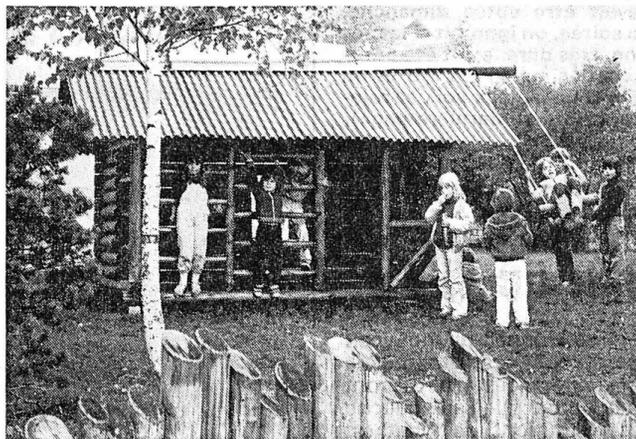
On trouve du reste le pendant de ce mépris, dans l'amour et le respect profonds qu'il réserve à certains « originaux » ; à ces hommes et ces femmes qui négligent modes et convenances pour ne se préoccuper que de l'essentiel. Et quand on s'avise de lui demander pourquoi il écrit, alors il éclate : « Oh moi j'ai rien à dire. Ououh, vous allez pas me bringer avec ça ! »

ET FRANÇOIS BONNET

François Bonnet, sensiblement plus jeune que son collègue de l'autre soir, a néanmoins déjà édité deux livres, un recueil de poèmes et un roman. Jeudi soir, il a essentiellement lu des poèmes et nouvelles récents. Bien que peut-être un peu inégal, il s'y révèle très sensible et parfois d'une très belle justesse. Fort critique et ironique dans sa prose, il retrouve une certaine douceur dans la poésie, où ses paysages et ses personnages prennent une réalité bien plus concrète.

A voir ces deux écrivains présenter leurs textes, l'envie vous prend soudain de mieux les connaître. Quel meilleur moyen, qu'au travers de leur œuvre ? A. R.

Leur cabane au Canada



A chacun ses rêves. Comme ceux de l'enfance, et pas seulement celle en culottes courtes, passent souvent par le Far-West et les Rocheuses, la SBS a eu la bonne idée d'offrir à des enfants de La Coudre une cabane de rondins et une barrière « western » du meilleur effet. On devait aménager un emplacement de jeux pour trois maisons du quartier. Il l'a été et de la façon la plus agréable qui soit.

(Avipress-P. Treuthardt)

Retraits de permis de conduire en septembre

Les infractions commises ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 248 dossiers par le service des automobiles durant la période du mois de septembre 1981.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période, soit : 72 avertissements, 22 avertissements sévères, 13 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont : 4 pour vol, 2 pour ivresse au guidon, 7 pour modification du véhicule. En outre, il y a eu : une interdiction de conduire en Suisse à l'encontre d'un étranger qui a commis des infractions sur notre territoire, et 54 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit :

● District de Neuchâtel : pour une période d'un mois : 8 pour perte de maîtrise et accident, un pour dépassement de la vitesse autorisée, un pour inobservation de la priorité et accident, un pour dépassement intempestif et accident. Pour une période de deux mois : un pour ivresse au volant. Pour une période de quatre mois : 2 pour ivresse grave au volant et accident. Pour une période de six mois : un pour avoir conduit avec un permis d'éleve sans être accompagné (récidive), un pour dépassement intempestif et accident (récidive), un pour ivresse au volant (antécédents). Pour une période de douze mois : un pour ivresse au volant (récidive).

● District de Boudry : pour une période d'un mois : un pour perte de maîtrise et accident, un pour avoir circulé avec un permis d'éleve sans être accompagné, un pour ivresse au volant (antécédents), un pour trafic de drogue au moyen d'une voiture.

passement de la vitesse autorisée, un pour avoir renversé un piéton sur un passage de sécurité. Pour une période de trois mois : un pour ivresse au volant et accident. Pour une période de huit mois : un pour avoir renversé une personne qui traversait la chaussée (antécédents).

● District du Val-de-Travers : pour une période d'un mois : 2 pour perte de maîtrise et accident, un pour inobservation d'un signal « stop » et accident. Pour une période de quinze mois : un pour ivresse grave au volant et accident (récidive).

● District du Val-de-Ruz : pour une période de deux mois : un pour ivresse au volant. Pour une période de trois mois : un pour ivresse très grave au volant, un pour ivresse au volant et accident.

● District du Locle : pour une période d'un mois : un pour avoir circulé avec un permis d'éleve sans être accompagné. Pour une période de deux mois : 3 pour ivresse au volant. Pour une période de trois mois : un pour ivresse au volant et accident. Pour une période de quatre mois : un pour ivresse au volant et accident (antécédents).

● District de La Chaux-de-Fonds : pour une période d'un mois : 6 pour perte de maîtrise et accident, un pour avoir circulé à gauche et accident, un pour avoir circulé avec un permis d'éleve sans être accompagné d'un permis de conduire pour la catégorie « B », un pour ivresse inadéquate et accident, un pour dépassement de la vitesse autorisée, un pour inobservation d'un feu rouge et accident. Pour une période de deux mois : 3 pour ivresse au volant. Pour une période de six mois : un pour avoir circulé seul avec un permis d'éleve conducteur, un pour trafic de drogue au moyen d'une voiture.

Industrie chocolatière : affaires satisfaisantes

BERNE (ATS). - Les affaires dans l'industrie chocolatière ont continué à évoluer de manière satisfaisante durant les huit premiers mois de cette année, annonce un communiqué de l'Union des fabricants suisses de chocolat. Les ventes totales de chocolat en Suisse et à l'étranger ont progressé de plus de 8 % en poids par rapport à la même période de l'année précédente.

L'accroissement du chiffre d'affaires provient avant tout des exportations. La hausse du dollar pendant la période considérée a fortement contribué à l'amélioration de la compétitivité des produits chocolatières suisses sur les marchés étrangers. Le volume exporté a pu être accru de 28 %. Il s'élève ainsi actuellement à 26 % de la production totale de chocolat contre 22 % il y a une année. Considérant le maintien du prix de vente, le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation a progressé dans les mêmes proportions. Avec une part d'environ 80 %, les tablettes de chocolat représentent de loin le produit principal exporté.

A l'inverse, la demande ne s'est accrue que modestément en Suisse. Les ventes en poids ont dépassé celles des huit premiers mois de l'année écoulée de 3 % seulement. Cette lé-

gère hausse est probablement due d'abord à la bonne marche du tourisme et ensuite à la stabilité des prix de vente, le chocolat n'ayant augmenté que de 7 % seulement au cours des quatre dernières années contre 18 % pour le coût de la vie en général.

Cependant, la rentabilité de la plupart des entreprises ne s'est pas améliorée dans la même mesure que les ventes. Cela s'explique par la croissance considérable des frais d'énergie, de personnel et de matériel de conditionnement. Un autre facteur explicatif est l'évolution des prix des matières premières importées (notamment les fèves et le beurre de cacao) qui ont renchéri de façon substantielle à la suite de l'élévation du cours du dollar. Les fabricants suisses n'ont donc pu profiter que partiellement des prix plus favorables enregistrés sur les marchés mondiaux. On note encore l'accroissement du prix de quelques produits indigènes comme le lait.

Dans les mois à venir, il faut s'attendre plutôt à un ralentissement des activités, conséquence du taux élevé de l'inflation et de la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs. D'autre part, la compétitivité à l'exportation sera touchée par le renforcement probable du franc suisse.

Un réchaud à fondue
explose à Bôle : trois blessés

Samedi vers 19 h 30, à Bôle, M^{me} M. P., du Landeron, était en visite chez sa sœur pour manger une fondue. Comme le réchaud du caquelon n'avait plus de combustible, elle se proposa de le remplir avec de l'alcool à brûler.

Malheureusement, le réchaud était encore chaud et

lorsqu'elle y versa le combustible, il s'enflamma et explosa.

Deux des invités qui se trouvaient à proximité furent grièvement blessés par le liquide en flammes et durent être hospitalisés. Un troisième convive ne fut que légèrement blessé et put regagner son domicile après avoir reçu des soins.

Exercice général
des pompiers de Colombier

De notre correspondant : Vendredi soir, la compagnie des sapeurs-pompiers de la localité a effectué son exercice général. Commandé pour la dernière fois par le capitaine Claude Glauser, la compagnie avait pour mission lors d'un incendie provoqué par la foudre dans l'aile est du château, de sauver une personne prisonnière du feu, de protéger les biens du musée et la partie historique du château et, enfin, d'éteindre le feu en l'attaquant par les deux côtés de l'aile est.

A la fin de l'exercice, le corps avec son matériel a défilé, conduit par les tambours de la Musique militaire, du château à la grande salle. D'anciens membres de l'état-major ayant eu l'idée d'amener un cheval, c'est sur cette monture que le capitaine Glauser défila.

L'exercice s'est déroulé en présence de MM. Bernard Baroni président de commune, Laurent von Allmen, conseiller communal et président de la commission du feu, Jean-Pierre Kreis et Heinz Luginbühl, conseillers communaux, des membres de la commission du feu, les anciens commandants et d'anciens membres de l'état-major de la compagnie, les capitaines des corps des communes voisines.

Les hommes de la compagnie se sont ensuite réunis à la grande salle où une critique de l'exercice a été faite par le commandant et le président de la commission du feu. Après la distribution de la solde, des récompenses ont été décernées pour cinq ans de service au sergent-major G. Paccolat, au caporal O. de Bosset, et aux sapeurs C. Champême, Y. Jacot, C. Renaud et A. Talon ; pour 10 ans au sapeur L. Peltier ; pour 15 ans au fourrier G. Grosjean, au sergent J.-P. Hennet, au caporal J. Schaefer, aux sapeurs F. Baroni, M. Giauque, Ph. Vaucher, pour 20 ans au sergent J. Zuccone, aux sapeurs G. Driutti, M.-H. Hugonnet, C. Kocher, A. Privat et M. Vernier et pour 25 ans au sapeur W. Jeanneret.

M. L. von Allmen a ensuite remercié et récompensé les hommes du feu qui quittent le corps à la fin de l'année. Il s'agit : du capitaine Claude Glauser, des sergents Bruno Spielmann et Joseph Zuccone, des sapeurs Jean-Louis Defferrard, Giovanni Driutti, Jean-Pierre Evard, Mi-

Perte de maîtrise

Dans la nuit de samedi à dimanche, à Colombier, M. R. Althaus, de Colombier, circulait rue de la Côte en direction ouest. A la hauteur du dépôt Stuaug, à la suite d'une vitesse non adaptée aux conditions de la route, il perdit la maîtrise de sa voiture qui heurta une borne avant de se retourner fond sur fond.

Blessé, M. Althaus a été conduit par une ambulance à l'hôpital Poutalès.

VAUD

Vaud : augmentation
du chômage
en septembre

LAUSANNE (ATS). - Selon les statistiques mensuelles de l'Office cantonal du travail à Lausanne, le nombre des chômeurs complets s'est accru dans le canton de Vaud en septembre, passant de 394 fin août à 420 fin septembre, celui des chômeurs partiels également, montant de 149 fin août à 169 fin septembre.

Cette situation se détaille de la façon suivante, par groupe professionnel : dans l'administration, le bureau et le commerce, les chiffres montent de 131, fin août, à 155 fin septembre (toujours pour les chômeurs complets), dans les professions techniques, scientifiques et artistiques, en revanche, ils redescendent, de 30 à 28 pour les premières et de 32 à 28 pour les deux autres. Dans l'enseignement et l'assistance sociale, ils passent de 22 à 26, dans l'industrie des métaux et des machines, l'hôtellerie, la restauration et l'économie domestique, de 22 à 23.

LIECHTENSTEIN. - Les jeunes Liechtensteinois nés en 1961 se sont retrouvés à Triesen (LIE) à l'occasion de la traditionnelle « Fête des jeunes citoyens ». Plusieurs discours ont souligné que le fait pour les citoyens de la principauté de ne pas avoir le droit de vote était choquant. Le Prince François-Joseph II s'est spontanément déclaré prêt à s'écarter de son allocation officielle et à traiter de la question avec les jeunes citoyens. Le chef de l'Etat a qualifié cette situation « d'injustice » et il a également critiqué les restrictions sévères à l'acquisition de la nationalité de son pays.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres :
jusqu'à 22 heures



Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Marie Butty-Dafflon ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Berthe Roulin-Dafflon ;

Les enfants et petits-enfants de feu Léon Dafflon,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Pauline DAFFLON

leur chère tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et amie, survenu à l'âge de 86 ans.

Peseux, le 17 octobre 1981.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 20 octobre.

Cérémonie religieuse à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 33676-78

J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.

II Tim. 4:7.

Monsieur Guido Riva ;

Mademoiselle Gina Riva ;

Mademoiselle Janine Riva ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gabriele Riva, à Marena (Province de Côme) et Buenos-Aires ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Léon Blandier ;

Les enfants et petits-enfants de feu Hermann Droz,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Joseph RIVA

leur cher papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 83^{me} année, après une longue maladie.

Marena et Chézard,
le 15 octobre 1981.

L'incinération a eu lieu samedi 17 octobre, à Lugano.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 33678-78

Je me couche et je m'endors en paix
car toi seul, ô Eternel, tu me donnes la
sécurité dans ma demeure.

Ps. 4:9.

Monsieur et Madame Charles Bedoy,
à Peseux, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Pierre-André Bedoy, à
Collonges sous Salève ;

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges Amez-Droz ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu François Bedoy,
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Ruth BEDOY

née AMEZ-DROZ

leur très chère et regrettée maman,
grand-maman, arrière-grand-maman,
belle-sœur, tante, cousine, parente et
amie, que Dieu a rappelée paisiblement
à Lui, dans sa 86^{me} année.

2034 Peseux, le 16 octobre 1981.
(Route de Neuchâtel 11).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel,
lundi 19 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 16
heures.

Domicile mortuaire : pavillon du
cimetière de Beaugard.

Veillez penser à
l'hôpital de Landeyeux (CCP 20-334)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 33679-78

Arrigo
134416-R
**Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel**
Tél. 311224
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

En ville

Un concert des fanfares de la Croix-Bleue



Le souffle des Ponts-de-Martel.

(Avipress-P. Treuthardt)

● POUR fêter le cinquantième anniversaire de la fondation du groupement des musiques de la Croix-Bleue, les responsables avaient organisé un concert qui attirera un nombre public enthousiaste. Le but de ces musiques s'explique par la stratégie employée par la Croix-Bleue pour secourir les victimes de l'alcoolisme. En dehors d'un soutien moral puissant, d'une foi sincère, on recherche une activité qui soit régénératrice pour le malade. A ce titre, les musiques occupent une place privilégiée où se nouent une solide amitié et une discipline librement consentie tournées vers l'accomplissement d'un but.

Preuve en a été donnée samedi soir en présence de MM. Béguin, conseiller d'Etat, et Jean-Claude Barbezat, président du Grand conseil qui a souligné avec force les résultats obtenus par l'institution.

PROBLÈMES DE RECRUTEMENT

Les fanfares de la Croix-Bleue connaissent toutes de façon plus ou moins aiguë des problèmes de recrutement, et certaines d'entre elles ont dû cesser leur activité (la musique du

Vignoble par exemple). Pourtant, elles font preuve d'une belle vitalité et l'exemple de celle du Locle qui, malgré ses effectifs réduits au minimum, est capable de très belle musique, mérite d'être souligné. Signalons l'excellence de l'ensemble neuchâtelois dans une marche « King Size » dirigé de main de maître par J.-L. Matthey qui devait par ailleurs se distinguer dans les morceaux d'ensemble.

Très belle aussi fut la fanfare du Val-de-Travers qu'équivalait d'ailleurs celle du Val-de-Ruz. Quant à celle des Ponts-de-Martel, elle a bien mérité d'inaugurer bientôt de nouveaux uniformes !

Une mention toute particulière ira à l'historique piquant de Fritz Duvalet qui retraçait par des anecdotes savoureuses les tribulations et les succès du groupement. Pour finir, on découvrit avec plaisir celle qui tout en étant la doyenne est aussi la plus complète et la plus achevée : La Chau-de-Fonds. Un très beau concert donc qui enleva les faveurs du public et sut montrer le dynamisme de chacun pour le bien de tous. (B.)

A la Ligue suisse de la représentation commerciale

● LA section de Neuchâtel de la Ligue suisse de la représentation commerciale a vécu samedi un moment important de son histoire déjà plus que centenaire.

Réunie en assemblée générale à l'hôtel DuPeyrou en présence du président central de l'association, M. Robert Lavenant venu spécialement de Genève, c'est à l'unanimité que l'assemblée a remercié M. Michel Bertholet pour ses cinq années de compétente présidence et élu son successeur, M. Alain Monnet, formé et présenté par le président sortant.

Au programme de cette assemblée marquée par une situation économique saine figurait également le remplacement du trésorier, M. André Monbarron, celui-ci proposant pour lui succéder M. Jean-Pierre Roch. Les successions se sont passées dans la bonne humeur, le travail du comité étant apprécié à sa juste valeur.

Au programme également, un rappel des différentes activités à l'actif de l'association dont notamment les séminaires de formation continue.

— La profession subit de profondes mutations et nous devons être prêts à affronter victorieusement l'an deux mille, a terminé le président central pourtant très occupé à court terme à la préparation du centenaire de l'association. Fondée en 1883, elle s'appelait alors l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande (UVCSR).

Priorité non respectée

● DIMANCHE vers 8 h 50, M. J. T., de Champagnole (Jura), circulait rue des Parcs en direction est, avec l'intention de s'engager rue des Sablons. Au carrefour, il n'a pas accordé la priorité à la voiture de M. M. M., de Neuchâtel, qui montait rue de la Boine. Il y eut collision et sous l'effet du choc, le véhicule de M. T. heurta la voiture de M. E. C., de Neuchâtel, arrêtée au « Cédez-le-passage », rue des Sablons. Les dégâts sont importants.

La Nationale 5 entre Yverdon et Neuchâtel

Du plomb dans l'aile

Le 5 juin, une première entrevue réunissant les représentants des autorités communales vaudoises et neuchâteloises concernées par le tracé de la Nationale 5 avait été organisée à Saint-Aubin. Cette réunion, dont l'initiative revient à MM. Rémy Allemann, président de la ville de Neuchâtel, et Duvoisin, syndic d'Yverdon-les-Bains, connut un grand succès tant par la participation des invités que par la prise de position qui s'en était dégagée. Toutes les communes intéressées ont, par l'intermédiaire de leurs représentants, réaffirmé leur position et approuvé le dernier projet du tracé de la N5 entre Yverdon et Areuse. En outre, il avait été décidé de tout mettre en œuvre pour que la réalisation de cette route se fasse conformément aux décisions prises.

Le 13 octobre, une seconde rencontre fut organisée à l'hôtel de ville d'Yverdon, rencontre dont le but était de faire le point sur l'état et la planification des travaux de la N5 dans la région du Littoral vaudois et neuchâtelois. Les conseillers d'Etat Marcel Blanc et André Brandt, respectivement chefs des départements de Vaud et Neuchâtel, et quelques collaborateurs de ces services, s'étaient mis à disposition de l'assemblée pour faire un tour d'horizon de ce problème.

LA N5 VUE DE NEUCHÂTEL

M. Duvoisin, syndic d'Yverdon, s'est fait l'interprète des autorités locales pour saluer l'assemblée, puis la parole fut donnée aux représentants des ponts et chaussées neuchâtelois. M. Jean-Daniel Dupuis, ingénieur cantonal, a rappelé les différentes caractéristiques du projet : une route nationale dont on parle depuis... près de 30 ans mais dont la réalisation dans son ensemble fait plus de bruit que de kilomètres ! Selon les derniers comptages effectués, 14.000 véhicules sont dénombrés par jour à l'entrée de Grandson et une dizaine de milliers à Saint-Aubin. C'est dire qu'une solution consistant à « replâtrer » le tracé actuel est impossible. Quant au récent projet restrictif ordonné par la Confédération qui consiste à relier la N5 à quatre pistes contournant Yverdon à la route actuelle, près de Corcelettes, par une chaussée à deux voies est une erreur manifeste.

M. de Montmollin, ingénieur responsable de la N5, fit l'historique de cette autoroute dont la dernière étude en date remonte à 1972, époque à laquelle le Conseil fédéral avait pris la décision de reclasser cette route nationale en 2^{me} classe. Ce dernier projet, admis et approuvé par l'ensemble des communes

neuchâteloises concernées, a été envoyé à la Confédération en 1975 déjà, et, sur les huit services consultés, celui de la protection de la nature et de l'environnement donna un préavis favorable à la réalisation puisque le projet tient compte largement de l'intégration de cette artère dans le cadre naturel. Pour la région de Gorgier, une deuxième variante en tunnel évitant le site du château a été étudiée et transmise aux services fédéraux en 1979. Mais aucune réponse n'a été donnée jusqu'à ce jour !

M. André Brandt, chef du département des travaux publics neuchâtelois, réaffirma la position du Conseil d'Etat à savoir que les voies de communication prévues et nécessaires au canton doivent être réalisées et que tout sera tenté pour y parvenir. Faisant allusion au projet, il rappela qu'au point de vue juridique, la volonté populaire s'était manifestée de façon absolue lors de la consultation de 1960. Puis, pour des raisons touchant à l'environnement, cette volonté s'effrita peu à peu pour se transformer en opposition systématique, souvent guidée par des intérêts personnels.

Autre revirement et remise en question : l'affectation des droits sur l'essence au moment où le programme des autoroutes nationales est presque achevé en Suisse alémanique alors qu'il est en plein balbutiement en Romandie, autrement dit dans cette Suisse romande que l'on essaye de diviser de manière diabolique en opposant la N1 à la N5.

Puis, abordant le projet dit « des écologistes » qui consiste à faire passer une route à deux pistes en tunnel sur une distance de 7 km à travers la basse Béroche, M. André Brandt qualifia cette alternative de « bâtisse coûteuse ». Il serait préférable de patienter 10 à 15 ans plutôt que de changer le projet de l'Etat.

ATTENDRE 1985...

Du côté vaudois, M. Vonlanthen, ingénieur, a fait brièvement l'analyse de la situation de la N5 et plus particulièrement de son raccordement dans la région yverdonnoise. Le contournement de la cité des bains est en voie d'achèvement et le gros œuvre du pont de 3 km enjambant la plaine de l'Orbe est pratiquement terminé. Cet ouvrage est conçu pour une chaussée de 22 m de largeur comportant quatre pistes. La fin des travaux est prévue pour 1983 mais en tenant compte des derniers vœux de la Confédération : quatre pistes jusqu'au pont du Grandsonnet, puis deux pistes pour relier cette artère à la route actuelle dans la région de Corcelettes. Cette situation transitoire est

prévue pour un minimum de dix ans. La N1, elle, reliera Chavornay à Yverdon avec jonction à la N5 en 1983.

Pour le conseiller d'Etat Marcel Blanc, chef du département vaudois des travaux publics, la situation est claire. A la question de savoir si la Suisse romande doit être desservie par trois autoroutes, la réponse est non. Comme la N12 n'est pas remise en question, il reste à savoir laquelle de la N1 et de la N5 est superflue. La réponse de M. Blanc est nette :

— La N1 a été conçue pour passer au sud du lac de Neuchâtel et relier Avenches. Par conséquent, la N5 pourrait s'y substituer.

Pourtant, la décision finale de la Confédération n'interviendra qu'en 1985. Quant au coût de la nouvelle étude, il sera de 18.000.000 fr. : de quoi faire un petit bout de chemin !

L'EXPERIENCE « GOTHARD »

Comme on peut le constater, si la consonnance entre Blanc et Brandt est presque la même, leurs points de vue sont en revanche diamétralement opposés en ce qui concerne ce trait d'union routier entre Vaud et Neuchâtel.

Les conseillers communaux des communes intéressées en ont pris acte, non sans s'émouvoir sur certains points. Le premier et non le moindre, c'est envisager la situation dans les communes neuchâteloises, et plus particulièrement dans celles de la basse Béroche, dans deux à trois ans lorsque la N1 déversera la grande partie de son trafic par l'embryon N5 d'Yverdon sur la route actuelle. Cela ressemblera bizarrement à la sortie du Gothard, côté Tessin, où la situation laisse planer un certain doute sur la planification du réseau autoroutier suisse, encore que dans cette région, les difficultés rencontrées dans le terrain puissent servir d'excuse.

Mais entre Yverdon et Neuchâtel, c'est en parfaite connaissance de cause que l'on assistera au spectacle... En 1960, les prévisions faisaient état d'un million de véhicules pour 1980. Aujourd'hui, il y en a 2,5 millions.

Ces chiffres sont éloquentes et cette expansion ne semble pas s'arrêter en si bon chemin.

Autre point soulevé : celui de la répercussion de ces éternels revirements de situation sur le développement des communes touchées par la N5. Certaines d'entre elles ont été poussées à faire pas mal de bêtises en fonction des blocages de terrains, réservés pour cette route. Ceci dure depuis près de trente ans et ce jeu, aussi coûteux qu'absurde, semble vouloir continuer.

R. Ch.

Un torrent d'applaudissements pour la soirée de la Chanson du Pays de Neuchâtel

● ORGANISÉE au profit du Comité régional d'action neuchâtelois pour l'Année mondiale de la personne handicapée (CRAN) et patronnée par notre journal, la soirée de la Chanson du Pays de Neuchâtel a drainé un nombre public aussi attentif qu'enthousiaste.

Patronage FAN-L'EXPRESS

L'auditoire avait d'ailleurs de quoi satisfaire ses envies à tous les niveaux puisqu'en dehors de la Chanson, on devait découvrir l'invitée de cette manifestation, la chorale « Plein Vent » dirigée par le truculent Nicolas Ruffieux. Ainsi c'est avant tout à un répertoire populaire que se sont consacrés ces deux ensembles avec autant de bonheur chacun. On retiendra le dynamisme nerveux, impeccable rythmique, la diversité des registres et la fusion de l'ensemble qui caractérisent la Chanson du Pays de Neuchâtel, que la

direction très affirmée et très souple de Pierre Huwiler a conduite sur le chemin de la réussite et de la qualité d'exception.

Un peu à l'opposé, la chorale « Plein Vent » de Lausanne séduit par ses sonorités plus pleines et par une expressivité plus populaire, tandis qu'il lui manque, à notre sens, une plus grande vigueur rythmique. Ce qui ne saurait par ailleurs gâcher notre plaisir, tant les qualités abondent.

« BATIFOLAGES »

La présentation, drôle et pleine d'inattendus de Nicolas Ruffieux, débonnaire et communicatif, rehausse encore le spectacle dont quelques pièces méritent plus spécialement d'être mentionnées. Ainsi l'inénarrable « Salade italienne » dont M. Crausaz fut le héros, la très belle pièce de Campra, légère et délicate et, surtout, les « Figures de Danse » du Canadien Daunais qui remportèrent un succès mérité.

Quant à la Chanson du Pays de Neuchâtel, elle devait nous donner un spectacle qui restera gravé dans les mémoires des auditeurs. Il s'agit de la charmante suite chorale de Francine Cokenpot, harmonisée et orchestrée par Pierre Kaelin et donnée en présence de ce dernier.

Pleine de poésie et de trouvailles mélodiques et harmoniques, cette petite suite évoque avec justesse et poésie toute une série de climats poétiques qui sonnent agréablement et, parfois, avec conviction. Elle n'aurait pas pu répondre mieux au titre qu'elle s'est donné : « Batifolages ».

Il faut encore saluer la prestation de l'ensemble dirigé par Rudi Frei, la présentation de M. Comment et la participation appréciée de Rolf Hausamann au piano.

Ainsi le CRAN aura pu profiter d'un joli chèque pour ses activités, car le succès de cette soirée a été suivi d'un joli élan de générosité du public.

J.-Ph. B.

Michel Buhler et Pascal Auberson à la Cité : OK, ou presque !

● ON en parlait depuis des mois : c'était un peu l'événement de la chanson romande de cette saison. On en parlait d'autant plus qu'on avait déjà vu Buhler et Auberson chanter ensemble à Pully, en mai 1980, et que ça avait été le miracle. On en parlait d'autant plus, qu'on savait aussi que les deux chanteurs devaient faire cavaliers seuls, vu que nul part en Suisse romande (à part Yverdon), un organisateur avait accepté de les prendre. Trop chers, trop risqués...

Alors quand on a vu que malgré tout ils persistaient, il y avait de quoi saliver d'envie, même si on devait par la suite

tirer un peu la langue au moment de payer sa place — ça, on ne pouvait pas le savoir ! Et vendredi soir, à la Cité, la salle était presque comble, de la même manière que la veille, à Lausanne, le Palais de Beaulieu était plein pour la première. Une salle bien remplie, quoique un peu sage, un peu calme, du moins en première partie. Après, heureusement, les choses s'arrangèrent.

ATTENDRE...

Il est vrai que le spectacle Buhler-Auberson commence un peu lentement ; chacun à son tour interprète séparément un certain nombre de ses chansons, avec ses propres musiciens. On cueille au passage quelques textes nouveaux (beaucoup chez Buhler, moins chez Auberson), on apprécie telle interprétation, mais on attend de les voir les deux sur scène, de les voir chanter ensemble, se chanter l'un l'autre. Et cela, il faudra l'attendre jusqu'après l'entracte.

Après, heureusement, c'est le grand spectacle, le grand jeu, brillant et magnifique. Tout réside dans cette très belle, très courageuse union de deux chanteurs, même si en fin de compte l'équilibre entre les deux ne se révèle pas si évident. Michel Buhler, malgré sa musique un peu rock, est décidément resté le même. Raide et emprunté sur une grande scène, il a toujours ses airs trop sérieux de montagnard fraîchement débarqué ; solidement planté devant son micro, il lance à voix forte, très posée, très émouvante, parfois rude. Il nous livre ses textes sans secret aucun ; à sa millième interprétation, Michel Buhler reste le même.

Pascal Auberson, lui, a tout le feu, toute la brusquerie, toute la liberté un

peu effrénée de l'interprète-né. Il court sur scène, déchaine des harmonies au piano, lance des ceillades au public, tire de son micro des onomatopées stupéfiantes... Le contraste violemment avec Buhler, avec sa voix modulée, chaude et très souple, très caressante. Et par instant, du moins donnait-il cette impression vendredi à la Cité, il semble un peu l'étoffer, lui imposer un rythme qui n'est pas le sien.

N'importe, pendant les deux heures que dure la deuxième partie, le public exulte, crie, applaudit. Que ce soit Auberson le petit doué ou Buhler le solide papa, il l'ovationne, en réclame plus. Et plus il en veut, plus il en a. La sono tombe en panne ? Pascal Auberson improvise pendant cinq minutes, on finit par tourner les colonnes de retour contre le public et tout le monde est ravi...

On aurait, répétons-le, pu souhaiter une symbiose plus étroite entre les deux hommes, un meilleur équilibre ; mais, pour chanter ensemble, ils ont lancé un pari un peu fou, et ils l'ont tenu. N'est-ce pas déjà merveilleux ? A. R.

Collision par l'arrière

● DIMANCHE vers 19 h 40, une voiture conduite par M. V. C., de Cormondrèche, circulait sur la piste sud de la voie nord de la rue de Pierre-à-Mazel en direction centre ville.

Peu avant la signalisation lumineuse située à la hauteur de l'église Notre-Dame, cet automobiliste n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière celui conduit par M. A. S., de Bevaix, qui était arrêté au feu.

La 7^{me} Marche du bon pain au Landeron

Dix ou vingt kilomètres à avaler...



En famille, à n'importe quel âge de la vie.

(Avipress-P. Treuthardt)

En donnant hier soir les résultats de la 7^{me} marche organisée par la Confrérie neuchâteloise des chevaliers du bon pain, M. Jean-Marie Cottier rayonnait. Il y avait de quoi. Confrère d'honneur, le conseiller communal de Landeron a repris cette année la présidence de cette manifestation.

Et puis, la marche du bon pain a connu cette année une participation record puisque 628 personnes ont parcouru à leur choix dix ou vingt kilomètres. Le groupe le plus jeune, soit les 42 scouts genevois de Saint-Benoît, s'est vu remettre le challenge « FAN - 1981 » alors que le challenge « FAN-1980 » allait au groupe ayant parcouru la plus grande distance pour se rendre au Landeron et c'est celui de Fribourg-en-Brigaud (RFA). Quant au groupe le plus nombreux, ces quarante personnes descendues de Sonceboz, il a reçu le challenge

offert par la fabrique de levure d'Hindelbank. Restait le marcheur le plus âgé et c'était M. Georges Fluckiger, du Landeron, qui s'est vu offrir, comme M. Otto Bolliger, venu de Niederuzwil (Saint-Gall) et consacré concurrent le plus élogieux, soit quinze jours de pain gratuit, soit une plaquette murale de la Confrérie.

Le succès grandissant que rencontre, année après année, cette manifestation prouve que de plus en plus de personnes souhaitent pratiquer des activités physiques simples et naturelles. La marche est une des plus complètes et elle peut se pratiquer par n'importe quel temps, des premières années de la vie aux dernières.

Il reste à souhaiter que les participants de la Marche du bon pain n'attendent pas l'année prochaine pour... avaler régulièrement et d'un bon pas une dizaine de petits kilomètres ! M. F.

LA SUISSE Générale

Assurances

pour toutes vos assurances

André Furrer

Agent général

6 rue des Epancheurs
2001 Neuchâtel
Tél 038 24 52 22 (23)

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Cernier : les 50 ans du Club de tennis de table

Le Club de tennis de table de Cernier a fêté récemment le 50^{ème} anniversaire de son existence à La Chotte, à Malvilliers. Plus de 80 personnes s'étaient réunies pour commémorer la fondation de ce club sportif en une soirée chaleureuse où apéritif, allocution des animateurs, repas et musique se sont succédé de manière très réussie. M. J.-C. Junod, président du club, a salué la foule des invités et déploré

quelques absences, certaines constatées avec une pointe d'amertume, comme celle des autorités communales de Cernier. Mais tout le reste fut à la joie, comme le ton de la relation des premières années du club, signée et prononcée par le président.

FONDATION

C'est le 11 octobre 1931 que fut fondé le club par une poignée de co-

pains. Il s'appelait : Ping-Pong club de Cernier, et n'avait pas moins de huit petits frères dans la région neuchâteloise. Tous disparurent, sauf le club de Cernier, qui a l'honneur de faire partie des quatre plus vieux clubs de Suisse. A quoi doit-il cette longévité ? A l'équilibre de sa formule qui sait mêler sport et amitié sans que l'une des facettes ne l'emporte sur l'autre. Certes le niveau de jeu n'est pas très haut, tout doit être entrepris pour l'améliorer, mais le club a su traverser les décennies parce qu'il n'a pas connu de disputes, de comportements égoïstes, de clans de bons joueurs qui ne veulent pas jouer avec les plus faibles. Ce sont ces écueils qui finissent toujours par mettre en péril les sociétés. M. Michel Feuz, président de l'Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table a prononcé également quelques mots. Après le repas, la remise de diplômes de membres d'honneur à six anciens membres a prouvé quelle reconnaissance les joueurs d'aujourd'hui vouent à ceux qui leur ont ouvert la voie, puis la soirée fut consacrée aux divertissements et à la danse en compagnie de Patrice Lorimier.

Sortie des contemporains de 1924

Dimanche passé, les contemporains de 1924 du Val-de-Ruz se sont retrouvés en compagnie de leurs femmes dans une coquette maison rénovée de Mont-Perreux. Malgré le temps maussade, chacun était au chaud. Après le repas de midi préparé par le spécialiste Marcel et servi par la femme du vice-président, quelques jeux ont été organisés mettant dans l'ambiance tous les convives ravis de cette sympathique journée.

FONTAINEMELON

Nouveau diplôme

Mlle Francine Fallet, enfant du village, vient de terminer avec succès les examens d'infirmière assistante pour l'obtention du diplôme. C'est après avoir suivi l'école d'infirmière-assistante de La Chaux-de-Fonds durant 18 mois et avoir pratiqué dans divers hôpitaux que Mlle Fallet obtient ce diplôme. 250 signes

Cynologie : des concours et des lauriers



MM. Binder, Milliet et Besançon : les trois responsables du grand concours (patronné par notre journal) qui s'est déroulé ce week-end (Avipress-P. Treuthardt)

Ce week-end, un grand concours de cynologie a été organisé au Val-de-Ruz (voir nos éditions du 15 et 16 octobre). Nous reviendrons sur cette manifestation qui a connu un vif succès, dans une prochaine édition. Pour l'heure, voici un bref aperçu des mérites des membres du club du vallon. En effet, plusieurs membres de la Société cynologique du Val-de-Ruz ont participé à quelques concours ces

derniers temps, et ont obtenu d'excellents résultats :

Berger-allemand du Locle : classe défense III : Gilbert Pasquier avec Olaf, 2^{ème} rang, 593 points, excellent ; Charly Durand avec Ali, 6^{ème} rang, 583, excellent.

Société cynologique du Val-de-Travers : classe défense II : Aimé Matile avec Uhlán, 4^{ème} rang, 527, très bon. - Classe défense

III : Eric Aeschlimann avec Cowboy, 2^{ème} rang, 578, excellent.

Société cynologique de Sainte-Croix : classe défense II : François Meia, avec Dick, 5^{ème} rang, 574, excellent ; Claude Perrenoud avec Quinto, 9^{ème} rang, 511, très bon. - Classe défense III : Janine Gogniat avec Basco, 1^{er} rang, 574, excellent ; Eric Aeschlimann avec Cowboy, 8^{ème} rang, 533, très bon.



On avait abandonné ce jour-là les raquettes pour le verre à vin blanc. (Avipress-P. Treuthardt)

LES HAUTS-GENEVEYS : Quand les Cosandier se retrouvent...

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Numa Cosandier se sont retrouvés pour la quatrième fois consécutive aux Hauts-Geneveys dans la cantine du téléski de Tête-de-Ran. Une soixantaine de personnes y participaient. Quelques membres avaient préparé avec soin un menu complet à la satisfaction de chacun. Ces retrouvailles sont toujours sympathiques et bien fréquentées malgré les distances. On est venu de Monthey, de Bassecourt, de Champtau-roz et naturellement de tout le canton de Neuchâtel, chacun réservant soigneusement son dimanche. Il semble même qu'à une ou deux exceptions près, tout le monde était là. Chacun est rentré dans son foyer heureux d'avoir passé quelques instants agréables auprès de ses proches.

ques et bien fréquentées malgré les distances. On est venu de Monthey, de Bassecourt, de Champtau-roz et naturellement de tout le canton de Neuchâtel, chacun réservant soigneusement son dimanche. Il semble même qu'à une ou deux exceptions près, tout le monde était là. Chacun est rentré dans son foyer heureux d'avoir passé quelques instants agréables auprès de ses proches.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Piervigiani, Fontainemelon, tél. 532256 ou 532287.
Permanence médicale : Votre médecin habituel
Soins à domicile : tél. 531531.
Aide familiale : tél. 531003.

Hôpital de Landeyeux : tél. 533444.
Ambulance : tél. 532133.
Société protectrice des animaux : tél. 533658.

DANSE. - Les Geneveys-sur-Coffrane : «Le Grenier»; tous les jours sauf mardi.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord

2207 COFFRANE

Tél. : 038 57 11 25
Télex : 35 395

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Jean-Jacques Gautier à la Cité : la torture, fléau des temps modernes

Au XIX^{ème} siècle, la torture avait pratiquement disparu de tous les pays « civilisés ». Il y a seulement cinquante ans, personne ne prenait ce problème au sérieux, estimant sans doute que cette pratique barbare devait connaître une extermination irrévocable. Or, dès 1919, la torture réapparaît en Russie soviétique, puis en 1930 dans l'Allemagne nazie. Après la Deuxième Guerre mondiale, elle est pratiquée régulièrement ou périodiquement en Europe de l'Est, en Espagne, au Portugal, en

Grèce, en France (lors de la guerre d'Algérie)... A la fin des années cinquante, elle se répand très largement en Amérique latine...

UN TRISTE APANAGE

Apanage des gouvernements totalitaires, la torture a paradoxalement profité des progrès de la technique, de la science médicale et psychiatrique. De plus en plus discrète, de plus en plus efficace et effroyable, la torture mo-

derne est devenue pratiquement irrésistible. En outre, au-delà du moyen de pression ou de chantage qu'elle représente, la torture anihile en quelque sorte l'homme.

Jean-Jacques Gautier, D' en droit, D' h.c. en science politique, membre du Comité suisse contre la torture, combat depuis 1974 cette pratique qu'il considère comme la plus inhumaine de toutes les atteintes aux droits de l'homme. L'autre soir, invité par Amnesty international à la salle de la

Cité, il présentait une conférence sur le sujet et exposait plus en détail un système de contrôle international contre la torture.

M. J.-J. Gautier a commencé par rappeler les différents moyens de lutte contre la torture. Il a succinctement évoqué l'importance des secours directs aux torturés, tels qu'ils sont pratiqués par les Eglises, par le CICR et surtout par Amnesty international.

Il a aussi brièvement cité la nécessité des recherches sur les causes de la

torture et le rôle essentiel de l'opinion publique, dont aucun gouvernement n'est indépendant.

Mais M. Gautier a tout particulièrement insisté sur les moyens juridiques de contrôle de la torture. Cette dernière est un crime, il faut donc l'incriminer. Et bien entendu, seul un ordre juridique international peut garantir le respect d'une telle législation. C'est en effet la police d'un pays qui veille au respect des lois et dans le cas de la torture, c'est elle-même qui la pratique le plus souvent ! D'où la nécessité d'une convention internationale à caractère contraignant (et pas seulement de recommandation), assortie de moyens de contrôle efficaces et de peines suffisantes.

SOLUTION

L'ONU a déjà arrêté de nombreuses règles, mais elles ne se montrent guère concluantes. M. Gautier et le Comité

suisse contre la torture proposent une autre solution, qui a rencontré un massif appui devant le Conseil national en décembre 1977. Ce projet a pris actuellement la forme d'un protocole facultatif qui devrait se discuter à l'ONU immédiatement après l'acceptation d'une nouvelle convention déjà en cours sur le sujet.

Sans entrer dans les détails, relevons que cette convention prévoirait la mise sur pied de commissions libres, qui pourraient visiter sans aucun préavis n'importe quel local ou établissement de chacun des pays membres. Suivrait alors un rapport sur la base d'un questionnaire (et pas seulement de recommandation), assortie de moyens de contrôle efficaces et de peines suffisantes.

Espérons que ce projet, très clairement exposé par M. Gautier, rencontrera les faveurs de la plus haute instance internationale. A. R.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 32.-

* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite. (* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements « cessés impayés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN



Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: peu nuageux, 18 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 20; Berne: serain, 19; Genève-Cointrin: nuageux, 19; Sion: 15; Locarno-Monti: nuageux, 17; Saentis: nuageux, 4; Paris: nuageux, 15; Londres: nuageux, 11; Amsterdam: couvert, 8; Francfort-Main: couvert, 11; Berlin: couvert, 6; Copenhague: nuageux, 9; Oslo: serain, 6; Stockholm: serain, 6; Helsinki: couvert, 3; Munich: nuageux, 21; Innsbruck: peu nuageux, 18; Vienne: couvert, 11; Prague: nuageux, 13; Varsovie: couvert, 6; Moscou: couvert, 5; Budapest: serain, 15; Belgrade: serain, 23; Istanbul: serain, 21; Athènes: serain, 27; Rome: serain, 24; Milan: nuageux, 16; Nice: peu nuageux, 23; Palma-de-Mallorca: nuageux, 27;

Prévisions pour toute la Suisse

La perturbation associée à la dépression centrée sur le nord de l'Allemagne, traversera la Suisse.

Prévisions jusqu'à ce soir :

Passablement nuageux avec des pluies éparées, localement orageuses. Des éclaircies se développeront, surtout en plaine et au sud des Alpes. La température sera comprise entre 7 et 10 degrés cette nuit, elle sera voisine de 15 degrés l'après-midi au nord des Alpes, de 18 au sud. L'isotherme zéro s'abaissera vers 2400 à 2700m.

Evolution pour mardi et mercredi :

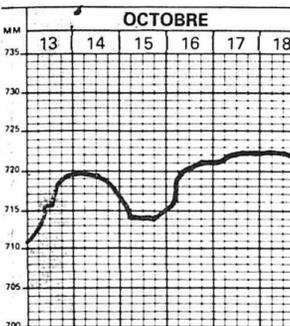
Aggravation pluvieuse mardi soir, surtout sur le nord du pays et le long des Alpes, baisse de la température.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel, 17 octobre 1981. Température: moyenne: 11,9, min.: 9,0, max.: 15,6. Baromètre: moyenne: 721,9. Vent dominant: direction: sud-est, force: calme à faible. Etat du ciel: très nuageux à couvert.

Observatoire de Neuchâtel, 18 octobre 1981. Température: moyenne: 12,8, min.: 8,8, max.: 18,5. Baromètre: moyenne: 722,0. Eau tombée: 1,0mm. Vent dominant: direction: ouest, sud-ouest, force: faible à modérée. Etat du ciel: le matin: couvert, brouillard; de 11 à 14h légèrement ensoleillé, ensuite très nuageux à couvert. Pluie depuis 16 heures.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre : 14 h 30, « En voyage avec les CFF » (films)

Place du Port : Salon-Expo

Bibliothèque de la ville : lecture publique, lundi de 13 h à 20 h, du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire : Musée des beaux-arts : Fermé.

Musée d'ethnographie : Fermé.

Musée d'histoire naturelle : Fermé

Ecole-club Migros : Œuvres du peintre et graveur Yvan Moscatelli.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Palace : 15 h, 20 h 45, Pour la peau d'un flic. 16 ans. 2^{ème} semaine. 18 h 30, Anna l'obsédée. 20 ans.

Arcades : 15 h, 20 h 30, Excalibur. 14 ans. 3^{ème} semaine.

Rex : 20 h 45, Le facteur sonne toujours deux fois. 16 ans. 3^{ème} semaine.

Studio : 15 h, 21 h, Condorman. Enfants admis dès 7 ans. 2^{ème} semaine.

Bio : 20 h 45, La femme d'à côté. 16 ans. 3^{ème} semaine. 18 h 30, Docteur Jekyll et les femmes. 18 ans.

Apollo : 15 h, 17 h 30, 20 h 30, A nous la victoire. 12 ans.

CONCERT. - Jazzland : S. Price avec W. Jackson, sax ténor et D. Progin.

DISCOTHÈQUE : Kim's club.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Théâtre).

Télébible: Tél. 46 18 78.

SOS Futures mères (24 h sur 24 h) : Tél. 66 16 66.

Office d'information sur le diabète : Tél. 24 11 52.

Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale : En cas d'absence du médecin traitant, le N^o de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau) Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.

Pharmacie d'office : Pharmacie centrale, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Bevaix - Boudry : la Côte, M. W. Gauthat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : prochaine exposition dès le 24 octobre.

CORTAILLOD

Galerie Jonas : fermée le lundi.

HAUTERIVE

Galerie 2016 : fermée les lundi et mardi.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider : Marie Bartschi, peintures ; Michel Delprêtre, collages.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Couple débutant cherche couple initié.

MARIN

Galerie Minouche : Fermée le lundi.

AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE BOUDRY

Le Conseil communal de la Ville de Boudry met au concours le poste de

MONTEUR ÉLECTRICIEN

aux services industriels

Travail très varié dans un service public de construction et d'exploitation de réseaux d'électricité moyenne et basse tension, de télévision par câble et d'eau. Ce poste conviendrait au porteur d'un certificat de capacité de :

**électricien de réseau
installateur électricien
mécanicien électricien**

Obligations et traitements légaux. Place stable, semaine de 5 jours. Entrée en service : à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du chef des Services industriels, M. P.-A. Châtelain, tél. (038) 42 10 42. Les offres de service accompagnées de copies de certificats doivent être adressées au Conseil communal, 2017 Boudry, jusqu'au 2 novembre 1981.

Conseil communal
26224-20

IMMEUBLES

**LE TEMPS PASSE
LA QUALITÉ RESTE**

Si vous aussi vous désirez

UNE VILLA, ACTIVIA

construit depuis 33 ans, avec originalité dans le respect des traditions. Toutes nos VILLAS bénéficient d'une garantie bancaire. Nos prix sont sans SURPRISE. Visiter notre exposition de maquettes et nos 300 projets.

ACTIVIA, bureau d'architecture
J.-L. Bottini - Jacques Bottini
Pierre-de-Vinglé 14
Tél. (038) 31 55 44
Neuchâtel-Serrières.

134383-1

2074 Marin 25140-22
Rue Bachelin 8
Tél. 038 33 20 65

Régie Michel Turin SA
Diplôme féd. de régisseur et courtier

A vendre à MARIN
PARCELLE À BÂTIR
de 598 m²
Fr. 85.- le m²
Servitude d'architecture.

26139-22

**À VENDRE OU À LOUER A
NEUCHÂTEL**, dans un immeuble
résidentiel et commercial, proximité
centre ville, accès facile, places de
parc.

**LOCAL COMMERCIAL
de 136 m²**

Distribution et finitions au gré de
l'acquéreur.

Convient particulièrement bien
pour salle de fitness, cabinet
médical ou bureau.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59.

25931-22

SMSA

**À VENDRE
AU LANDERON**

RÉSIDENCE DES VIGNES
APPARTEMENTS

Magnifique situation, tranquillité, entourés de verdure.
Balcon face au lac.
Cuisine équipée, vaste séjour, baignoire/W.-C. séparés.

3 1/2 pièces dès Fr. 165.500.-
2 1/2 pièces dès Fr. 117.000.-

Prenez contact avec notre agent cantonal : Tél. (038) 45 13 07

27839-22

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan, CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

LA PUBLICITÉ

un second souffle dans une difficile compétition

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

A vendre

APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS

de 4 1/2 pièces (en terrasse) et de 6 1/2 pièces (en duplex)
avec cave, buanderie et chauffage indépendant par appartement, vaste séjour, cheminée, deux salles d'eau, cuisine agencée, vue imprenable sur la ville de Neuchâtel et sur le lac. Ensoleillement maximal.
Prière d'écrire sous chiffres AS 2013 au bureau du journal.

27784-22

2074 Marin 25140-22
Rue Bachelin 8
Tél. 038 33 20 65

Régie Michel Turin SA
Diplôme féd. de régisseur et courtier

A vendre à BOUDRY
chemin de la Baconnière
TERRAIN À BÂTIR
parcelles de 601 m², 1194 m²
et 1225 m².
Servitude d'architecture.

Au bord de la mer, près

ALASSIO
appartement meublé à vendre, situation privilégiée avec piscine et parc privé dans résidence suisse, Fr. 145.000.- 50 % crédit disponible par banque suisse.

Pour visiter sur place tél. (022) 21 56 45 ou écrire INTER SERVICE 15 Cité - 1204 GENEVE.

27764-22

A vendre sur parcelle tranquille et ensoleillée à Cressier NE, jolie

VILLA
de 5 1/2 pièces. Terrasse couverte, garage séparé. Construction récente. Libre tout de suite.
Prix de vente : Fr. 334.000.-, Acquitte selon entente.

Ecrire sous chiffres N° 09-9091 à Publicitas, 2001 Neuchâtel. 26074-22

Dem. à louer

Local
avec fosse septique et courant au 380, à Neuchâtel-Peseux et tous les environs, pour tout de suite.

Adresser offres écrites à CS 1992 au bureau du journal. 34536-28

Ecrivez en vente au bureau du journal

26708-22

SPLENDIDE FERME RÉNOVÉE
à Muttrux (VD), magnifique appartement 4-5 pièces, belle rénovation pour client exigeant, anciennes poutres et boiseries, tout confort, 2 salles d'eau, jardin d'agrément + terrain 800 m². Pour traiter dès Fr. 100.000.-

CLAUDE DERIAZ
Agence Yverdon
024-21 61 66
26708-22

FAN-L'EXPRESS
Direction : F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef : J. Hostettler

Réception centrale:

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

AVIS DIVERS

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DES SKIEURS DE FOND ET DE RANDONNÉE (ANSFR).

Convocation à l'Assemblée générale

L'assemblée générale aura lieu à Couvet, hôtel de l'Aigle, le jeudi 29 octobre 1981, à 20 h 15.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 octobre 1980
2. Rapport du comité
3. Comptes de l'exercice 1980/81
4. Rapport des contrôleurs
5. Discussion et décharge
6. Nominations statutaires
7. Adoption du budget et fixation du montant de la cotisation
8. Propositions individuelles et divers N.B. Selon les statuts, les propositions individuelles doivent être annoncées par écrit au comité (par adresse : Office Neuchâtelois du Tourisme, rue du Trésor 9, Neuchâtel), cinq jours au moins avant l'assemblée.

Le comité 26219-10



Broches en or : portées au gré de votre imagination!
Concours du 19 octobre au 7 novembre 1981

Dans les vitrines de votre bijoutier spécialiste, vous découvrirez un intéressant concours. Il est facile de gagner une broche en or 18 carats, chez chacun des seize participants. Votre bijoutier, membre de la Société Cantonale Neuchâteloise des Bijoutiers, dont le nom est mentionné ci-dessous, vous remettra volontiers et sans obligation d'achat une carte de participation.

Un bijou, une bien jolie manière d'aimer l'or

- | | | |
|---|--|--|
| La Chaux-de-Fonds
Pierre Gigon, Av. Léopold-Robert 28
Louis Mayer-Stehlin, Av. Léopold-Robert 57
A. Vuilleumier, Rue Neuve 10 | Colombier
Georg Ielsch, Bijouterie du Château
Rue du Château 9 | Jean-François Michaud , Place Pury 3
André Monnier , St-Maurice 1
André Pfaff , Place Pury 7
Bijouterie Robert, Sucer F. Engisch
Rue du Seyon 5
Michel Steiner , St-Honoré 3 |
| Le Locle
Eric Jossi, Rue D-Jeanrichard 1
Pierre Matthey, Rue D-Jeanrichard 31 | Marin-Centre
Milan-Grauwiler SA, Boutique Susan
Rue Fleur-de-Lys 26 | Peseux
Werner Martin & Cie., Place de la Fontaine 4
Henri Sandoz, Grand'Rue 29 |
| Neuchâtel
Henri Favre, Rue du Trésor 11
Michel Marthe, Grand'Rue 9
Seyon 18 | | |

Vous pouvez obtenir la carte de participation «broches en or» dans ces magasins ou la demander à l'aide de ce coupon.

Je désire participer à votre concours «broches en or».

Nom: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Mieux qu'une nouvelle mode, une nouvelle conception: BMW 518, 520i.

Les BMW série 5 renferment des solutions jusqu'alors inconnues, comme le montre par exemple leur aérodynamique. Sans être affublée du front fuyant habituel des carrosseries étudiées en soufflerie, elles présentent le meilleur coefficient de pénétration dans l'air de leur classe. Bien d'autres technologies ultra-modernes encore pourtant font l'économie et l'exclusivité des BMW série 5: par exemple, leur injection d'essence, sur toutes les versions à 6 cylindres, leurs propulseurs optimisés, leur construction résolument légère, leur système de maintenance modulée ou encore, en équipement standard en Suisse, à partir de la 520i, leur boîte à 5 vitesses et leur compte-tours.

A l'occasion d'un essai, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer pourquoi ces voitures offrent une économie qu'on n'obtenait jusqu'ici que dans les catégories inférieures: la BMW 518, déjà pour fr. 19.000.-, et la BMW 520i, pour fr. 23.700.-

BMW 520i. Options: jantes en alliage léger, pneus TRX, phares antibrouillard à halogène.



BMW (SUISSE) SA, Dietsdorf/ZH

GARAGE DU 1^{er} MARS SA, Neuchâtel
Agence officielle BMW
Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase), tél. 038/24 44 24

HOLIDAY ON ICE 1981
Palais de Beaulieu à Lausanne
11 spectacles du 3 au 8 novembre

Billets d'entrée à Fr. 14.-, 20.-, 25.-, 30.-, 36.-
LOCATION OFFICIELLE pour tous les spectacles.
Pour certains spectacles: rabais AVS et rabais enfants.

+ Service de cars, Fr. 22.-, aux dates suivantes :

Mercredi	4 novembre en matinée	dép. 13 h 15
Mercredi	4 novembre en soirée	dép. 18 h 45
Judi	5 novembre en soirée	dép. 18 h 45
Vendredi	6 novembre en soirée	dép. 18 h 45
Samedi	7 novembre en matinée	dép. 12 h 15
Samedi	7 novembre en soirée	dép. 18 h 45
Dimanche	8 novembre en matinée	dép. 12 h 15

VOYAGES
WITTWER
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 82 82
34330-10

Prêts personnels

Bon pour documentation sans engagement

Formalités simplifiées
Discrétion absolue
Conditions avantageuses

BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel
Bdg de l'Hôpital 21
Tél. 038 24 64 64

Je désire Fr. _____
Nom _____
Né le _____
Rue _____
NP/Localité _____

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

SONY en exclusivité

Système RST 190 1995.

Radio TV Steiner vous l'offre. Venez!
C'est le nouveau Système Hi-Fi de Sony: * technologie de pointe (c'est Sony!) * facile à manier * puissance 2x45 Watts Sinus * Platine cassette avec Dolby prête pour tous les types de bandes * Platine disque à entraînement direct avec détection automatique du diamètre du disque * Tuner avec ondes Longues, Moyennes et FM, 8 présélections, commande à distance * 2 enceintes acoustiques à 3 voies, Bass-Reflex.

Radio TV Steiner vous l'offre, complète, pour 1995.- ou avec Système Steiner 77.- p. mois*, TOUT COMPRIS, avec Tarif Dégressif et Carnet de Chèques Service. En option: meuble «rack»: 265.- ou 11.- p. mois*
* 6 mois minimum

HiFi, Photo-Ciné

RADIO TV STEINER

Neuchâtel
Rues de Seyon/Moulins 4
pour choisir chez vous:
(038) 25 53 74 / 25 02 41

127^e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Santé

Un ancien médecin de Travers à l'honneur

Le Prix de la fondation Adèle Duttweiler pour 1981 a été récemment remis au D^r Giuseppe Maggi, au cours d'une cérémonie empreinte d'humanité, à Rüschlikon, dans les locaux de l'institut Gottlieb Duttweiler. Plus de 150 personnalités de toute la Suisse s'étaient réunies pour entourer le lauréat. Les habitants du Val-de-Travers se souviennent sans doute qu'avant de partir pour l'Afrique (Tanganyika et Cameroun), où il travailla depuis plus de 30 ans et où il a fondé six hôpitaux de brousse, le docteur Maggi était établi à Travers, prodiguant ses soins aux habitants de la localité et à ceux de Noiraigue et de Brot-Dessous.

Il y a laissé un souvenir très vif, en particulier auprès des familles les plus démunies, à l'égard desquelles il faisait preuve déjà d'une générosité qui en disait long sur le sens qu'il entendait donner à sa mission de médecin.

FÉLICITATIONS

Après l'éloge du lauréat, prononcé avec beaucoup de tact et d'émotion par le syndic de Bellinzzone, M. Athos Gallino, lui-même médecin et membre du Comité international de la Croix-Rouge, un autre ancien habitant de Travers, M. Jean-Pierre Jelmini, a délivré au docteur Maggi un message de félicitations du Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, désireux de témoigner lui aussi sa satisfaction de voir l'œuvre d'un ancien praticien neuchâtelois couronnée par la remise du Prix Adèle Duttweiler.

UNE CARRIÈRE FÉCONDE

Accompagnant ce message de quelques souvenirs personnels, M. Jelmini a tenu à rappeler la carrière féconde du Dr Maggi dans son premier poste médical, l'énergie de son caractère, la fermeté des soins qu'il prescrivait, la totale disponibilité dont il faisait preuve, par tous les temps et à toutes les heures, pour venir en aide aux malades de



- Aux Traversins, la seconde moitié de mon cœur.

la localité et des environs. L'orateur conclut en soulignant que personne à Travers ne s'était étonné de voir l'immensité de l'œuvre accomplie en terre africaine par le D^r Maggi, tant il est vrai que, dès les débuts de sa pratique médicale, ce médecin d'exception avait laissé entrevoir les promesses d'un tempérament particulièrement généreux et humain.

Dans son émouvante réponse le docteur Maggi rappela que la première clientèle d'un médecin, à l'image des premières amours, ne s'oublie jamais, confirmant cette délicate attention en dédicant le dos de la photo que nous publions ci-contre de cet amical message: «Aux Traversins, la seconde moitié de mon cœur».

Etre la moitié du cœur de cet homme-là, quelle aubaine!

Qui est le Dr Maggi?

Giuseppe Maggi est né au Tessin en 1910, à Caneggio, dans la vallée de Muggio. Bachelier, il entra à la faculté de médecine de Lausanne où il obtint son doctorat en médecine en 1936.

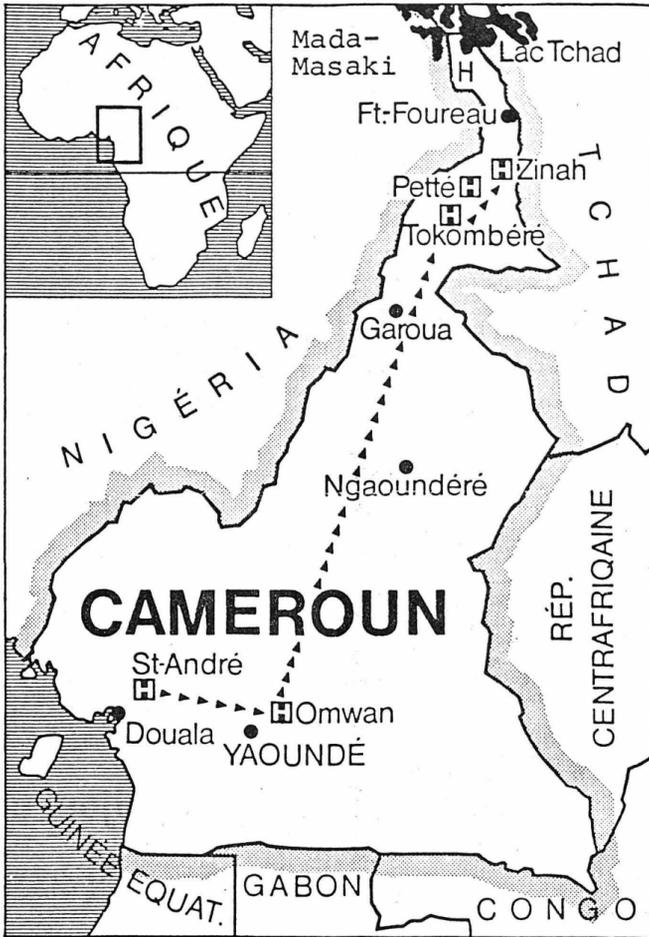
Assistant à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, il décida de s'installer à Travers, où il eut son propre cabinet de 1938 à 1947. Rentré à Lugano cette année-là, il décida en 1948 de mettre son savoir et ses compétences au service des peuples les plus déshérités.

Son premier poste en Afrique fut à la tête de l'hôpital de Kagondo, sur les bords du lac Victoria, dans le cadre d'une mission des Pères blancs.

Dès 1950, il s'installa au Cameroun où il allait fonder, pendant 30 ans cinq hôpitaux de brousse, qu'il quittait les uns après les autres, après avoir formé le personnel capable de les faire fonctionner.

Soutenu dans ses efforts par une association appelée: Œuvre humanitaire du Dr Maggi, dont le siège est à Lugano, le médecin tessinois est actuellement, à l'âge de 71 ans, occupé à créer un sixième hôpital à Mada-Masaki. C'est à cette tâche qu'il consacra les 50.000 fr. que représente le montant du Prix Adèle Duttweiler.

On le voit, le docteur Maggi n'est pas près d'abandonner, fidèle à cette devise qu'il s'est donnée: «Je suis ici pour toujours recommencer.»



Les hôpitaux de brousse fondés par le D^r Maggi: 1952, Saint-André; 1956, Omwan; 1959, 1965, Tokombere; 1968, Pette; 1974, Zinah; et 1981, Mada-Masaki.

Le Creux-du-Van : terrain d'entraînement

De notre correspondant :

En complément de l'information que nous avons publiée dans notre édition du 5 octobre dernier et relative à des varappeurs, trois de ceux-ci nous informent que les voies ouvertes au Creux-du-Van font partie de leur terrain d'entraînement et qu'un bivouac en haute altitude est beaucoup plus éprouvant qu'une nuit inconfortable passée dans le Jura. C'est pourquoi ils prennent le risque de s'y préparer.

Ils précisent aussi que la « Paratonnerre » est une voie dans la face, dont la progression se fait en artificielle; leur intention était, ce jour-là, de rééquiper cette voie.

Enfin, ils affirment que leurs camarades, quoique ralentis par l'obscurité, ne se sont pas perdus et qu'ils n'ont fait appel à aucun secours extérieur. Ils étaient ici pour parfaitement bien équipés.

FRANCE VOISINE

Une exposition Fernier aura lieu à Pontarlier

ART

Samedi s'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'association des « Amis de Robert Fernier » au château de Byans, à Goux-les-Usiers, dans le Haut-Doubs, sous la présidence de M. Georges Droz.

Y assistaient le président des « Amis de Courbet », le conservateur du musée départemental, maison natale de Gustave Courbet, et le conservateur du musée de Pontarlier.

Il y aura cinq ans, en mai prochain, qu'est décédé à Goux-les-Usiers, le

peintre comtois Robert Fernier, auteur de plus de trois mille œuvres.

Exception faite de ses voyages à Madagascar, à Tahiti, au Maroc et en Espagne, Robert Fernier a été essentiellement un peintre du Jura français et suisse.

Il y a deux ans, une exposition rétrospective lui avait été consacrée à Sainte-Croix. L'assemblée de samedi a décidé d'organiser l'année prochaine une nouvelle rétrospective de ses œuvres, mais cette fois à Pontarlier même,

ville natale de l'artiste, où il passa une grande partie de sa vie, y fonda, avec trois autres peintres de la région, le salon des Annonciades et qui fut, sans pouvoir assister hélas à sa réalisation, l'une des meilleures cheville ouvrières de la création d'un musée dans la sous-préfecture du Doubs.

Ce musée sera probablement inauguré avec l'exposition rétrospective, consacrée à sa mémoire et à son œuvre.

La tour du temple de Môtiers a une histoire mouvementée

Les travaux de réfection de la tour du temple de Môtiers se poursuivent inlassablement et la tour, revalorisée et remise parfaitement en état, a vraiment fière allure. Les travaux étaient plus importants que prévu, du fait de la détérioration très accentuée à certains endroits; mais les devis ayant été calculés très prudemment par l'architecte, l'ensemble du crédit demandé au Conseil général devrait être respecté. Il s'agit d'environ 170.000 francs.

Toute la partie supérieure des échafaudages a déjà été enlevée, mais il reste encore passablement de travail à faire avant l'hiver. Il faut donc espérer que contrairement au ciel peu clément de ces derniers jours, la neige ne fasse pas trop vite son apparition. Cette tour de pierre, qui se dresse dans le ciel de Môtiers et du Val-de-Travers, a déjà été souvent le point de mire des éléments déchaînés de la nature. Ainsi lit-on dans une chronique d'un dénommé Louis Jeanrenaud, chronique retrouvée dans le coq (qui lui aussi a été restauré) mais difficilement lisible: «Le 15 août 1660, par un dimanche et durant l'office du soir, la foudre est tombée sur le haut de la tour du temple et elle fut incendiée. Un homme fut tué et d'autres blessés. La flèche fut rebâtie. Le 23 octobre 1760, la flèche fut renversée par un violent coup de vent et fut reconstruite la même année. Le 26 mai 1869, vers les 5 h et demie du soir, un jour de fête de Tir des prix, la foudre est tombée sur la flèche qui fut incendiée. Heureusement, les cloches furent préservées. Les communes décidèrent de faire reconstruire l'édifice en pierre ce qui revint à environ 18.000 francs. L'échafaudage a coûté 3600 fr, entendu qu'une partie de cette construction a été renversée par un violent coup de vent. Cher lecteur! Nos ancêtres ont fait construire en bois et nous avons fait construire en pierre; mais avec ces précautions prises par les communes de Môtiers et

Boveresse, lequel de nous aurait la prétention de croire que cette construction durera autant que la précédente? Ce n'est qu'une précaution que nous avons prise et rien de plus, car si le Maître invisible n'y met la main, ce dernier édifice pourra durer encore moins que les précédents.» Et c'est signé du 27 juillet 1871.

Après cela, on se devait peut-être encore plus qu'avant de restaurer cette tour, même si le prix à payer est difficilement supportable pour des petites communes. Gv

Le trottoir et la facture s'allongent

(c) Le Conseil général de Môtiers s'est réuni récemment pour discuter d'un cas d'urgence concernant les travaux de lotissement de Derrière-les-Jardins; une affaire de trottoir dont il fallait changer le tracé pour des raisons techniques et de sécurité.

Il a été notamment reproché de ne pas avoir tout prévu; cependant il faut relever que souvent, dans ce genre de travaux, les imprévisibles jouent un rôle non négligeable avec lequel il faut compter. C'est finalement avec 10 membres présents, 5 excusés et un absent non excusé, que le Conseil général a accepté l'arrêté qui prévoit un échange de terrain entre la commune et M. Louis Bromberger, et un supplément de 5500 fr. pour la construction d'un nouveau trottoir, plus long que celui prévu initialement, du fait qu'il se fera du côté de la courbe de la route; 5500 fr. s'ajouteront aux 396.000 fr. déjà votés par le Conseil général en mars 1981 pour ce lotissement.

A l'Ecole des parents

(sp) Durant ces prochains mois, l'Ecole des parents du Val-de-Travers a programmé quatre rendez-vous à l'intention des mères et des pères de la région qui souhaitent parfaire leurs connaissances dans le domaine si délicat de l'éducation des enfants.

Le 27 octobre, il sera question de la violence et des jeux infantiles; le 3 décembre, le problème de la contra-

ception pour les adolescents sera abordé afin que les parents sachent comment réagir en la matière; le 26 janvier, on traitera du développement de l'enfant de sa naissance à l'âge de six ans; enfin, le 2 février, une information sera donnée sur la question: comment préparer un enfant en vue d'une hospitalisation?

Ces conférences, bien entendu, sont ouvertes au public et non pas réservées aux seuls membres de l'Ecole des parents.

LES VERRIÈRES

Attention aux vaches!

Hier, vers 5 h 45, aux Verrières, M. C.B., de France, circulait des Verrières en direction de la frontière. Vers le pont de Meudon, son véhicule s'est soudain trouvé en présence d'un troupeau de vaches appartenant à M. J.F.S., des Verrières et qui n'avait pas été signalé. Malgré un freinage énergique, la voiture ne put éviter un bovidé et le tua sur le coup. Quant à M. C.B., après avoir reçu des soins à l'hôpital de Fleurier, il a pu regagner son domicile.

FLEURIER

Récupération de papier

(sp) Le 31 octobre, le Groupement scout de Fleurier organisera une grande récupération de papier dans le village du pied du Chapeau-de-Napoléon. Il est d'ores et déjà temps d'y penser et de préparer des paquets de journaux, revues et autres livres, bien ficelés, afin de les déposer à la date prévue devant les immeubles.

Naissances

Marie-Henriette et Vincent RION-GIGANDET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Marc-Antoine
17 octobre 1981
Hôpital Victoria 2012 Berne Rue du Levant 1 2114 Fleurier 33671-77

AVIS DIVERS

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités
COUVET ☎ 63 23 42
NON-REPONSE ☎ 63 19 89
FLEURIER ☎ 61 15 47
130859-84

NOTRE FEUILLETON

LA MENTEUSE ADORÉE

par Gladis KNIGHT

12 ÉDITIONS DES REMPARTS

Au bureau de l'état civil, Eva parut plus inquiète que jamais, surtout quand l'employé eut ouvert le registre devant nous.

«Laurel Smith, 21 Rowe Lodge. Parents: A. Smith décédé, Celia Smith, ménagère.»

Au-dessous: «Gregor Roy Mac Gregor, 28. Artiste. Parents décédés»

Eva m'entraîna dehors le plus rapidement possible. Dans la voiture, je fus surpris de voir briller dans ses yeux des larmes de colère.

— Oh! Greg, comment avez-vous pu? Pour l'amour du ciel, qu'espérez-vous gagner par une telle tromperie? Si c'est de l'argent, vous auriez pu m'en emprunter. Vous êtes dans de terribles ennuis, n'est-ce-pas? (Elle saisit mon bras). Mon pauvre ami!

— Eva, écoutez-moi, mon seul ennui est que je dis la vérité et que personne ne me croit. Il doit être évident

même à vous que j'ai épousé quelqu'un. Qui est-ce alors? Et où est-elle? Comment expliquez-vous l'absence de l'épouse, si ce n'était pas Laurel Smith?

Elle frissonna.

— Je ne sais pas, je ne sais pas.

Pendant le trajet du retour, elle renifla sans arrêt. Puis, une fois à Rowe's Vale, elle déclara:

— J'ai des éplattes à faire, je vous reverrai plus tard.

Elle conduisit sa voiture dans le parc et prit le sac à provisions sur le siège arrière. Tandis que je descendais, je vis, à côté de nous, une voiture de sport rouge, au volant de laquelle se trouvait Laurel Marsden-Smith.

Je l'aurais difficilement reconnue parce qu'elle portait des lunettes noires et que ses cheveux blonds étaient cachés par un foulard aux teintes heurtées, mais ce que je reconnus c'était l'élégant manteau si coûteux que je lui avait acheté pendant notre lune de miel.

Je saisis le bras d'Eva.

— Il y a ici quelqu'un que je désire vous présenter.

La tirant après moi, alors qu'elle était manifestement peu désireuse de me suivre, je l'entendais chuchoter:

— Greg, c'est Laurel Marsden-Smith, Greg, je vous en prie, ne faites pas de scène.

Et Eva fit tout ce qu'elle put pour paraître petite et passer inaperçue, tandis que je la tenais fermement et disais:

— Hello, Laurel, peut-être me reconnaîtrez-vous aujourd'hui?

Le visage tourna vers moi son regard anonyme et égaré, mais la bouche trembla de frayeur. Elle agita violemment la tête puis dit tristement:

— Non... oh si, vous êtes le garçon qui croit m'avoir épousée.

— Oui Laurel et il se trouve que c'est vrai.

Derrière les lunettes noires, les pupilles se dilatèrent.

— Vous êtes fou, je ne vous avais jamais vu avant que vous ne veniez à la maison raconter cette histoire ridicule.

Je dois savoir pourtant si je suis mariée ou non. Ecoutez, écoutez, vous feriez mieux de ne pas m'importuner davantage; sinon, j'appelle la police.

Eva tira sur ma manche et tourna son visage vers la femme dans la voiture. Elle dit respectueusement:

— Je vous en prie, n'en faites rien, il ne sait pas ce qu'il dit... il a été malade, vous savez...

Laurel haussa les épaules.

— Je suis désolée, mais c'est un peu gros, n'est-ce-pas? C'est... c'est affreux!

— Hello! Qu'est-ce qui est affreux, ma chère?

Le patron en personne se dressait derrière nous. Mr. Hartley Rowe.

— Bonjour Miss Black. (Il leva son chapeau tandis qu'Eva était pratiquement pliée en deux pour le saluer, puis, son sourire s'élargissant, il me tendit la main) Eh bien! MacGregor, je ne vous avais pas reconnu sur-le-champ! Vous connaissez Laurel?

Petit, rond, il avait une piètre allure pour un homme de son importance et un visage avec lequel n'importe qui d'autre eût paru ridicule, mais il s'arrangeait à rendre son apparence élégante, soignée et onctueuse, et par le fait de l'argent... infiniment respectable.

Il nous présentait l'un à l'autre, mais Laurel avait déjà mis le moteur en marche.

Chapitre VII

En ouvrant la porte de l'appartement, ce soir-là, je vis quelqu'un qui attendait dans l'ombre.

— Laurel!

En prononçant son nom, je me demandais comment elle avait pu entrer, puis je me rappelai: la clef!

Je lui avais naturellement donné une clef, il y avait longtemps.

Mon visage rayonna de bonheur. Ceci était une preuve irréfutable qu'elle avait menti en prétendant que nous n'étions pas mariés. Asuivre

LA CHAUX-DE-FONDS

Spectacle

« Siegfried » de Giraudoux, par le Théâtre Actuel

L'action se situe en 1921. Un Français amnésique est devenu par hasard un des chefs de file de l'Allemagne du 2^{me} Reich. De tout un peuple, Siegfried est l'espoir. A bout de bras, il porte cette Allemagne toute frémissante de grandeur et de lyrisme. Un génie craché du néant et trouvé par Eva. La femme qui le fait naître une deuxième fois. Dans les bras de cette dernière, sa mémoire reste arrêtée. Elle est repartie à zéro, chargée d'une nouvelle langue, porteuse d'autres émotions. Cette mémoire qui ne laisse absolument rien filtrer de son passé en France.

Rien ou sinon parfois le vague graphisme ou le semblant de son mot; un embryon de souvenir.

Puis on manipule habilement l'arrivée de Geneviève, une belle Parisienne qui fut sa maîtresse et qui pleure encore sa disparition. Pour elle, le choc est terrible. Lui, tout au contraire, garde sa sérénité, blottie sur son faciès marmoreen. En lui ne subsiste aucune trace, pas le moindre créneau de ses amours passées avec Geneviève. L'adjectif « ravissant » rebondit parfois de l'autre époque. Des mots, toujours des mots et encore, portés qu'ils sont par cette étrange

dualité au niveau du personnage et de la langue. Certes, il peut s'exprimer en langue française, mais sans chaleur, comme un « étranger » de sa propre culture. En deçà de sa propre source.

Sa langue maternelle est celle d'Eva. Des couleurs inhabituelles jaillissent des métaphores et ainsi servent à pousser l'image dans le dialogue, ce sont deux langues qui ne cessent de s'affronter. Symphonie verbale où les oppositions forment le rythme. Au demeurant, le mélange est saugrenu. La trame plus que désespérée de cette pièce en est la réconciliation franco-allemande. Inconsciemment en Siegfried déjà deux êtres se déchi-

rent. La vérité sur sa nationalité ne fera qu'aggraver sa blessure. Mais le choix est là. A la limite, indécrot de présence. Terrible à vrai dire, entre l'écrivain français qu'il fut et le chef allemand qu'il est, son cœur a plus qu'une valse hésitation. Un coup de feu et c'est décidé avec comme l'impression évanescence d'un vieux bruit de bottes. Ainsi Siegfried est arraché à ses phantasmes quasi à l'aube de sa nouvelle-ancienne vie. Avec une mise en scène signée Georges Wilson et servie par d'excellents acteurs, cette pièce s'inscrit parmi les meilleurs du Théâtre Actuel. Jean Desailly et Simone Valère en sont la respiration. By.

Cinquième Bourse suisse de l'horlogerie

La cinquième Bourse suisse de l'horlogerie s'est tenue samedi au Musée international d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. Il s'agit d'un « marché » unique destiné aux collectionneurs amateurs ou professionnels d'horlogerie ancienne, mais aussi à tous les curieux sensibles à l'esthétique et à la technique du monde de l'artisanat horloger.

Cette bourse a rassemblé une vingtaine d'exposants qui ont proposé horloges, pendules, montres anciennes,

mais aussi outillages, fournitures, matériel horloger divers, livres, documents, etc. La Bourse suisse de l'horlogerie, qui s'était tenue les deux premières années de son existence à La Chaux-de-Fonds, avait tenté durant quelques années une expérience de jumelage avec la Bourse aux armes de Neuchâtel. Mais vu la grande diversité des publics de ces deux bourses, elle a regagné son fief naturel, le Musée international d'horlogerie, qui reprend à son compte cette manifestation et l'intègre à ses divers éléments d'animation. (ATS)

LE LOCLE

Derniers honneurs à La Brévine

C'est avec une profonde tristesse que l'on a appris le décès de M. Gérard Patthey. Il avait fêté avec sa famille son 70^{me} anniversaire, lundi dernier, et pourtant le mal le tenait depuis quelque temps déjà. Souffrant d'une maladie du cœur depuis plusieurs années, sa santé déclinait de plus en plus depuis ce printemps.

Figure très connue et estimée, M. Patthey était très attaché à sa vallée et il ne l'avait quittée qu'un an, dans son adolescence, pour aller en Suisse allemande apprendre la langue. A la mort de son père, il reprit avec son frère et sa sœur le commerce de boulangerie-pâtisserie à la place du village. Puis il y a vingt ans, ils décidèrent de se séparer et M. Gérard

Patthey reprit un commerce de fourrages. S'il ne lui était plus possible ces derniers temps de diriger l'entreprise que son fils menait à bien, il surveillait toujours les affaires et s'informa jusqu'à sa mort de la bonne marche de la maison.

Travailleur infatigable, il connut de bons moments qu'il passait à jouer aux cartes avec des amis. Il prit part également à la vie active de la commune puisqu'il fit partie durant 25 ans du Conseil général et siégea, en tant que président, au sein de la commission scolaire. Il fit également partie durant 57 ans de la société de musique L'Avenir.

Les derniers honneurs lui ont été rendus samedi. M.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Etat civil de septembre

Mariage: Piaget Bernard André et Buchs Anne Françoise Germaine, mariage célébré au Cerneux-Péquignot, le 25 septembre.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20h30, Les aventuriers de l'arche perdue, (14 ans).

Eden : 18h30, Le feu dans la chair, (20 ans); 20h45, Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée, (16 ans).

Plaza : 20h30, Les valseuses, (18 ans).

Scala : 20h45, Rends-moi la clé, (14 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 11, rue Neuve, tél. (039) 224821.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21h30 - 4 heures.
Le Scotch : relâche.
La Boule d'Or : 21h30 - 4 heures.
Cabaret 55 : relâche.
Le Domino : relâche.

EXPOSITIONS

Relâche le lundi

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.

Pharmacie d'office : Coop, 70, rue de la Paix, jusqu'à 21h, ensuite tél. 221017.

DIVERS

Club 44 : 20h, «La Voie du Milieu», conférence par David Skitt.

Bureau consommateurs-informations : de 14h à 17h, Grenier 22, tél. 233709.

Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 312243.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.

Pharmacie d'office : Mariotti 38, Grand-Rue. Ensuite le N°177 renseigné.

Rédaction FAN des Montagnes

M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHX-DE-FONDS
Tél. : 039 22 47 54
Télex : 952134

ÉTAT CIVIL (14-15-16 octobre)

Naissances : Zuccala, Giuseppe Javier, fils de Francesco et de Aurea, née Francisco Meyer, Sophia Emmanuelle Bénédicte, fille de Jean-Pierre Charles et de Aline Mathilde Antoinette, née Redard-Jacot.

Promesse de mariage : Macellaio, Nicola Vincenzo Alberto, et Chollet, Jacqueline. Mariages civils : Besson, Claude François et Bailat, Myriam Yvonne Paulette; Deladoey, Jean-Daniel Gaston et Favre, Nelly Rose; Jaquet, Jean Edouard et Lagnaz, Gisèle Alice; Kiener, François Roland et Gisel, Patricia Andrée; Maire, Nicolas Charles Frédéric et Eberlé, Jocelyne Denise; Negri, Lorenzo et Piepoli, Anne

Françoise. Décès : Kaltenrieder, Robert Frédéric, né le 12.6.1908, époux de Clara Emma, née Fallet; Silva, Ferdinando Giuseppe, né le 14.1.1911, époux de Johanna, née Eggenweiler; Berger, née Fässler, Barbara, née le 27.4.1899, veuve de Berger, Charles Edouard; Graf, Charles Ernest, né le 21.4.1900, veuf de Alice Ida Laure, née Stoll; Hadorn, née Meyrat, Rosa Sophie, née le 6.5.1926, épouse de Hadorn, Edouard Albert; Crotanti, Lina Preziosa, née le 3.10.1907; Brügger, née Perret, née le 29.5.1905, épouse de Brügger, Léon Eugène; Soos, Istvan, né le 29.10.1903, époux de Maria, née Mozsolics.

Nominations

(c) Le Conseil communal du Locle vient de procéder aux nominations suivantes : M. Robert Pizzotti, du Locle, au poste de mécanicien-électricien aux Services industriels; M. Alain Matthey, du Locle, au poste d'appareilleur sanitaire aux S.I.

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif (très) réduit qui vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés); vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer; vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.; vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel (Annonces commerciales exclues)

Pour son magasin de la Treille, Coop Neuchâtel engagerait

- un vendeur qualifié en possession du CFC;
- une vendeuse fruits/légumes

Prendre contact avec Coop Neuchâtel - M. Pétremand - 2002 Neuchâtel, Portes-Rouges 55, téléphone (038) 25 37 21. 26080-36

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 70 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

OFFRES D'EMPLOIS

L'Eau Vive Association pour la sauvegarde de la jeunesse met au concours le poste de

directeur

du Foyer pour apprentis, Fribourg.

Conditions :
- diplôme d'éducateur ou formation jugée équivalente
- expérience pratique dans le domaine de l'éducation auprès des adolescents
- aptitudes à gérer un foyer pour jeunes
- âge minimum : 30 ans
- langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Salaire : selon normes en vigueur.

Les offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et références sont à adresser à : « Association Eau Vive » p.a. Direction de la Santé Publique Route des Cliniques 17 1700 Fribourg. 26211-36

ret sa

Recherches économiques et techniques
Entreprise régionale de promotion d'entreprises fournissant des services d'appui variés cherche

un directeur

Ce poste requiert :
- de solides connaissances en microtechnique, électronique et mécanique
- une expérience des opérations industrielles, de l'introduction et de la promotion de produit existants ou d'innovations sur le plan technique et commercial
- la maîtrise de la langue française et une bonne pratique de l'anglais et de l'allemand
- un sens élevé de la communication et des contacts
- la capacité d'animer et de conduire des équipes
- une forte aptitude à prendre des initiatives.

Nous offrons au titulaire de cette fonction :
- la possibilité d'accomplir une mission passionnante en s'appuyant sur une équipe qui a fait les preuves de son efficacité au service des entreprises
- le traitement d'objectifs nombreux et variés
- de multiples contacts de haut niveau en Suisse et à l'étranger
- une rémunération et des conditions sociales en rapport avec les exigences du poste.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leurs offres de service complètes à l'adresse suivante :
Monsieur Alain GRISEL
Président du Conseil d'Administration de RET S.A.,
12, avenue Léopold-Robert,
2300 La CHAUX-DE-FONDS. 27997-36

l'Alpe des Chaux

au-dessus de Gryon, près de Villars cherche pour sa Société d'Animation et de Services (gestion d'un ensemble immobilier de 300 propriétaires)

UN OU UNE COMPTABLE

confirmé (e) pour remplacer le titulaire de ce poste démissionnaire. Nous souhaitons engager une jeune personne (âge idéal 25 à 35 ans) ayant une bonne pratique comptable, la capacité de suivre d'une manière indépendante les dossiers et pouvant s'occuper occasionnellement des contacts avec la clientèle suisse et étrangère. Langues allemande et anglaise souhaitées. L'intéressé (e) devra habiter la région et posséder un véhicule.

Il s'agit d'un poste intéressant et varié pour un (e) employé (e) aimant travailler d'une manière indépendante et souhaitant des contacts avec les clients. Ambiance agréable au sein d'une petite équipe. Prestations sociales d'une entreprise moderne. Facilités sportives.

Date d'entrée : tout de suite ou à convenir.
Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, à : direction Société d'Animation et de Services S.A., Alpe des Chaux, 1882 Gryon. 27795-36

vibro meter sa

Nous développons et fabriquons des appareils électroniques de mesure et de surveillance utilisés dans la recherche, l'industrie et l'aviation. Vu l'essor croissant de notre entreprise, nous désirons renforcer l'effectif du Team de notre département « Avionic » pour lequel nous cherchons à engager :

MÉCANICIENS-ÉLECTRONICIENS

Ces futurs collaborateurs devront être apte après une période de mise au courant de travailler de façon indépendante.

Domaine d'activité : mesures, contrôles, mise au point d'équipements électroniques destinés à la surveillance de vibration des moteurs utilisés en aéronautique.

Date d'entrée : à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels, ou d'appeler le (037) 82 11 41, int. 58.

VIBRO-METER S.A., Moncor 4, 1701 FRIBOURG. 27782-36

Nouveau à Neuchâtel

Pour divers montages dans la région de Neuchâtel nous cherchons :

maçons serruriers

Super-salaires ! Super-indemnités !

038-25 02 35 26189-36

ADIA pour ceux qui ont un but. Nous cherchons :

mécaniciens de précision

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

ADIA interim

Le travail temporaire signifie coopérer, suppléer. Annoncez-vous ! Nous cherchons :

manceuvres

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel 27814-36
Tél. 038/24 74 14

ADIA interim

PROFESSIONS MÉDICALES AUXILIAIRES

Le Docteur Raymond B. Traube

psychiatre-psychothérapeute F.M.H.
a ouvert son cabinet à temps partiel à Neuchâtel
10, rue du Château, 2^{me} étage
tél. (038) 24 31 51

Ancien assistant au Service Médico-Pédagogique Vaudois (Prof. R. Henny et Prof. W. Bettschart) à la Clinique Psychiatrique Universitaire de Cery (Prof. C. Müller, Prof. L. Kaufmann) au service de Pédiatrie de Neuchâtel, Cadolles-Pourtalès (D^r P. Pilloud, D^r H. Gaze et D^r G. de Meuron) à la Policlinique Psychiatrique Universitaire de Lausanne (Prof. P.-B. Schneider)

Médecin adjoint de l'E.T.I.A. (Equipe Thérapeutique des Institutions pour Enfants et Adolescents du Canton de Neuchâtel) (D^r K. Kladny)

Reçoit sur rendez-vous, les lundi, mardi et jeudi matin.

L'horaire d'une consultation sans rendez-vous pour Jeunes (écoliers, apprentis, etc.) paraîtra ultérieurement. 25427-50

AVIS DIVERS

A LABRI DU PÉPIN AVEC servitorre

25943-10



SALON-EXPO DU PORT

DU 16 OCTOBRE
AU 25 OCTOBRE 1981

RESTAURATION
TENTE CHAUFFÉE

venez nous rendre visite au Salon du Port

il y a 3 bonnes affaires à ne pas manquer!

au stand 44 GARAGE DE LA ROTONDE - J.P. BESSON

avec

Clarion

à l'achat du PE 698 à Fr. 398.-



Auto-radio MW/LW/UKW stéréo - lecteur de cassettes stéréo - Loudness incorporé - balance stéréo - circuit antiparasite incorporé
Spécialement conçu pour la Suisse romande

nous vous offrons un
AUDIO BLIND valeur Fr. 98.-



Safe pour auto-radio verrouillable avec une clef spéciale. Ce «coffre-fort» dissimule discrètement votre appareil et prévient toute tentative de vol.

avec

Leclanché

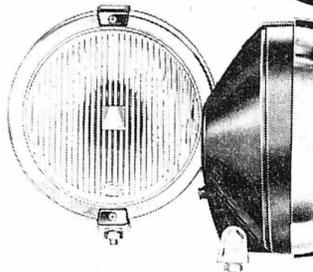


en passant à notre stand
vous recevrez une documentation
et un

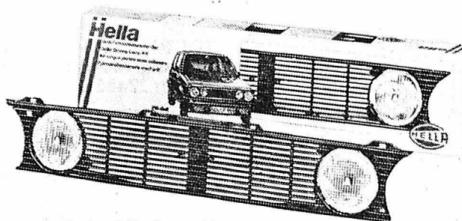
BON d'une valeur de **Fr. 20.-**
pour l'achat d'une batterie
(valable jusqu'au 31.03.82)

avec

HELLA



pour toute
commande
de phares que
vous passerez
à notre stand
au Salon du
Port



vous bénéficiez d'un

**rabais
exceptionnel**

LE REVÊTEMENT
DE SOL LE PLUS
POPULAIRE EN SUISSE

novilon®

Démonstration au stand
Masserey

Aujourd'hui et demain

démonstration

AGFA
Agfa family un cadeau de famille
projecteur dias
grand choix de flashes

OLYMPUS
appareil 24 x 36 reflex
présentation des modèles de poche
XA 24 x 36

ELMO
caméras et projecteurs Super 8

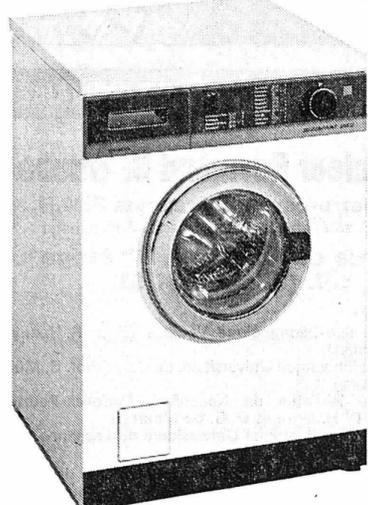
UNIPHOT SA

Neuchâtel : Photo-Ciné
AMERICAIN, Photo-Ciné GLOOR
Saint-Blaise Photo-Ciné LANZONI
Cernier : Photo-Ciné SCHNEIDER
Fleurier : Photo-Ciné SCHELLING



ALORS
QUE CERTAINS
ONT
LA NOSTALGIE
DU PASSÉ

NOUS,
NOUS FAISONS
LE PLEIN
DE DYNAMISME



EN
MÉNAGER

Jeanneret

C'EST
AUTRE
CHOSE

Stand 51

Seyon 26-30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77
Jeanneret
& C^o SA

APPAREILS MÉNAGERS
HI-FI
RADIO - TÉLÉVISION
VIDÉO

tapis de milieux
et tours de lit

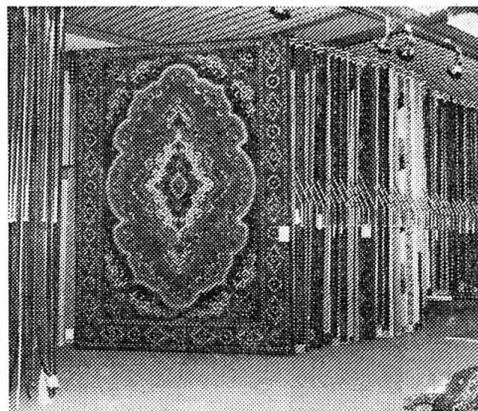
Masserey

Sur supports mobiles, nous avons sélectionné
pour vous de très beaux tapis de milieux et
tours de lits.

Chauds, colorés, et résistants, ces tapis sont
livrables dans toutes les dimensions, dans les
dessins classiques et modernes.

Ils créent une atmosphère et enrichissent votre
intérieur.

25526-93



Prix spéciaux d'exposition

La consommation des petites.
Les performances de la classe moyenne.
Le confort des grandes.



**CITROËN
VISA II**

Fr. 9850.-

Visa 608

CITROËN VISA II

Ouvert de 14 h à 22 h

Dés 21 heures dans la halle des restaurants

THE SHOCK HOT STOMPERS

**CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS**

- Pour toutes vos opérations bancaires
- Arrêtez-vous à notre stand pour participer à notre concours

Siège : Place Pury
Agence : rue de l'Hôpital 5

Participez au concours

annonces Suisses Schweizer Annoncen
assa
Assa Annonces Suisses SA
2, Faubourg du Lac
2001 Neuchâtel

Bulletins de participation : stand N° 33
Les prix sont exposés c/o Uniphot SA
Florimont Watch
P. Currat

Neuveau

**Husqvarna-
Linnea**
Unique au monde...



EN DÉMONSTRATION

AGENCE OFFICIELLE

A. GREZET

Seyon 24-24A - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 50 31. 99435-A

26012-93

Au stand N° 47 tous les jours

DÉGUSTATION DE CAFÉ

Fr. 1.-

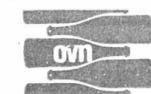


AU MOKA
SPÉCIALISTE
CAFÉ - THÉ

TORRÉFACTION JOURNALIÈRE
Vente en gros et au détail

26010-93

EXPO-DÉGUSTATION



Office des Vins de Neuchâtel

Concours de dégustation de blancs

Nombreux prix et diplôme de l'O.V.N.

OUVERT :

Semaine : 17 h à 21 h
Samedi et dimanche 16 h à 21 h

25571-93

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
FAN L'EXPRESS
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUTS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 08 01

STAND 29



VILLE DE BIENNE

Si le crédit est accepté

Bientôt un musée Robert ?

De notre rédaction biennoise : Si les conseillers de ville disent oui jeudi soir prochain au crédit extraordinaire de quelque 450.000 fr. qui leur est proposé, Bienne pourrait bien être la première ville de Suisse à disposer d'un musée spécialement aménagé pour l'exposition d'aquarelles. Le bâtiment de la fondation Neuhaus, à la promenade de la Suze, abriterait ainsi les œuvres naturalistes de trois membres de la dynastie des peintres Robert : Léo-Paul, Philippe et Paul-André.

La culture est décidément à la une de l'actualité ces jours-ci à Bienne, notamment en ce qui concerne l'avenir de la maison du Peuple. Pour certains, il s'agit d'en faire un centre commercial, d'autres se battent pour la création d'une maison de la culture, d'autres encore pour les deux à la fois. Si des divergences existent aussi quant à la conception d'un musée des beaux-arts à Bienne, un premier pas dans ce sens pourrait bien être fait jeudi soir prochain au Conseil de ville. Tout n'est pourtant pas dit. Vu la situation très précaire des finances biennoises, il se pourrait bien que les conseillers de ville, qui auront d'ailleurs d'autres chats à fouetter, refusent le crédit extraordinaire de 447.300 fr. qui leur est soumis pour l'élaboration d'un musée Robert, à Bienne.

COMITÉ D'INITIATIVE

L'idée d'un tel musée ne date pas d'hier. Sur le thème « flore et faune », les caves du Ring, à Bienne, abritaient, en 1972, une remarquable exposition consacrée à trois membres de la dynastie des peintres Robert, originaire du canton de Neuchâtel, Léo-Paul (1851-1923), Philippe (1881-1930) et Paul-André (1901-1977). Suite à cette exposition, un comité d'initiative, animé entre autres par le D^r Heinrich Spinner, se donna pour but de trouver une solution durable et sûre pour l'exposition de ces aquarelles. Grâce notamment aux contributions du canton de Berne et de la municipalité biennoise, le comité parvint ainsi à former la base d'une importante collection. L'exposition commémorative, à l'occasion du centenaire de la naissance de Philippe Robert, organisée cet été, a révélé l'intérêt profond que le public porte à ces œuvres.

OÙ EXPOSER CES AQUARELLES ?

Fin 1979, la fondation Robert voit le jour. Elle reprend alors à son compte la tâche entreprise par le comité d'initiative dont l'un des objectifs

Au feu

(c) Les premiers secours ont dû intervenir au milieu de la nuit, peu avant une heure du matin, pour éteindre des poubelles de plastique entre la place centrale et la place du général Guisan. On ne connaît pas les auteurs de cette mauvaise plaisanterie.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési Route de Neuchâtel 140 2505 BIENNE Tél. : 032 22 09 11 Téléx : 34 184

tifs consiste à rendre la collection Robert accessible au public. Restait alors à trouver les locaux adéquats.

Quatre ans auparavant, en 1975, suite au legs de Dora Neuhaus, une autre fondation était constituée, la fondation Neuhaus dont le but était entre autres la création d'un musée des beaux-arts à Bienne. Il s'agissait dès lors de savoir si les locaux de la promenade de la Suze conviendraient à l'exposition des aquarelles des trois peintres. En collaboration avec le département culturel et après avoir consulté Ingrid Ehrensperger, historienne d'art, et Hans Fluckiger, architecte, les deux conseils de fondation ont élaboré un projet que les conseillers de ville examineront lors de leur prochaine séance. S'ils l'acceptent, rien ne sera dit pour l'immédiat puisqu'il faudra encore obtenir un permis de construire, cela dans un délai assez vague. « A Bienne, il faut aujourd'hui compter entre trois et dix-huit mois pour l'obtention d'une telle autorisation. Les travaux proprement dits pourront alors démarrer. Ils dureront trois mois », précise l'archi-

Nombreux blessés sur les routes

De notre rédaction biennoise : Le temps lourd est-il responsable des nombreux accidents de ce week-end ? On se pose en tout cas la question à la police municipale, la journée de samedi ayant été particulièrement visée. Les nombreux Biennois blessés ont tous été conduits à l'hôpital régional.

Peu après 8 h, une première collision avait lieu entre une voiture et un motocycliste, un Biennois de 63 ans, au chemin des Tilleuls. A midi, un motocycliste, lui aussi Biennois, âgé de 18 ans, a fait une chute avec son véhicule à la rue des Alpes. Il s'est blessé à la tête. Une heure après, ce sont deux voitures qui entraient en collision à la route

de Boujean. La conductrice, non fautive, une Biennoise de 29 ans, a été blessée à la tête.

de Boujean. La conductrice, non fautive, une Biennoise de 29 ans, a été blessée à la tête. PRÈS DE SONCEBOZ A 14 h, deux Biennois, un jeune homme de 24 ans et sa compagne de 26 ans, ont été blessés aux bras et aux jambes lors d'une collision frontale entre La Heutte et Sonceboz. Dans la soirée, peu après 20 h, un motocycliste de 19 ans a fait une chute à la hauteur du cimetière de Madretsch, à Brugg. Puis, à 22 h 15, une voiture est entrée en collision avec une moto à la bifurcation du Marché-Neuf, rue Franche. Le motard, un habitant de La Chaux-de-Fonds, a été également blessé dans cet accident.

te Hans Fluckiger, chargé des travaux. Ces derniers sont d'un type un peu particulier puisqu'un éclairage très spécial doit être adapté aux aquarelles qui ne supportent pas les rayons ultra-violet. Ce sera d'ailleurs là une première suisse : aucun musée ne possède, pour l'heure, de salles spécialement réservées aux aquarelles. Ces dernières dorment en général au fond des tiroirs ou sous des toiles que l'on ne soulève que pour quelques rares occasions. Cependant, malgré ces adaptations, le cachet du bâtiment de la promenade de la Suze n'en sera pas dénaturé pour autant. Les anciennes vitres seront conservées, doublées d'un filtre. Des rideaux spéciaux diminueront encore les rayons ennemis de l'aquarelle. Grâce à des régulateurs de lumière, l'installation restera néanmoins polyvalente. Des huiles, par exemple, pourront également être exposées dans ces salles. Dans l'esprit de chacun, tant dans celui de l'ex-maire de Bienne, M. Fritz Staehli, également président de la fondation Neuhaus, que d'Ingrid Ehrensperger ou Hans Fluckiger, il ne s'agit pas de créer un musée aux structures rigides mais bien plutôt d'aller dans le sens d'un musée des beaux-arts ouvert à tous les courants d'idées. « Ce n'est ici qu'un premier pas que chacun souhaite pouvoir poursuivre », disent-ils. M. B.

CANTON DE BERNE

Création d'un synode

Nouvelle constitution pour les catholiques

A la fin du mois de mai, les catholiques-romains du canton de Berne ont voté leur nouvelle constitution ecclésiastique. La modification de l'article 84 de la constitution cantonale, adoptée en décembre 1979, permettait de réviser la loi sur les cultes et donnait la possibilité de créer un synode cantonal.

Le canton de Berne octroie le statut d'« Eglise nationale » ou « Landeskirche » aux Eglises évangélique-réformée, catholique-romaine et catholique-chrétienne. Il leur accorde le statut de personnes morales de droit public. Les paroisses jouissent également du statut de personnes morales de droit public et possèdent pratiquement la même souveraineté que les communes civiles. Par décret, le Grand conseil délimite leur territoire. La loi sur l'organisation des cultes ainsi que la loi sur les communes régissent leur organisation.

Jusqu'à présent, la commission catholique-romaine du canton de Berne fonctionnait au titre d'organe consultatif du gouvernement, mais sans avoir de compétences proprement dites.

DÈS 1969

En 1969, l'évêque de Bâle et la commission catholique-romaine s'adressaient pour la première fois aux autorités pour solliciter la création d'un synode. De fait, les paroisses, seuls organismes ecclésiastiques de droit cantonal, petites entités juridiquement souveraines, handicapées par la réalisation de ses tâches pastorales d'ensemble, régionales, diocésaines et nationales. La situation d'alors ne permettait pas à l'Eglise locale d'être un relais dynamique de l'Eglise universelle. Dorénavant, les paroisses s'administreront de façon autonome dans les limites des prescriptions légales et de la nouvelle constitution.

La création d'un synode cantonal comblera cette regrettable lacune et permettra le déploiement d'une vie ecclésiastique et pastorale en conformité avec les besoins actuels. La nouveauté de la constitution ecclésiastique que les catholi-

ques du canton de Berne se sont donnée, réside essentiellement dans le domaine pastoral. Une Eglise nationale ne jouit pas d'une totale autonomie. L'article 2 en définit la marge : « L'Eglise nationale règle ses affaires de manière autonome dans les limites de la constitution du canton et de la loi sur l'organisation des cultes ».

DISTINCTION

C'est ici qu'intervient l'indispensable distinction entre les affaires temporelles d'ordre juridique, administratif et financier et les affaires spirituelles d'ordre pastoral et strictement ecclésiastique. Dans un tel statut d'Eglise nationale, ces deux ordres doivent être clairement définis et précisés pour sauvegarder, par des accords mutuels, les prérogatives de l'Etat et simultanément les prérogatives de l'Eglise. La loi cantonale sur l'organisation des cultes de 1945, actuellement encore en vigueur, tient compte de ces domaines spécifiques. Elle n'entraîne nullement la pratique pastorale de l'Eglise, surtout au niveau de la vie paroissiale qu'elle privilégie tout particulièrement. Comme toute loi établie pour un temps et des circonstances historiques données, elle évolue selon les nécessités. C'est actuellement le cas pour le canton de Berne dans ses relations avec l'Eglise.

Par sa constitution, l'Eglise nationale catholique-romaine précise ses buts. Ils s'articulent nettement autour de trois axes : la promotion des intérêts de la collectivité catholique-romaine dans le canton ; le maintien et le développement harmonieux des relations entre l'Eglise et l'Etat ; le soutien de l'Eglise dans l'accomplissement de ses tâches pastorales.

MÊMES DROITS

Elle propose expressément, sans pouvoir pour autant leur accorder les mêmes droits qu'aux fidèles autochtones, une large participation des étrangers. Elle assure la péréquation financière entre les paroisses. Elle favorise l'œcuménisme, le dialogue entre les Eglises de diverses confessions chrétiennes et soutient les œuvres pastorales hors de son territoire, tout au moins celles qui ont des incidences intercantoniales. Par cette dernière clause, l'Eglise nationale catholique-romaine du canton de Berne pourra, fort heureusement, participer financièrement au développement des activités pastorales communes dans la partie francophone du diocèse de Bâle, le Jura, Bienne romande et les cantons environnants.

Exposition Anker Plus de 100.000 visiteurs

ANET (ATS). - L'exposition Albert Anker qui ferait ses portes ce week-end à Anet, a attiré une foule de visiteurs. Ainsi, vendredi, le 100.000^{ème} visiteur a pu être accueilli. Il s'agissait en l'occurrence d'une femme d'Aegerten, dans le canton de Berne, qui a reçu à cette occasion une gerbe de fleurs et un livre sur Albert Anker.

Du 19 septembre au 18 octobre, on a pu admirer à Anet, lieu de naissance et domicile d'Albert Anker, né il y a 150 ans, 300 œuvres du peintre, prêtées par des musées ou des particuliers. Parallèlement, le Kunstmuseum de la Ville fédérale propose une exposition de 30 œuvres d'Anker. On peut visiter cette exposition jusqu'au 15 novembre.

TRAMELAN

C'est bientôt « Ex-Tra »...

(Sp) Destinée à mettre en valeur le commerce local, la traditionnelle « Ex-Tra » aura lieu cette année du jeudi 22 au dimanche 25 octobre et elle devrait connaître son habituelle animation. Une fois de plus, il y aura possibilité de se restaurer et l'école professionnelle sera également présente à un stand.

Dans son message adressé aux catholiques du canton de Berne en mai dernier, mgr Haenggi, évêque de Bâle, reconnaissait l'importance pastorale d'un futur synode et donnait son accord à la nouvelle constitution ecclésiastique. Il soulignait en effet que le synode sauvegarde l'autonomie des paroisses et qu'il répond en même temps aux besoins de la vie pastorale d'aujourd'hui. De par sa représentativité, il assumera mieux la fonction de l'Eglise établie en « partenaire » de l'Etat. Il sera en mesure de traiter de questions ecclésiastiques à pied d'égalité avec les autres Eglises et les synodes des cantons diocésains ou leurs instances équivalentes.

Par la reconnaissance et l'autonomie accordées aux cinq régions pastorales cantonales, il favorisera un service plus fonctionnel et plus efficace pour les régions elles-mêmes et pour les paroisses.

DES RELATIONS AVEC LE JURA

En outre, le synode assumera les relations nécessaires avec les catholiques du canton du Jura. Respectueux des particularités régionales, il se donnera nécessairement les moyens de sauvegarder cette unité pastorale maintes fois souhaitée. Dans l'avenir, le synode de l'Eglise nationale catholique-romaine du canton de Berne et la collectivité ecclésiastique cantonale du Jura seront appelés à collaborer étroitement au service de tâches pastorales communes. Le synode se composera de 90 délégués et sera l'organe représentatif suprême de l'Eglise nationale. Son conseil aura neuf membres non synodaux. Il sera l'organe de contrôle et l'organe exécutif et administratif de cette même Eglise nationale. Il la représentera dans ses relations extérieures. Parmi ses membres, deux représentants au moins devront être de langue française.

Ainsi la nouvelle constitution de l'Eglise nationale catholique-romaine du canton de Berne ne modifie pratiquement ni son statut dans l'Etat, ni ses rapports avec lui. Elle permet son « aménagement » interne et lui procure les avantages d'ordre pastoral nécessaires à l'accomplissement de l'ensemble de ses tâches. R. R.

L'activité de la police cantonale en septembre

- Durant le mois de septembre, la police cantonale bernoise a dû intervenir dans les cas suivants (entre parenthèses les chiffres du mois précédent) : - 1237 (1131) vols pour un montant de 1.236.625 fr. (929.818 fr.) ; - 1104 (914) véhicules volés, dont 862 (761) ont été retrouvés ; - 80 (67) escroqueries et falsifications pour un montant de 366.983 fr. (537.174 fr.) ; - 111 (45) délits contre les mœurs ; - 78 (56) infractions à la loi sur les stupéfiants ; - 1 (2) mise en danger de la vie d'autrui ; - 12 (3) cas de menaces ; - 1 (2) cas de chantage ; - 6 (3) violences contre les fonctionnaires de police ; - 1 (1) cas de contrainte ; - 1 (4) brigandage ; - 7 (6) vols commis par violence ; - 49 (34) cas de lésions corporelles et voies de fait ; - 50 (53) cas de décès extraordinaires, dont 16 (14) suicides, 12 (15) par accidents de montagne ; - 7 (6) incendies intentionnels ; - 38 (48) incendies ; - 19 (18) avis de disparition, dont 16 (14) cas éclaircis. (OJD)

SORNETAN

Tir de clôture

(c) Le dernier tir de l'année, à Sornetan, a connu un beau succès, et c'est Samuel Gyger, de Souboz et Hervin Michel qui ont remporté ce tir de clôture.

MOUTIER

La bonne boule

(sp) Le dernier concours de boule prévoyait un connu son habituel succès, aux Evallins. La victoire est revenue à Angelo Lusa et André Marquis.

CANTON DU JURA

A Delémont

Un deuxième cinéma

DELEMONT (ATS). - Delémont et sa vallée - une trentaine de milliers de personnes - ne disposaient jusqu'à samedi d'un seul cinéma, depuis la fermeture récente de l'« Apollo », en ville de Delémont, où s'érige désormais un immeuble commercial avec une galerie marchande. A l'initiative de l'ancien président du Centre culturel régional de Delémont et des environs, une coopérative s'est créée pour l'installation d'un nouveau cinéma dans la Vieille-Ville.

INAUGURATION

Ce cinéma, « La Grange », a été inauguré samedi en présence des autorités communales et cantonales.

La bonne table

(c) La quinzaine de la bonne table vaudaise s'est ouverte dimanche, première d'une manifestation appelée à se répéter chaque année. C'est la Fédération des cafetiers et restaurateurs du district qui a pris cette initiative. Le syndicat d'initiative régional n'a pas manqué d'apporter son appui. Pas moins de dix-huit établissements participent à cette manifestation en offrant des menus particuliers à des conditions avantageuses. En tout, près de 60 menus sont à la carte générale. Enfin, tous les convives recevront une carte de remerciements au nom de Pro Jura, office du tourisme.

Pour les rhumatisants

(c) Vu le succès des cours de gymnastique prophylactique organisés pour les rhumatisants par la ligne jurassienne, celle-ci récidivera en novembre et décembre prochains. De nouveaux cours auront lieu à Delémont, au centre réformé ; à Porrentruy, à l'Institut Saint-Paul et à Saignelégier, à l'hôpital Saint-Joseph. Des cours de gymnastique aquatique seront en outre donnés à l'hôpital de Porrentruy, dans une eau chauffée à 34 degrés, tous les mardis et jeudis. Ils seront dispensés par groupe de sept personnes au maximum. V. G.

Doté d'une centaine de sièges, il entend promouvoir un cinéma de qualité et la salle, pendant la journée, pourra être mise à la disposition des écoles et sociétés qui le souhaitent. La forme de la coopérative a été bien accueillie puisque près de 850 personnes ont acquis une part, dont une centaine extérieures au canton du Jura. Quant aux communes, Delémont en particulier, mais aussi plusieurs de l'agglomération, elles ont résolulement soutenu cette initiative.

AUX RANGIERS

Session des institutions d'assistance

(vg) Les institutions d'assistance publique et privée de Suisse romande ont choisi de siéger aux Rangiers, pour la première fois dans le canton du Jura, à l'occasion de leur réunion de 1981. L'association qui les groupe a pour but d'éveiller l'intérêt pour les questions d'assistance, de provoquer le progrès et le développement organique de l'assistance, dans le droit cantonal et fédéral, d'éclairer l'opinion et de cultiver les relations entre les membres par des conférences sur les sujets d'intérêt général, enfin d'organiser des cours d'instruction et la création de groupements d'institutions d'assistance.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

B. Willemin 2852 COURTÉLLE

Tél. : 066 22 25 38 Téléx : 3 45 63

Accident de voiture Jeune homme noyé

BERLINCOURT (ATS). - Un jeune homme circulait vendredi soir avec un auto-stoppeur de Glovelier en direction de Soulce. Peu après Berlincourt, dans un léger virage, sa voiture a mordu sur la droite de la chaussée, qu'elle a ensuite traversée avant de percuter un arbre et de tomber dans la Sorne en contrebas. Si le passager a été éjecté et s'en est sorti indemne, il n'en a pas été de même du conducteur, qui a péri noyé et dont le corps n'a été retrouvé que quelques heures plus tard. La victime est M. Pierre-Alain Rérat, âgé de 23 ans, de Fahy, récemment élu instituteur à Soulce. Il était rentré cet été des Seychelles où il avait enseigné dans le cadre de la coopération mise sur pied par le canton du Jura.

PORRENTUAY

Exposition d'oiseaux

(c) Samedi et dimanche, plus de 400 oiseaux d'agrément ont été exposés à l'aula Cuenin, à Porrentruy, à l'initiative de la société d'ornithologie « La Bergeronnette », de Porrentruy, que préside M. Maurice Faivre, de Charmoille. Des éleveurs jurassiens et français ont présenté leurs bêtes ailées à cette occasion. C'était la dixième édition de l'exposition franco-suisse. Cette exposition a d'ailleurs lieu dans chaque région frontalière alternativement, chaque année. Près de cent éleveurs étaient présents à Porrentruy, venus du Locle, de Porrentruy et de Delémont et, du côté français, d'Exincourt, de Montbéliard et de Mulhouse. L'exposition a obtenu un vif succès populaire.

Un Jurassien se tue près de Belfort

(c) Dimanche, vers quatre heures, on déplorait un accident mortel de la circulation qui s'est produit près de Chaux, à quelques kilomètres de Belfort. M. Michel Lachat, 30 ans, demeurant à Saint-Ursanne circulait en voiture quand il perdit le contrôle de sa machine. L'automobiliste helvétique a alors percuté une maison, dans des circonstances non déterminées. Il a été gravement blessé. M. Lachat a été transporté au Centre hospitalier de Belfort par l'ambulance des sapeurs-pompiers de cette ville. Il y est décédé.

Aide sociale : réunions d'information

(c) Les responsables des œuvres sociales dans les districts et dans les communes ont pris part, en fin de semaine, à des réunions d'information. Ils ont parlé des questions touchant à la répartition des charges - un sujet présenté par M. Oswald Widmer, réviseur - . Le problème des enfants placés et des adoptions a été traité par une assistante sociale, M^{lle} Hélène Amstutz. Le secours jurassien d'hiver et l'œuvre jurassienne de secours ont été décrits par le chef de l'aide sociale, M. Jean-Pierre Jollat. Enfin, les problèmes inhérents aux handicapés ont été présentés par un handicapé qui a pu rendre les personnes valides attentives aux mille difficultés qui se dressent quotidiennement sur la route des handicapés. Cette séance d'information a été suivie avec beaucoup d'intérêt par de nombreux invités.

LA PUBLICITE un second souffle dans une difficile compétition

SERVICE DE PUBLICITE FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Coupe d'or du bon goût français

Le 30 septembre dernier à Paris, la compagnie des montres Longines se voyait décerner la coupe d'or du bon goût français. L'édition 1981 de cette distinction revient à la manufacture horlogère pour le style et la maîtrise qu'elle apporte à la création et à la production de ses modèles. La réception eut pour cadre l'hôtel Georges V. MM. Manfred H. Laumann, directeur général de la compagnie des montres Longines, et Didier Bévillon, directeur de Longines-France, reçurent ce trophée honorifique des mains du président du comité de la Coupe d'or du bon goût français, en présence de nombreuses personnalités du sport et du spectacle.

X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

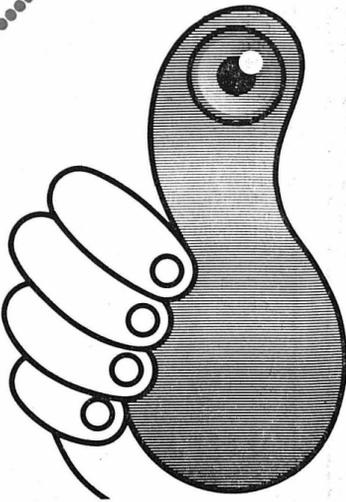
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5

Tél. 038-24 63 63

50024-10

82 M4

CORDIALE
INVITATION



JOURNÉES PORTES OUVERTES

Dans le cadre de la Semaine suisse

l'IMPRIMERIE CENTRALE

et de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL SA

a le plaisir de vous inviter à des journées
PORTES OUVERTES

le mardi 20 octobre 1981 de 15 h à 20 h
et le mercredi 21 octobre 1981

de 14 h à 16 h.

Durée de la visite : 1 h 30

FAN

IMPRIMERIE CENTRALE
ET DE LA FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL SA

4, rue Saint-Maurice

ICN



La
«Semaine suisse» 1981
est consacrée
à la branche
graphique.

25684-10

SUBITO

OFFRES D'EMPLOIS

STYLOR S.A.
19, chemin du Château-Bloc
1219 Le Lignon-Genève
cherche

SERTISSEUR

pour travaux très soignés.
Prendre rendez-vous au
(022) 96 13 90. 27778-36

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel



Copyright opera mundi



ACIERA

Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

L'extension de notre programme de fabrication nous oblige à repourvoir les postes suivants dans notre département de vente :

UN COLLABORATEUR TECHNICO- COMMERCIAL

qui pourrait, après une période de formation, fonctionner comme assistant d'un de nos chefs de marchés. Ce poste intéressant et varié conviendrait à un candidat dynamique ayant un contact aisé avec la clientèle et désirant travailler de façon indépendante. Nous demandons à ce futur cadre de bonnes connaissances des langues allemande, française et éventuellement anglaise.

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

de préférence de langue allemande à qui nous confierons des travaux de correspondance intéressants et variés ayant trait à la vente de nos machines sur différents marchés.
Entrée : immédiate ou à convenir.

Nous prions les personnes intéressées d'adresser leurs offres à ACIERA S.A., 2400 Le Locle, ou de prendre rendez-vous en téléphonant au (039) 31 49 03. 27793-36

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse),
tél. 039 / 31 49 03

CUISINIER

est demandé tout de suite ou pour date à convenir, pour travailler dans cuisine moderne et de plain-pied. Bonne ambiance. Bons gages.
Faire offres au Buffet de la Gare Yverdon-les-Bains, tél. (024) 21 49 95. 26060-36

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL

Mercredi 21 octobre à 20 h 30

Les productions Maguy Chauvin présentent :

RENCONTRE AVEC LA ROUMANIE

**BALLET FOLKLORIQUE
NATIONAL DE MARAMURES**
LA FÊTE DES CARPATES

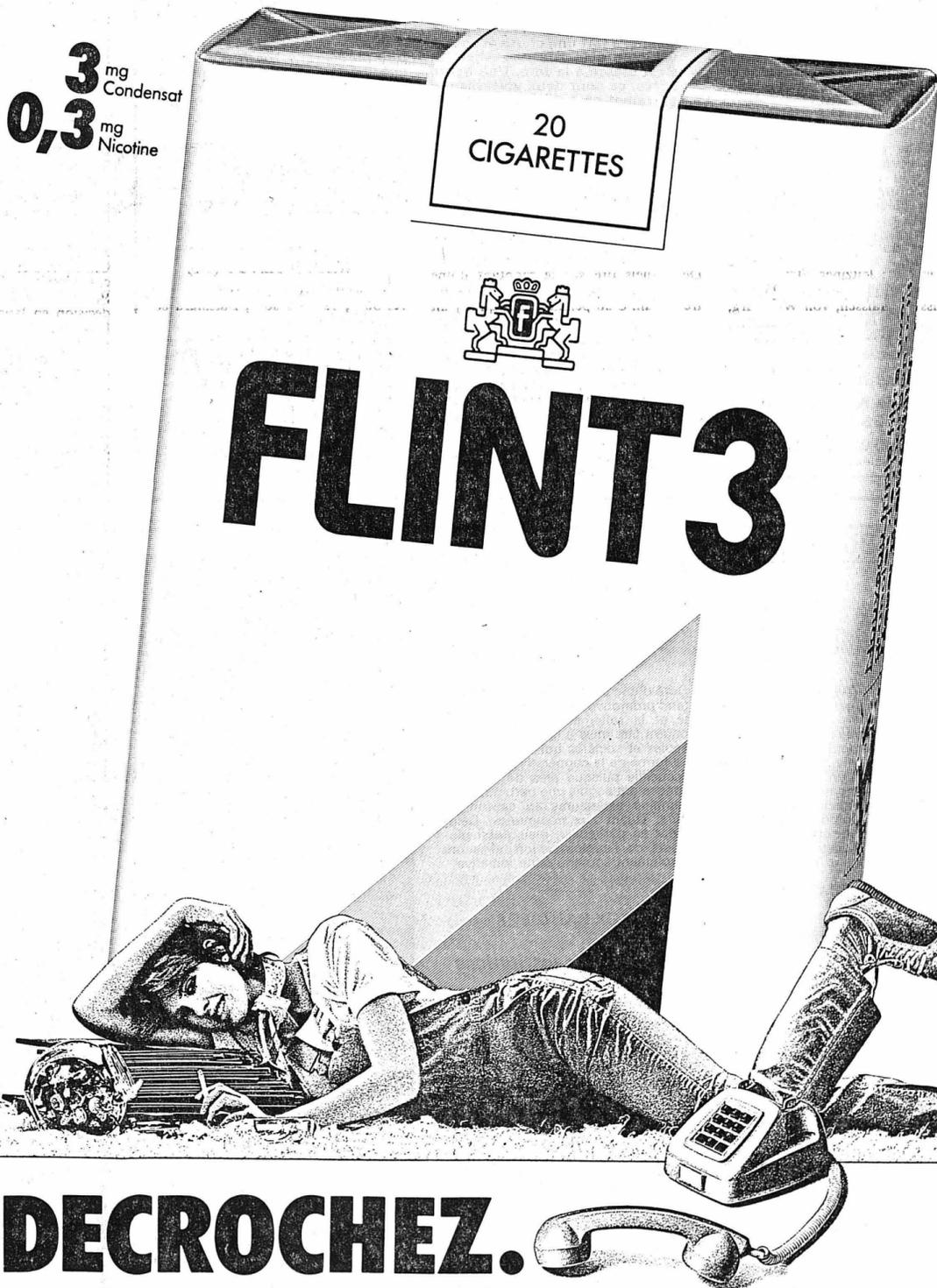
40 artistes : danseurs,
musiciens, chanteurs.

UN SPECTACLE SENSATIONNEL

Patronage FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Location : AUX ARMOURINS, rez-de-chaussée,
tél. 25 64 64.

Prix des places : de 10.— à 18.—, réduction AVS 2.—. 26054-10



**DECROCHEZ.
FUMEZ FLINT3.**

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Ces lecteurs lisent également votre
publicité.
Ainsi, une annonce dans la FAN est
remarquée et apporte du rendement.

22884-10

football

Les « rouge et noir » ont joué comme des professionnels au Brugglifeld

Xamax : de bon augure avant Malmoe

AARAU-NEUCHÂTEL XAMAX 0-3 (0-1)

MARQUEURS : Perret 4^{me}; Luthi 66^{me}; Trincherio 76^{me}.
AARAU : Richner; Osterwalder; Zahner, Tschuppert, Kaltaveridis (46^{me} Da Costa); Siegrist, Hegi, Herbert, Muller, Gloor, Rietmann. **Entraîneurs :** Stahrenberger et Fischli.
NEUCHÂTEL XAMAX : Engel; Hasler, Trincherio, Forestier, Bianchi; Perret, Pellegrini, Kuffner, Andrey; Givens (77^{me} Morot), Luthi. **Entraîneur :** Gress.
ARBITRE : M. Nussbaumer, de Crans (VD).
NOTES : stade du Brugglifeld; pelouse très grasse et bosselée; 5700 spectateurs. Neuchâtel Xamax toujours sans Sarrasin et Morandi; Aarau sans Zehnder (suspendu) et Marti (blessé). Avant le coup d'envoi, Osterwalder est fleuri pour son 100^{me} match en ligue nationale sous les couleurs argoviennes. On note dans les tribunes la présence des joueurs du FC LA Rondinella, hôte d'honneur du FC Aarau pour cette partie contre Neuchâtel Xamax. A la 11^{me} minute, un but d'Hegi est justement annulé pour hors-jeu. A la 64^{me}, l'arbitre demande au capitaine Osterwalder de rappeler à l'ordre le public (jet de bouteilles sur le terrain). Avertissements à Luthi (27^{me}, jeu dur) et à Kaltaveridis (42^{me}, réclammations). Coups de coin : 5-3 (3-3).

Heureux « Petchon » ! Nous annonçons, dans notre édition de samedi, que Philippe Perret fêta ses vingt ans le jour du match contre Aarau. Nous espérons secrètement, aussi, qu'il marque la date de sa majorité par une bonne performance et un but. Eh ! bien ; non seulement Perret s'est fait plaisir en signant la première réussite neuchâteloise d'un tir croisé après avoir éliminé deux adversaires, mais encore il a emballé tous les « supporters » xamaxiens qui avaient fait le déplacement à Aarau en fournissant une partie digne d'éloges.
 Stéphane Forestier, lui aussi, fêta son anniversaire : 21 ans. Le jeune Veveysan a suivi la voie tracée par son cadet d'une année en muselant parfaitement l'avant-centre adverse, Gloor, qui a été tout simplement écœuré par tant d'autorité chez son « cerbère ».

COMME DES « PROS »...

A l'image des deux heureux « jubilaires », Neuchâtel Xamax s'est montré sous un très bon jour à Aarau. En véritables « pros », les Neuchâtelois ont maîtrisé le match de bout en bout, prenant un minimum de risques après le premier but de Perret, à la 4^{me} minute déjà. Se contentant de garder le

ballon dans ses rangs, la formation de Gilbert Gress n'a pas eu besoin de puiser dans ses réserves pour contenir les assauts argoviens, plus fougueux qu'élaborés.

Même si Aarau dominait légèrement, jamais il n'a donné l'impression de renverser la vapeur, tant les « rouge et noir » faisaient preuve de sérénité et de confiance. Au contraire, à chaque accélération neuchâteloise, le « libero » argovien Osterwalder et ses coéquipiers donnaient des signes d'effacement qui laissent penser que si Xamax avait voulu mettre KO son adversaire en première mi-temps déjà, il aurait aisément pu le faire.

LA FEINTE DE GIVENS

Il fallut cependant attendre la 66^{me} minute pour voir ce deuxième but libérateur, signé Luthi : sur une longue balle aérienne à l'orée des seize mètres, Givens fit mine de frapper de la tête, se baissa au dernier moment laissant filer le « cuir » derrière lui, surprenant ainsi toute la défense adverse mais pas Luthi, qui émergea tel un diable hors de sa boîte pour porter l'estocade.

Dès cet instant, il n'y eut plus qu'une seule équipe sur le terrain. Le

jeu neuchâtelois tourna même à la démonstration. Découragé, résigné même, Aarau ne savait plus comment s'y prendre pour réussir... deux ou trois passes de suite, chaque Neuchâtelois étant systématiquement plus prompt sur le ballon que son adversaire direct.

Et c'est le plus logiquement du monde qu'un troisième but vint ponctuer la domination de Neuchâtel Xamax. L'arbitre dicta un coup franc à une vingtaine de mètres du but argovien, à la suite d'une faute sur Pellegrini. Andrey glissa le ballon sur sa droite à Kuffner, lequel le prolongea à Trincherio, qui envoya un tir ras-terre contre lequel Richner ne put que s'avouer vaincu.

DIFFÉRENCE DE CLASSE

Trois à zéro, la facture peut paraître salée pour Aarau et son public fanatique. Ce n'est pas notre avis : il y avait bien une classe de différence entre les deux équipes en présence, samedi, au Brugglifeld. D'un côté, des Argoviens jouant à la « va-comme-je-te-pousse », sans système, abusant de longs coups de botte en avant; et de l'autre des Xamaxiens pondérés, calmes, en un mot, sûrs. Malgré la lourdeur du terrain, les « rouge et noir », fidèles à leur conception, se sont évertués à « construire » des actions dignes de ce nom. Même au plus fort de la pression argovienne, au début de la seconde période, ils n'ont jamais cédé à la panique.

Au chapitre des individualités, il faut souligner la remarquable prestation de l'Irlandais Givens, au four et au moulin. Même si son travail se fait souvent dans l'ombre, Givens s'affirme de plus en plus comme indispensable dans le système prôné par Gilbert Gress. Toujours en mouvement, collectif en diable, l'Irlandais ne rechigne jamais à la tâche et n'hésite pas à venir prêter main forte à sa défense, avant de lui-même relancer l'attaque.

ANDREY DÉCEVANT

En revanche, un homme a déçu : « Didi » Andrey, absolument « hors de

ses pompes » contre Aarau. Ses quelques « trucs » en fin de partie n'ont pas fait oublier sa piètre exhibition durant plus d'une heure. Andrey a perdu un nombre incalculable de ballons, laissant le soin à ses partenaires du milieu de réparer ses erreurs. Du plomb dans les souliers, il semblait ne pas pouvoir « se traîner », négligeant tout marquage. Le fait qu'il ait quelque peu relevé la tête pendant le dernier quart d'heure n'a rien d'étonnant. Après la troisième réussite de Trincherio, les demis Neuchâtelois ont bénéficié d'une plus grande liberté, Siegrist, Hegi et l'Allemand Herbert sacrifiant toute tâche défensive pour tenter de sauver l'honneur.

En définitive, le succès de Neuchâtel Xamax est rassurant avant le déplacement en Suède contre Malmoe. Même si l'adversaire sera d'un autre calibre que l'équipe suisse allemande, l'intelligence de jeu des Neuchâtelois est un atout de premier ordre. On s'en est déjà aperçu à diverses occasions; on en a encore eu la confirmation samedi : Gilbert Gress est passé maître dans l'art de diriger la manœuvre de son « onze » en fonction du vis-à-vis. Il n'y a pas de raison qu'à Malmoe, le résultat nous fasse mentir...

F. PAYOT

Avec Xamax à Malmoe

Il reste quelques places libres à bord de l'avion qui conduira Neuchâtel Xamax à Malmoe, pour le match de Coupe d'Europe de mercredi. Rappelons que le prix du voyage, comprenant également d'autres avantages, est de 750 francs. Les personnes intéressées peuvent encore s'adresser aujourd'hui à l'Agence de voyages Wittwer, à Neuchâtel.



DES FLEURS. — Le capitaine argovien, Osterwalder, a été fleuri avant le match par... Daniel Frieden, capitaine de la Rondinella (à gauche), hôte d'honneur du FC Aarau à l'occasion de cette partie contre Neuchâtel Xamax. (ASL)

Vevey : la neuvième était la bonne !

VEVEY - NORDSTERN 5-1 (2-0)

MARQUEURS : Franz 9^{me}; Karlen 44^{me}; Nicolet 48^{me} et 80^{me}; Bertoliatti 82^{me}; Feigenwinter 85^{me}.

VEVEY : Mainati; Michaud (83^{me} Grobet); Henry, Karlen, Guillaume, Matthey (68^{me} Bertoliatti), Matthey, Franz, Debonnaire, Marchi, Nicolet, Kung. **Entraîneur :** Garbani.

ARBITRE : M. Haenni, de Cugy (FR). **NOTES :** terrain de Copet, humide; 2100 spectateurs; temps agréable. Avertissement pour jeu dur à Zeender (26^{me}). Coups de coin : 6-5 (5-0).

ENFIN !

Il aura donc fallu attendre neuf rencontres pour voir enfin Vevey remporter une victoire, obtenue, il est vrai, sur une équipe bâloise bien pâle. En effet, d'emblée, les visiteurs ont dressé un mur défensif devant leur but, marquant ainsi leur volonté de se contenter de la moitié de l'enjeu. Mais les hommes de Garbani avaient décidé que cette fois il fallait gagner à tout prix. Il ne fallut pas longtemps à l'œil exercé

de Franz pour trouver la faille et ouvrir la marque sur un tir arrêté ajusté au millimètre. Les Bâlois comprirent que leur calcul était erroné et ils tentèrent quelques incursions dans le camp adverse; mais Henry était dans un grand jour et ne laissait à Malnati que les rares balles qui avaient échappé à son tamis.

Toujours fébriles, cependant, les Veveysans avaient de la peine à concrétiser leur supériorité. Ils abandonnèrent enfin tout complexe après le deuxième but, marqué par Karlen après un slalom spectaculaire dans la défense adverse.

La deuxième mi-temps était à peine entamée que Nicolet, prolongeant habilement un coup franc astucieusement botté par Franz, libérait complètement l'équipe. On assista alors à une démonstration des réelles qualités des hommes de Garbani. Le public était content, d'autant plus qu'à deux reprises la chance sauva Malnati.

Du côté veveysan, Franz, Henry et l'insaisissable Nicolet se distinguèrent particulièrement, alors que chez les Bâlois ce fut la grisaille, que l'entrée en lice de Manai ne put dissiper.

A. MODOUX

Lausanne profite de la crise bâloise

BÂLE - LAUSANNE 2-3 (0-1)
MARQUEURS : Tachet 31^{me}, 60^{me} (penalty) et 83^{me}; Jeitziner 70^{me}.

BÂLE : Muller; Stohler; Hasler, Graf, Geisser; Maissen, von Wartburg, Jeitziner (78^{me} Geisser), Demarmels; Sutter, Nickel (24^{me} Luthi). **Entraîneur :** Benthaus.

LAUSANNE : Milani; Chapuisat; Crescenzi, Bamert, Ryf; Pfister, Parietti, Ley Ravello (12^{me} Tachet); Disersen (60^{me} Mauron), Kok, Castella. **Entraîneur :** Hertig.

ARBITRE : M. Galler, de Kirchdorf. **NOTES :** stade de Saint-Jacques; pelouse tendre, temps frais, 4500 spectateurs. Du côté bâlois, absence de Kung, victime d'un accident de voiture alors qu'il se rendait au stade, une heure avant le match, et de Maradan (grippé). Nickel, Ley Ravello et Disersen sont blessés au cours de la rencontre; avertissement à Castella. Coups de coin : 3-4 (2-2).

C'est un match qui a parfaitement collé à la situation actuelle du F.-C. Bâle: Kung à l'hôpital, Nickel blessé à

un genou, Muller responsable du premier but lausannois! Au lieu d'égaliser, Demarmels tire sur le montant d'une distance de six mètres (38^{me}), puis l'arbitre le punit d'un penalty, sans qu'il y ait eu faute de Muller sur Disersen, et alors qu'il attaquait pour tenter de réparer ces divers dégâts, la contre-attaque Chapuisat-Tachet l'abat définitivement.

Pour Bâle, tout est vraiment allé de travers. La boule de neige devient avalanche. On souhaite que cette avalanche nettoie enfin le terrain pour que le football puisse recommencer à s'épanouir...

Lausanne a bénéficié des circonstances. Mais il a bien fait son boulot: il n'a pas attendu que les buts lui soient offerts. Par ses subites accélérations, par la rapidité de ses mouvements en profondeur, il a exploité avec habileté les espaces libres. Il a résisté avec efficacité à la pression adverse lorsque c'était nécessaire. Bref: il a su faire la part des choses; il a accompli une performance qui justifie son succès.

Et, en fait de football, on a souvent vu moins bien que cela.

G.C.

Bulle a perdu un point

BULLE - SION 1-1 (1-1)

MARQUEURS : Blanchard 20^{me}; Richard (penalty) 33^{me}.

BULLE : Filistorf; Mantoan; Golay, Bouzenada, Reali; Bapst (56^{me} Jauner), Gobet (70^{me} Dorthé), Cotting; Sampedro, Blanchard, Viloz. **Entraîneur :** Waeber.

SION : Pittier; Richard; Fournier, Balet, Karlen; Lopez, Bregy (85^{me} Perrier), Luisier; Cernicki, Cucinotta, Brigger. **Entraîneur :** Donzé.

ARBITRE : M. Sandoz, d'Auvergnier. **NOTES :** Stade de Bouleyres, 2500 spectateurs. Soirée agréable. Coups de coin : 2-8.

Pour Bulle, ce match était un quitte ou double, au pire obtenir un match nul. Aussi, les hommes de Waeber ont-ils entamé le match à « cent à l'heure ». Pendant un peu plus d'une demi-heure, les Bullois étaient constamment à l'offensive, conduisant le match remarquablement, obligeant souvent les Sédunois à se replier presque tous en défense. La première alerte, par Blanchard, après dix minutes, dont l'envoi fut renvoyé par la barre transversale, indiquait cette rage de vaincre qui animait les maîtres de céans. Le même Blanchard allait être plus heureux dix minutes plus tard.

Encouragé par cette réussite, Bulle fut encore deux occasions, par Sampedro et Viloz, après quoi survint l'erreur de Reali qui, au lieu de laisser sortir le ballon, le mit en coup de coin. Ce dernier provoqua une mêlée et un penalty contesté par l'équipe locale mais que Richard transforma. Ce but donna un certain allant aux Sédunois, alors que les Gruyériens accusèrent le coup. Au fil des minutes, les visiteurs se

firent pressants, causant moult problèmes de marquage à l'équipe locale. La qualité du jeu baissa, mais il fallut tout l'habileté de Filistorf, la maîtrise de Bouzenada et de Mantoan pour écarter le danger. En fin de match, il y eut un sursaut des Bullois mais Pittier et Richard restaient vigilants. Le résultat est assez équitable.

D.S.

Xamax-Lucerne samedi à 18 heures

Diverses modifications sont intervenues dans le programme du week-end des 24/25 octobre, en ligue nationale. Voici le nouvel horaire:

Samedi 24 octobre, 18h00: Neuchâtel Xamax-Lucerne, Young Boys-Aarau. — 20h00: Servette-Vevey. — 20h15: Sion-Bâle.
Dimanche 25 octobre, 14h30: Lausanne-Saint-Gall, Zurich-Chiasso, Altstaetten-Winterthur, Fribourg-Monthey, Lugano-Bienne. — 14h45: Bellinzona-Grasshopper, Aurore-Locarno. — 15h00: Frauenfeld-Chénois, Granges-Mendrisiostar, Ibach-La Chaux-de-Fonds, Wettingen-Berne. — 16h00: Nordstern-Bulle.

● Le gardien du FC Bâle, Hans Kung, a été victime d'un accident de la circulation en se rendant au stade Saint-Jacques pour le match de championnat Bâle-Lausanne. Il a dû être transporté à l'hôpital, où les médecins ont constaté une luxation du poignet et une blessure à la cheville.

● L'équipe féminine de Suisse a fort bien débuté dans le championnat du monde officieux, à Taïwan: elle a battu la Finlande, tenante du titre, par 1-0 (1-0).

● BELGRADE. — Eliminatoires de la Coupe du monde, groupe 5: Yougoslavie - Italie 1-1 (1-1). Classement: 1. Yougoslavie 6/9 (15-6); 2. Italie 6/9 (10-4); 3. Danemark 8/8; 4. Grèce 6/6; 5. Luxembourg 6/0. Prochain match: Italie - Grèce (14 novembre).

● PÉKIN. — Eliminatoires de la Coupe du monde, poule finale de la zone Asie-Océanie: Chine - Koweït 3-0. Classement: 1. Chine 3/3 (3-1); 2. Nouvelle-Zélande 3/3 (2-2); 3. Koweït 2/2 (2-4).
 L'Arabie saoudite n'a pas encore joué.

LA CHAUX-DE-FONDS - WETTINGEN 2-3 (1-1)

MARQUEURS : Strasser 7^{me}; Vergères 30^{me}; Jaccard 66^{me}; Burkhard 88^{me}; Schneider 90^{me}.

LA CHAUX-DE-FONDS : Laebli; Salvi, Laydu, Mundwiler, Capraro; Jaquet, Ripamonti, Gourcuff; Duvallier, Vergères, Jaccard (78^{me} Hohl). **Entraîneur :** Richard.

WETTINGEN : Ruffi; Andermatt; Roethlisberger, Eberhard, Senn; Kraemer, Schaefer, Strasser, Muller (74^{me} Schneider); Burkhard, Traber. **Entraîneur :** Kodric.

ARBITRE : M. Nyffenegger, de Nidau.

NOTES : Parc des sports de la Charrière; pelouse en bon état; 1000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds au complet; Wettingen sans Zanchi. A la 59^{me}, Ruffi est averti pour réclammations. Tir de Kraemer contre le poteau à la 27^{me} minute. Coups de coin : 8-4 (4-0).

KODRIC AVAIT VU JUSTE

Les deux équipes étaient à la recherche d'une position en tête en LNB. En

effet, Wettingen affichait 11 points et La Chaux-de-Fonds 10 avant ce match. On connaissait parfaitement la position de Blaise Richard, qui entendait enlever la décision en lançant son équipe en formation de 4-3-3. Par contre, l'entraîneur des Argoviens Kodric était plus réservé. Ce n'est qu'une fois sur le terrain que l'on découvrit son équipe avec une organisation défensive de 1-3-4-2. Il avait sacrifié son ailier droit Schneider pour lancer un demi supplémentaire, Muller. Ainsi, en attaque, se trouvaient deux hommes seulement: Burkhard et Traber. Kodric misait sur un « score » nul. Il fallait étouffer l'équipe montagnarde.

Tout commença selon le plan établi, ce d'autant plus qu'après 7 minutes, sur un coup franc ajusté par Strasser, Wettingen avait pris le large. Vers la 25^{me} minute, La Chaux-de-Fonds passa la deuxième vitesse, ce qui se traduisit rapidement par une égalisation, signée Vergères, sur un service de Capraro. Cette fois, la machine montagnarde tournait rond. Des situations épiques se déroulèrent devant Ruffi, sans que le « score » évolue.

Ce n'est qu'à la 66^{me} minute qu'une juste récompense vint satisfaire les ambitions légitimes des horlogers. A la base, Gourcuff, qui lança parfaitement Jaccard. Le petit ailier élimina Roethlisberger avant de battre de belle manière Ruffi. Cette fois, la victoire était acquise. Il ne restait plus qu'à la maintenir, voir à l'augmenter pour éviter une surprise.

La Chaux-de-Fonds tomba alors dans son péché mignon, voulant soigner la

manière. C'est alors que Kodric retira Muller pour lancer à l'aile droite Schneider, tout en invitant ses demis à monter à l'assaut du but adverse. Il restait encore un quart d'heure. Au fil des minutes, Wettingen se faisait pressant, tandis que La Chaux-de-Fonds paraissait essoufflé. Schneider redoublait ses sprints avec la complicité de Kraemer, ex-compagnon de Nussing à Herta Ber-

lin. A la 88^{me} minute sur coup franc, le ballon arrivait sur la tête de Burkhard, qui le déviait directement dans les filets. Le temps de remettre en jeu, nouvelle faute à l'orée des seize mètres! Tout comme deux minutes plus tôt, un centre, Schneider à la réception, et Laebli était humilié pour la troisième fois. Même pas le temps d'engager!, l'arbitre renvoyait tout le monde aux vestiaires.

Aurore : un Negro ... après l'autre

BERNE-AUORE 2-2 (2-1)

MARQUEURS : Rohner 10^{me}; Hurni 13^{me}; Weber 34^{me}; Negro 60^{me}.

AUORE : Obrecht; Guélat; Bassi, Burgisser (36^{me} Pellaton), Boillat; Cuche, Muller, Hurni, Mennai; Berberat, Q. Negro. **Entraîneur :** Muller.

ARBITRE : M. de Teoro, de Genève. **NOTES :** stade du Neufeld; 700 spectateurs. Aurore est privé de Giovanni Negro (suspendu). Avertissements à Q. Negro, Getzmann et Cuche. A la 77^{me} minute, second avertissement à Q. Negro, qui est expulsé. Coups de coin : 7-5.

Les frères Negro font l'actualité d'Aurore, ces derniers temps: après Giovanni à Winterthur, c'est Quirino qui est expulsé au Neufeld! Avant de rejoindre prématurément les vestiaires, le cadet des Negro a marqué un fort joli but, celui de l'égalisation, celui aussi qui permet aux visiteurs de ramener un point de leur déplacement dans la capitale.

On sait que la position d'Aurore au classement est chancelante, ce qui ne l'autorise guère à se montrer séduisant sur le terrain. Pourtant, les Biennois ont démontré qu'ils disposaient tout de même de bonnes ressources morales. La preuve en fut fournie à deux reprises, les deux fois où ils parvinrent à combler leur retard à la marque sur l'équipe locale. Mais la fébrilité s'inséra dans les rangs défensifs à plusieurs reprises, notamment lors des coups de coin tirés par Berne, puisque c'est dans ce genre de situation que le gardien Obrecht dut s'incliner.

Pour la circonstance, Robert Muller a troqué son rôle d'entraîneur en celui de joueur. Son apparition sur le terrain fut remarquée surtout par un excédent de poids trop évident. Si Muller veut continuer, à l'avenir, à soutenir ses camarades sur le terrain, il sait lui-même le genre de régime qu'il devra s'imposer!

C. YERLY

Les « visiteurs » à la noce

A l'exception de Bulle-Sion (1-1), tous les matches de ligue nationale A ont eu des résultats très nets en faveur des vainqueurs : partout au moins deux buts d'écart. Et, parmi ces vainqueurs, quatre clubs en déplacement : Servette à Chiasso (3-0), Neuchâtel Xamax à Aarau (3-0), Zurich à Lucerne (2-0), Lausanne à Bâle (3-1). Précisément dans des stades où les visiteurs éprouvent en général des difficultés.

C'était prévu que Servette ne passerait pas Chiasso comme ailleurs : sur du velours. On accordait un peu moins de chances à Neuchâtel Xamax lors de son excursion en Argovie, mais on pensait qu'il était tout de même capable de s'y faire respecter. Mission accomplie avec un certain panache.

ZURICH TOUJOURS INVAINCU

On attendait de voir ce qu'il adviendrait de Zurich contre Lucerne, qui ramasse tous les déchets du FC Bâle (Rahmen, Maier, Hitzfeld, Tanner, Lauscher). Le champion a gagné, bien que le gardien adverse ait retenu un penalty de Zappa. Ainsi, Zurich est toujours invaincu et, après sa longue série de partages, il commence à gagner. Il progresse : on le trouve mainte-

nant à la deuxième place du classement, à égalité avec Neuchâtel Xamax. Grasshopper s'améliore également; sur 3-0 sur Young Boys en témoigne.

Le classement s'ordonne donc peu à peu selon la logique : les grands de Zurich ne traînent plus leur boulet. Ils se tiennent à disposition pour le jour où Servette connaîtra un fléchissement. Pour le jour où... Mais quand ? Neuchâtel Xamax maintient aussi ses prétentions : jus- qu'à preuve du contraire, il en a les moyens.

LES VAUDOIS « FESSENT » LES BÂLOIS

Huit à deux pour les Vaudois contre les Bâlois : cela prend des airs de sensation. Vevey, qui n'avait jamais gagné jusqu'ici, fête sa première victoire par un 5-1 sur Nordstern; Lausanne, qui a éprouvé tant de déboires à Saint-Jacques, a réglé un vieux compte avec Bâle : 3-1.

Bâle tombe dans la médiocrité. Nordstern revient dans la zone de turbulences dont il pensait échapper cette saison, alors que Lausanne en sort à la faveur de ses deux victoires, 5-1 contre Bellinzona, 3-1 contre Bâle; après six défaites de suite, cela fait du bien.

Heureusement qu'on est encore loin de l'échec, car la situation est vraiment atroce au bas du classement : quatre équipes totalisent cinq points. Nordstern et Chiasso croyaient que Bulle, Vevey et Aarau leur serviraient de paratonnerre. Eh bien ! Aarau les précède toujours d'un point, et les deux autres viennent de les rejoindre. Dimanche, l'explication sera à l'ordre du jour.

LIGUE B : PASSATION DE POUVOIRS

Passation de pouvoirs en ligue nationale B, en raison de la défaite - la première de la saison - de Granges à Winterthur. Les Zuricois s'installent en tête du classement, tandis que Wettingen, qui battu La Chaux-de-Fonds, rejoint Granges. Résultat surprenant : le 4-1 de Lugano à Chêne I Est - ce l'annonce que les Tessinois vont enfin se mettre à jouer selon la valeur qu'ils représentent dans le domaine financier ?

Première victoire de Monthey, qui a marqué autant de buts dans son match contre Frauenfeld (cinq !) qu'au cours des huit parties antérieures. Comme celle de Vevey, sa victoire provoque une compression au bas du classement. Guy CURDY

Stade de la Maladière
 Samedi 24 octobre
 18 heures
NEUCHÂTEL XAMAX
LUCERNE
 Match d'ouverture
 Location d'avance : la Maladière
 Delley Sports et Muller Sports
 27710-80

Ligue nationale A

Aarau-Xamax 0-3
Bâle-Lausanne 1-3
Bulle-Sion 1-1
Chiasso-Servette 0-3
Grasshopper-Young Boys 3-0
Lucerne-Zurich 0-2
St-Gall-Bellinzona 2-0

Vevey Nordstern 5-1

1. Servette	9	9	0	34	918
2. NE Xamax	9	6	1	217	513
3. Zurich	9	4	5	013	713
4. Grasshopper	9	5	2	220	812
5. Young Boys	9	5	2	216	1012
6. Sion	9	3	4	217	1410
7. Bâle	9	4	2	310	810
8. St-Gall	9	4	1	416	179
9. Lucerne	9	4	0	517	208
10. Bellinzona	9	2	3	418	77
11. Lausanne	9	3	0	614	176
12. Aarau	9	2	2	512	216
13. Vevey	9	1	3	514	205
14. Chiasso	9	1	3	516	155

15. Nordstern 9 2 1 611-23 5
 16. Bulle 9 1 2 11-24 5

Ligue nationale B

Chaux-de-Fds-Wettingen 2-3
Chénois-Lugano 1-4
Mendrisiostar-Fribourg 3-2
Monthey-Frauenfeld 5-2
Winterthur-Granges 3-0
Berne-Aurore 2-2
Bienne-Ibach 3-3

Locarno-Altstaetten 2-0

1. Winterthur	9	6	2	124	714
2. Granges	9	5	3	116	1013

3. Wetting

football

Trois points pour les deux clubs neuchâtelois de première ligue

Boudry fait durer le « suspense »

Table of football matches in Group 1, including Boudry - Malley 3-1, Martigny - Nyon 4-2, etc.

Table of football matches in Group 2, including Birsfelden - Derendingen 4-1, Breitenbach - Berthoud 3-3, etc.

Table of football matches in Group 3, including Baden - Sursee 7-1, Emmenbrucke - Kriens 2-1, etc.

Table of football matches in Group 4, including Bruttisellen - Gossau 3-1, Kreuzlingen - Balzers 2-0, etc.

BOUDRY - MALLEY 3-1 (2-1)

MARQUEURS : Leuba 2ème ; Jordi 20ème ; Roggli 27ème ; Jordi 76ème. BOUDRY : Perissinotto ; J. Meyer, Grosjean, P. Meyer, Donzallaz, Tornare (46ème Moulin), Baechler, Molliet ; Leuba, Jordi, Borel (88ème Duscher). Entraîneur : Fritsche.

Six buts d'Yverdon !

YVERDON-STADE LAUSANNE 6-2 (3-1). MARQUEURS : Biermann 11ème ; Paduano 30ème ; Verdon 35ème ; Mangagnello 41ème ; Junod (penalty) 53ème ; Derada 54ème ; Ferreiro 80ème ; Tschanz 89ème.

YVERDON : Longchamps ; Péguiron ; Guyot (65ème Barrière), Aubée, Streiff ; Tschanz, Paduano, Verdon, Derada (75ème Buchs), Junod, Mangagnello. Entraîneur : Debrôt.

NOTES : stade municipal d'Yverdon ; 1800 spectateurs. Avertissements à Guyot et Amez.

Stade Lausanne n'est pas parvenu à présenter un football digne de ce nom. Pourtant, ce sont les visiteurs qui avaient ouvert la marque après une dizaine de minutes sur une contre-attaque.

Il est vrai que rapidement on se rendit compte qu'il n'y avait qu'une équipe sur le terrain et le résultat final n'est finalement que logique. Au vu de sa prestation, on n'est guère surpris que Stade Lausanne occupe la dernière place du classement et il serait bon que les visiteurs trouvent au plus vite une solution à des problèmes qui, pour l'instant, paraissent insolubles.

cès, qu'il aurait dû avoir dans la poche beaucoup plus tôt. En effet, face aux contre-attaques de Malley - elles furent rares relevons-le -, menées spécialement par le tandem Zweilli-Roggli, Boudry était toujours à la merci d'une égalisation que Malley n'aurait jamais méritée.

Oui, Boudry aurait dû assurer sa victoire beaucoup plus tôt. Il a entamé la rencontre à cent à l'heure. A la 2ème minute déjà, un coup de coin de Borel était repris victorieusement par la tête de Leuba et le même Borel toucha du bois huit minutes plus tard. Boudry, en verve, malmenait son adversaire qui évita le K.-O. Malley durcit son jeu et mena le danger devant Perissinotto par l'intermédiaire de Roggli, dont la puissance et la vitesse lui permettent de battre le gardien local. Par la suite et pendant quelques minutes, Boudry perdit quelque peu son assurance. Après avoir repris ses esprits, il dirigea à nouveau les opérations.

Après la pause, le rythme de la partie baissa d'un ton. Boudry maintint sa supériorité, mais gâcha plusieurs occasions. Et ce n'est qu'à la 76ème minute que Boudry se sentit vraiment certain du succès.

Boudry a entièrement mérité les deux points. Son entrée en matière fut fracassante et plaisante. A part une courte période qui suivit le but réalisé par Malley, il a bien dominé son sujet. Il fut solide sur ses arrières, où les deux Meyer, Grosjean et Donzallaz se montrèrent intraitables devant un Perissinotto plein d'assurance. Les joueurs du milieu du terrain se débattaient sans compter, et Molliet dirigea la manœuvre avec beaucoup d'astuce. En attaque, les malices de Borel provoquèrent souvent la grimace chez les défenseurs de Malley, alors que Leuba et Jordi furent deux fers de lance tranchants et percutants.

Oui, Boudry a présenté un bon spectacle. T. D.



REVENANT. - Rappelé par l'entraîneur Max Fritsche, le toujours jeune Borel (à droite) a réussi sa rentrée contre le Malley de Lessi (en blanc). Voulait-il échapper à l'objectif de notre photographe en se cachant derrière son bras ? Au fond, on reconnaît le Boudryen Moulin. (Avipress Treuthardt)

Delémont-Laufon : équitable

DELÉMONT-LAUFON 1-1 (1-0)

MARQUEURS : Duplain 38ème ; Kaenzig 91ème. DELÉMONT : Tièche ; Schribertschnig ; Rossinelli, Sbaraglia, Gorrara, Chavaillaz, Lauper, Rueff ; Duplain, Moritz, Stadelmann. Entraîneur : Schribertschnig.

LAUFON : Kamber ; Crittin ; Kaenzig, Mottl, Dietler ; Quaranta, Bader (65ème Siegenthaler) ; Schmidlin ; Borer (60ème Lutz), de Almeida, Wyss. Entraîneur : Siegenthaler.

ARBITRE : M. Roethlisberger, d'Aarau.

NOTES : match joué sur une pelouse en bon état ; 1600 spectateurs. Delémont sans Coignon, Humair et Lachat tous blessés. Avertissement à Schribertschnig (2ème), Stadelmann (80ème) et Quaranta (88ème). A la 72ème, Tièche retient un penalty.

EQUITABLE

Les deux gardiens ont été rarement sollicités. Procédant par un marquage individuel, les deux formations ont em-

Un peu de chance pour Fétigny

KOENIZ - FÉTIGNY 0-2 (0-0)

MARQUEURS : Losey 74ème ; Bersier 86ème. FÉTIGNY : Mollard ; Desarzens, Char-donnens, Viogot, Rodriguez ; Nicole, Losey (80ème, Role), Fussen, Savary, Cornet (76ème, Perroud).

ARBITRE : M. Fischer, de Cerlier.

NOTES : Terrain de Liebefeld. 250 spectateurs.

Les Fribourgeois ont remporté une importante victoire, après leur dernière déconvenue. Il ne fallait pas s'attendre à un grand match entre ces deux équipes mal classées, match d'ailleurs joué sur un terrain très « gras ».

Dominé territorialement, Fétigny put tout de même ouvrir la marque alors qu'il restait un quart d'heure à jouer. La victoire s'est dessinée mais fut remise en question lorsque Koeniz bénéficia d'un penalty. Mais les Bernois ne surent profiter de l'aubaine et ce fut, au contraire, Fétigny qui assura son succès par un second but quelques minutes avant la fin de la partie. Victoire bienvenue mais quelque peu chancelante à mettre au compte des Broyards.

pèche la construction de véritables offensives. Disons pourtant que sur l'ensemble de la rencontre, Tièche a eu davantage de possibilités de montrer son savoir-faire. Il maîtrisa notamment à la 72ème un « onze mètres », pourtant bien tiré par Crittin. Mise à part cette chaude alerte, les défenseurs delémontains, avec un baragiau merveilleux d'aisance et d'efficacité, parvenaient sans trop de peine à repousser les velléités adverses. On jouait la minute de prolongation, décidée par l'arbitre à la suite d'une action d'anti-jeu de Moritz, quand Laufon bénéficia d'un coup franc sifflé avec légèreté par l'arbitre. Cette action de l'ultime seconde permit aux visiteurs d'égaliser. LIET

Estavayer perd un point

ESTAVAYER-ALLSCHWIL 2-2 (0-0)

MARQUEURS : Ortiz 70ème, Paracini 77ème, Frei 80ème, Sahli 88ème. ESTAVAYER : Henchoz ; Planche-rol, Singy (46ème Guinnard), Sahli, Duc, Jaquet, Juffer, Coria, Hasler (58ème Ortiz), Baillif, Bucheli. Entraîneur : Juffer.

ARBITRE : M. Liebi, de Thonne. NOTES : terrain des Grèves, pelouse très grasse ; 400 spectateurs. Estavayer est toujours privé de Bury et Cunnet, pas encore remis de leurs blessures. Avertissement à Frei et Plancherel. Coups de coin : 8-5 (3-3).

Estavayer a perdu un point, encore qu'il aurait pu perdre les deux si l'on se réfère à l'évolution de la marque. Les Staviaçois ont dominé durant toute la première mi-temps, mais sans parvenir à ouvrir la marque, surtout par maladresse du centre-avant local. Le jeu présenté fut de piètre qualité. Les Bâlois ne se créèrent aucune chance de but durant les 45 premières minutes.

Après la pause, Estavayer continua sa pression et, sur une erreur du gardien d'Allschwil, Ortiz intercepta le ballon pour marquer. Les visiteurs renversèrent la situation en trois minutes, sur deux erreurs défensives, mais Estavayer parvint à égaliser à deux minutes du coup de sifflet final et aurait même pu obtenir la victoire, si l'arbitre n'avait pas ignoré une faute sur Baillif qui avait le poids d'un penalty. D.G.

IIe ligue neuchâteloise : Colombier chef de file !

Etoile - Colombier 1-2 (1-0)

Etoile : Arm ; Grezet, Traversa, Rohrbach, Steiner ; Ducommun (Frosio), Amez, Hug ; Gigon, Queloz (Donzé), Antoine. Entraîneur :

Colombier : Rufener ; Deagostini I, Walther, Magne, Widmer ; Gardet, Krumm-nacher, Vega ; Schornoz, Deagostini II, Ronchi. Entraîneur : Widmer.

Arbitre : M. Massery, de Sierre.

BUTS : Queloz ; Schornoz (2).

Etoile pris d'émble la direction des opérations et après quatre minutes ouvrit la marque. Dès lors Colombier s'efforça de combler cet handicap mais arriva à la mi-temps sans y parvenir. Après la pause, la partie demeura équilibrée mais sur une faute de la défense locale, Schornoz parvint à égaliser (53ème). Les visiteurs font le « forcing » et ils obtiendront la victoire alors qu'il reste neuf minutes à jouer. Les deux points qu'on pouvait envisager à la mi-temps auraient bien servi Etoile mais le résultat final est justifié. C. W.

Saint-Imier - Saint-Blaise 1-0 (1-0)

Saint-Imier : Bourquin ; Challandes, Vuillemin, Zumwald, Schwaar, Willen, Winklenbach (Gentili), Choffat, Aebischer, De Bortoli, Vuilleumier. Entraîneur : Challandes.

Saint-Blaise : Schenevey ; Wutrich, Natali, Borcard, DuPasquier, Ansermet (Chélat), Briones, M. Rebetz ; Schnapp (Cithérel), Bonandi, D. Rebetz. Entraîneur : Cithérel.

Arbitre : M. Deldegen, Yverdon.

BUT : Aebischer.

C'est un match de piètre qualité que nous ont présenté ces deux équipes. Si la première mi-temps fut d'un honnête niveau technique, la seconde fut en revanche indigeste. A qui la faute ? A Saint-Blaise peut-être qui tout au long de la rencontre a multiplié mauvaises passes et maladrotes. A tel point qu'on se demande combien de temps il aurait fallu aux hommes de Cithérel pour marquer un but. Saint-Imier, lui, a moins mal joué ce qui fait qu'il mérite amplement sa victoire. Un match à oublier au plus vite. Nic

Le Locle-Bôle 1-1 (1-1)

Le Locle : Eymann ; Koller, Berly, Martinez, Migliorini ; Vermot, Bonnet, Murrini ; Ledermann, Cano, Pina.

Bôle : Magne ; Rossi, Rognon, Freihold, Schmidt ; Messerli (Vigliano), Baudoin, L. Righetti ; V. Righetti, Barel, Schwab (M. Righetti).

BUTS : Pina et V. Righetti.

Arbitre : M. Pizzai, de Grand-Lancy.

A court de compétition, Bôle a marqué le pas dans les Montagnes neuchâteloises. Il peut s'estimer heureux, sur l'ensemble de la partie, d'avoir récolté un point. En effet, il a subi au cours de la seconde mi-temps la pression de l'équipe locale enfin retrouvée et qui a disputé un match exemplaire. Certes, les Bôlois pourraient invoquer la malchance quand le poteau droit vint au secours du gardien localois peu avant la fin de la rencontre, mais auparavant Magne vit un tir localois s'écraser sur la transversale de son but.

Les visiteurs prirent l'avantage peu après la demi-heure par l'opportuniste Vico Righetti qui battit Eymann sans rémission. Les Localois obtinrent l'égalisation juste avant la pause. Cette réussite des maîtres de céans sembla paralyser l'équipe des « Righetti brothers » après la pause. Le Locle domina alors assez largement, sans réussir toutefois à concrétiser ses nombreuses chances de but. P.M.

Les Geneveys-sur-Coffrane - Le Parc 0-0 (0-0)

Les Geneveys-sur-Coffrane : Jaccottet ; Verardo I, Boschung, Gerberm Porret ; Carone (Gindraux), Schmid I, Isquierdo ; Rossier I, Verardo II, Rossier II. Entraîneur : Porret.

Le Parc : Villars ; Thiébaud, Matthey, Cortinovic, Arnoux ; Besson (Kohli), Kiener, Pesenti ; Boillat, Furlan (Moreira), Capt. Entraîneur : Boillat.

Arbitre : M. Egger, de Prilly.

Le Parc est venu avec ses moyens prendre un point à des Geneveys incapables d'imposer leur jeu. Rien ne sert de dominer si l'on ne marque pas. Pourtant, l'occasion de se refaire une santé était belle. En effet, les Parcien étaient venus avec plusieurs remplaçants. Après quinze minutes, Les Geneveys étaient tombés au niveau du Parc, qui prenait confiance au fil des minutes, renforçait sa défense et parvenait à ses fins. Les Geneveys ont déçu leurs plus chauds partisans qui espéraient beaucoup plus de ce match qui est à oublier au plus vite. J.-P. C.

Serrières - Cortaillod 2-1 (2-0)

SERRIÈRES : Quinche ; Balestracci ; Rosina, Stoppa, Monnier (Imhof) ; Majeux, Broillet, Delacretaz ; Cavallaro, Giambonini (Vogel), Haas. Entraîneur : Gerber.

CORTAILLOD : Decastel ; J. Rusillon ; L. Jacquenod, Rusillon Ph., Jacquenod, Duscher ; Eberhardt, Probst, Gaberel (Zogg) ; Gonther, Farine, Ehrbar (Solca). Entraîneurs : Turberg et Decastel.

BUTS : Giambonini ; Haas ; Zogg.

Ce derby avait attiré près de 300 spectateurs à Serrières. La première mi-temps vit le « vert » diriger les opérations et réussir deux buts par Giambonini et Haas, en quelque 30 minutes. Après le thé, Cortaillod domina plus souvent qu'à son tour, après le but de Zogg réusit dès la reprise des hostilités. Mais la pression des visiteurs demeura vaine ; Serrières tenait son « os ». Bien regroupée devant son gardien Quinche (très bon), la défense serriéroise repoussa tous les assauts avec bonheur. On vit même Rosina suppléer son portier sur la ligne de but alors qu'il était battu...

Hauterive - Marin 1-2 (0-1)

Hauterive : Scholl ; Michel (Guggisberg), Cornu, Meyer, Vogel ; Eymann, Carrard, Franzoso ; Schneider, Benassi, Beretta (Reber). Entraîneur : Schneider.

Marin : Amez-Droz ; Rosset (L'Herbette), Planas, Paulsson, Goetz ; Roth, Girardin, Waelti ; Polese (Godet), Thoutberger, Pellegrini. Entraîneur : Guyenet.

Arbitre : M. Rivera, de Nyon.

BUTS : Vogel, Paulsson, Pellegrini.

Hauterive a manqué d'audace dans ce match qu'il se devait de remporter pour améliorer son capital points. Ce n'est qu'après un magnifique but marqué par Paulsson juste avant la mi-temps et le deuxième but de Marin (60ème) que l'équipe emmenée par Eymann s'est enfin décidée à se ruier à l'assaut du but d'Amez-Droz qui a eu nettement moins de travail que son vis-à-vis alpinien. Et l'unique but de Vogel n'a pas suffi à glaner un point qui aura fait du bien au moral des hommes de Schneider. R. B.

Résultats

CLASSEMENTS

Table of league standings for IIe ligue, listing teams like Colombier, Serrières, Bôle, etc.

IIIe ligue

Table of league standings for IIIe ligue, listing teams like Travers, Fleurier, Ticino, etc.

Groupe 1

Table of league standings for Groupe 1, listing teams like Audaux, Deportivo, Les Bois, etc.

Groupe 2

Table of league standings for Groupe 2, listing teams like Audaux, Deportivo, Les Bois, etc.

lutte

Neuchâtelois vainqueur à Domdidier

Près de 170 concurrents ont participé au tournoi international de lutte libre pour écoliers organisé à Domdidier. Plusieurs Neuchâtelois étaient de la partie.

Vincent Perriard, de Colombier mais inscrit depuis le début de l'année au club de Domdidier, a remporté la victoire en catégorie 46 kg. Un grand bravo à ce garçon très prometteur. Voici les résultats, par ailleurs fort honorables, obtenus par les autres Neuchâtelois : Yvan Saam 5ème en 34 kg ; Jean-L. Pfund 6ème en 42 kg ; Olivier Perret 8ème en 42 kg ; Daniel Tschanz 5ème en 42 kg ; P.-A. Saam 4ème en 50 kg.

basketball

En ligue nationale A

Voici les résultats de la 4ème journée : FV 81 Lugano - City Fribourg 90-81 (48-47) ; Nyon - Momo 93-85 (49-36) ; Pully - Lignon 108-64 (46-30) ; Vernier - Pregassona 79-73 (46-32) ; Fribourg Olympique - Monthey 97-84 (49-45) ; Bellinzzone - Vevey 87-102 (35-50). Classement : 1. Nyon 4/8 (+69) ; 2. Fribourg Olympique 4/8 (+53) ; 3. Pully 4/6 (+71) ; 4. Vevey 4/6 (+42) ; 5. Momo 4/6 (+37) ; 6. FV 81 Lugano 4/6 (+25) ; 7. Monthey 4/2 (-22) ; 8. Vernier 4/2 (-43) ; 9. Lignon 4/2 (-50) ; 10. Bellinzzone 4/2 (-63) ; 11. City Fribourg 4/0 (-58) ; 12. Pregassona 4/0 (-59).

gymnastique RFA - Suisse

Sepp Zellweger remarquable

Les gymnastes suisses, après quelques difficultés dans les exercices imposés, se sont bien repris lors des livres du match international qui les opposait à la RFA à Augsburg, ne s'inclinant finalement que de 6,45 points. Sepp Zellweger et Marco Piatti ont pris respectivement la 2ème et la 3ème places, derrière Jurgen Geiger, meilleur Européen aux derniers Championnats d'Europe de Rome.

Lors des « livres », Bloechlinger et Jaquet connurent des problèmes, alors que von Allmen, très moyen dans les imposés, fut l'un de ceux grâce à qui l'écart n'augmenta que de 2,25.

Curieusement, l'enfant chéri du public d'Augsbourg (3000 spectateurs) ne fut pas Jurgen Geiger, net vainqueur de l'épreuve individuelle avec 114,15 pts, mais bien le Suisse Sepp Zellweger (18 ans). Le petit Saint-Gallois obtint aux anneaux un remarquable 9,80. Marco Piatti, excellent également, reçut un 9,75 au saut de cheval et un 9,80 à la barre fixe. Seul l'Allemand Daniel Winkler décrocha également un 9,80 (reck).

Pour les autres, Wunderlin faiblit par rapport à la veille, Jaquet commit des fautes inutiles, alors que Bloechlinger perdit beaucoup de terrain. Ernst von Allmen fut par contre supérieur à ce que l'on attendait.

Par équipes : 1. RFA 561,00 (277,70 imposés + 283,30 livres) ; 2. Suisse 554,55 (273,50 + 281,05).

Individuels : 1. Geiger (RFA) 114,15 (56,75 + 57,40) ; 2. Zellweger (S) 113,00 (55,90 + 57,10) ; 3. Piatti (S) 112,55 (55,35 + 57,20) ; 4. Gross (RFA) 111,60 ; 5. Winkler (RFA) 111,40 ; 6. Jorok (RFA) 111,15 ; 7. Lefebvre (RFA) 111,10 ; 8. Koll (RFA) 110,15 ; 9. Wunderlin (S) 109,30 ; 10. Jean-Pierre Jaquet (S) 108,95 ; 11. von Allmen (S) 107,55 ; 12. Bloechlinger (S) 106,90.

hockey sur glace En première ligue

Fleurier a manqué de réussite

FLEURIER-THOUNE STEFFISBOURG 3-4

MARQUEURS : Keller, Gfeller, Mirra ; R. Giambonini ; Krachenbühl ; Kobler ; Widmer.

FLEURIER : Luthi ; Aeschbacher, Raymond ; Girard, Emery ; Grandjean, Messerli ; Matthey, Tschanz, R. Giambonini, M. Giambonini, Magnin, Frossard ; Rota, Kobler, Gfeller ; Aeschlimann, Jeannin et Mombelli.

ARBITRES : M.M. Botteron et Wenger. NOTES : patinoire couverte de Belle-Roche. 650 spectateurs. Pénalités : 1 x 2' contre Fleurier ; 4 x 2' contre Thoun. Tirs au but : 40-24.

Face à une équipe très habile et jouant le « contre » avec brio, Fleurier n'a jamais pu prendre l'avantage. Les équipiers de Jeannin ont en vain dominé un adversaire rapi-

de, certes, mais loin d'être imbattable. C'est surtout le manque de concrétisation des attaques qui est la cause de la défaite fleurisane.

Le match aurait pu basculer plusieurs fois en faveur de l'équipe locale. Peu après la réussite de R. Giambonini, un but fut injustement annulé, aux dires du juge de but ; il aurait permis à Fleurier de prendre l'avantage sur son adversaire. A la 50ème, un tir vint frapper la transversale du but bernois mais, sur la contre-attaque, la base du poteau a sauvé Luthi, excellent à l'image de son vis-à-vis.

Fleurier a présenté un bon spectacle mais la chance n'était pas au rendez-vous. Jusqu'à la dernière minute, ce fut l'inconscience quant à l'issue de la rencontre, tant Fleurier a pressé son adversaire, et Thoun lancé des « contres » dangereux, arrivant parfois à trois attaquants contre un seul défenseur. J. P.

Panne, accident?
Des Fr. 49.- par jour déjà, kilomètres illimités. Une Fiat 127, par exemple.
Tél. 038/25 02 72
(Garage des Falaises S.A., Neuchâtel)

Voitures de remplacement.

AVIS 24854-10
Location de voitures
Camionnettes
Leasing 10

Fourrures
Agrémentez vos COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une bordure en

Fourrure
ROBERT POFFET
Ecluse 10,
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

SOS DETTES
25183-10
Vous qui avez des problèmes
Intervention rapide et efficace.
GESTIFIN S.A.
0217 532445
1083 Mezières

OFFRES D'EMPLOIS

BOREL

Fabrique de fours industriels cherche

dessinateur-constructeur
expérimenté dans la construction métallique.

- Travail intéressant, varié et indépendant.
- Horaire libre.

Faire offres à BOREL S.A., 2034 Pesoux (NE). Tél. (038) 31 27 83.

TRAVAIL ACCESSOIRE

HÔTESSES
Quelques soirs par semaine, présentation de film à domicile, pas de vente, pas de porte à porte.
Téléphoner au 25 03 55.

Restaurant de la ville engage :

**FILLE DE BUFFET
SOMMELIÈRE
EXTRA**

pour le service.
Sans permis de travail s'abstenir.
Tél. 24 74 61.

Nous cherchons

1 rectifieur
sur machine Tschudin

1 mécanicien de précision

Faire offres ou se présenter à Henri Klein, 2034 Pesoux.
Tél. (038) 31 61 91.

ELECTRONA

Nous fabriquons des accumulateurs pour des applications diversifiées, des pièces techniques en matières plastiques, des appareils de télécommunication. Pour des petits groupes de spécialistes, nous cherchons :

**MÉCANICIEN OUTILLEUR
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN
RÉGLEUR**

avec quelques années de pratique. Nous offrons des activités intéressantes, de l'autonomie dans l'exécution des tâches. A part une activité stable et des perspectives d'avenir positives, nos conditions sociales sont attractives.

Nous prions les intéressés de prendre contact avec nous par téléphone ou de nous faire parvenir leurs offres de service à

Electrona S.A.
2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 21
interne 401

ELECTRONA

Cette Starlet coûte moins parce que nous estimons que votre voiture vaut plus.



Toyota Starlet 1200 Sedan Deluxe 5 portes, 41 kW (56 ch DIN), 5 vitesses, fr. 11390.-
Toyota Starlet 1200 Deluxe 3 portes, 41 kW (56 ch DIN), 5 vitesses, fr. 10790.-
Toyota Starlet 1000 Deluxe 3 portes, 35 kW (47 ch DIN), 4 vitesses, fr. 9890.-
Toyota Starlet 1200 break 5 portes, 41 kW (56 ch DIN), 4 vitesses, fr. 11390.-
Consommation d'essence: Starlet 1200 Sedan Deluxe: 6,1 l/100 km à 90 km/h (ECE), 8,3 l/100 km à 120 km/h (ECE), 8,4 l/100 km en ville (ECE)

Chaque agent Toyota est en mesure de vous dire combien elle vaut. Posez-lui la question. Il vous fera une offre de reprise des plus intéressantes. Et dites-vous bien que vous n'aurez plus de sitôt l'occasion de faire une affaire comme celle que Toyota vous propose.

TOYOTA

AVANTAGEUX MULTI-LEASING TOYOTA. TÉLÉPHONE 01 - 52 97 20. TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062 - 67 93 11. LE N°1 JAPONAIS, EN SUISSE AUSSI.

AGENCES OFFICIELLES

TOYOTA

GARAGE DU PREMIER-MARS S.A. NEUCHÂTEL — Tél. (038) 24 44 24
Agents locaux : Boudevilliers, Garage Tip Top - H. Schultess. Tél. (038) 36 16 90. Couvet, Garage G. Masson. Tél. (038) 63 18 28

GARAGE PIERRE WIRTH, NEUCHÂTEL fbg de la Gare 5a - Tél. (038) 24 58 58
Agents locaux : Pesoux, Garage Bongiovanni, Tombet 28. Tél. (038) 31 10 31. Auvonnier, Garage Simonet, La Roche 15. Tél. (038) 31 10 10

GARAGE DES ROCS, E. BOURQUIN, DIESSE Tél. (032) 85 16 51/62

Hôtel-restaurant cherche

sommelières
horaire double, ambiance de famille, bon salaire.
Tél. (037) 73 14 08.

Café des Artilleurs, Aigle cherche

UNE SOMMELIÈRE
nourrie, logée.
Tél. (025) 26 16 32.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DIVERS
COURS RAPIDES SAMARITAINS MIXTES, Place d'Armes 3. Tél. 24 07 07 ou 53 22 13.
JE NETTOIE CUISINES, salles de bains, fenêtres, caves, galetas. Tél. 42 51 04.

DEMANDES D'EMPLOIS
23 ANS, CONSTRUCTEUR BATEAUX cherche travail tous domaines. Tél. 41 10 35.
DAME cherche travail couture et réparation à domicile. Tél. 31 86 78.
SECRÉTAIRE. Employée de commerce diplômée cherche emploi intéressant deux jours consécutifs par semaine. Tél. (038) 53 44 79.

DEMANDES A ACHETER
HORLOGERIE ANCIENNE : montres, pendules, outillage, fourniture et layettes. Tél. (038) 25 64 51.
COLLECTIONNEUR CHERCHE GRAVURES ou vues anciennes suisses, vieux livres. Se déplace partout. Tél. (038) 42 32 26, dès midi.
VÉLO AVEC VITESSES pour enfant, 12 ans. Tél. 33 39 08.

A LOUER
PROXIMITÉ UNIVERSITÉ, JOLIES CHAMBRES meublées à jeunes hommes.
À CRESSIER, STUDIO MEUBLÉ avec cuisinette, 250 fr, charges comprises.
CENTRE, STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche, vidéo, téléphone. Libre immédiatement.

OFFRES D'EMPLOIS
FEMME DE MÉNAGE 1 après-midi par mois, Pesoux. Tél. 31 53 07.

PERDUS-TRouvES
PERDÉ PETIT FOX TERRIER ALLEMAND, noir feu, région Roumillyard, sur Travers, répondant au nom de Tino. Tatouage N° N 32651. Tél. (038) 63 16 29.

A VENDRE
MACHINE À LAVER INDESIT en très bon état. Tél. (038) 25 43 72.
CUISINIÈRE À GAZ, 2 brûleurs, avec four. Tél. 25 12 89, entre 11 et 12 heures.
FOURNEAU MAZOUT NEUF, livré à domicile, bas prix. Tél. 33 39 08.
JOLIE VOLIÈRE D'APPARTEMENT, sur roulettes. Tél. 25 68 44, dès 19 heures.
2 VESTES DE SKI DAME taille 38-40, portées 1 fois. Tél. 51 19 89, dès 20 heures.

DEMANDES A LOUER
TOUT DE SUITE 2-3 PIÈCES mi-confort entre La Coudre et Hauterive. Tél. 25 37 21 (M^{me} Ponzo) ou 42 23 71 dès 20 heures.
COUPLE AVEC UN ENFANT cherche appartement 3 à 4 pièces région Neuchâtel. Tél. 31 43 47.

GARAGE P. WIRTH

NOUVEAU À NEUCHÂTEL

EXPOSITION PERMANENTE TOYOTA

Voitures de tourisme et utilitaires légers

Faubourg de la Gare 5a — Tél. 24 58 58 — 2002 NEUCHÂTEL

GARAGE P. WIRTH

hockey sur glace

Fin du premier tour en championnat suisse

Partage mérité pour La Chaux-de-Fonds

LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-4 (2-2 1-0 1-2)
MARQUEURS : Novak 1^{er}; Galley 9^{es}; E. Boeni 17^{es}; Haas 18^{es}; Morisoli 28^{es}; Bauer 50^{es}; Friederich 56^{es}; 60^{es}.
LAUSANNE: Andrey; Marendaz, Ulrich; Galley, Maylan; Friederich, Novak, Ebermann; Chamot, Bongard, Frischknecht; Moynat, Morisoli, Kaltbacher, Entraîneur: Blank.
LA CHAUX-DE-FONDS: Hirt; Sgualdo, Bauer; Gobat, Willmann; Neining, Trotter, Haas; Dubois, Mouche, E. Boeni; Volejnick, Tschanz, Leuenberger. Entraîneur: Jones.
NOTES: patinoire couverte de Montchoisi. Glace en bon état. 6050 spectateurs. Lausanne est toujours privé des services de Leuenberger et Joliquin (blessés). Dans la deuxième ligne d'attaque chaux-de-fonnoise, Guy Dubois, dont c'est la rentrée, remplace Yerly (douleurs dorsales). A la 6^{es} minute, Mouche tire sur un montant; il en ira de même de Volejnick à la 51^{es}. Dans l'ultime minute de jeu, Hirt cède sa place à un sixième joueur de champ, l'espace de quelques secondes. Tirs dans le cadre des buts: 41-40 (12-10 13-14 16-16). Pénalités: quatre fois deux minutes contre Lausanne; sept fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds.

Ebermann — il avait littéralement laissé Sgualdo sur place — échouait face à Hirt, et Mouche touchait un poteau après que Novak eut suppléé Andrey sur un tir de Trotter...
La rencontre était donc placée d'emblée sur des «bases de record» pour employer une expression propre au jargon de l'athlétisme, mais collant à la réalité pour la circonstance. Face aux Tchécoslovaques dont la «jouerie», la technique et la vision du jeu sont proches de la perfection, Trotter et Haas cherchaient leurs marques, balbutiaient presque. Puis survint le but de l'ainé des Boeni (17^{es}) et, deux minutes plus tard l'égalisation, Haas et Neining réussissant un but «comme à l'entraînement».
C'est alors que le match bascula sans pour autant placer La Chaux-de-Fonds en position de force. Prenant résolument les choses en main, Trotter, Haas, Neining et consorts accablèrent Lausanne devant un excellent Andrey, lui appliquèrent un «fore-checking» incessant, ne lui laissant plus aucune liberté. Leuenberger (à quatre contre cinq) manqua même le coche face au but vide après avoir «sorti» Andrey! C'était au contraire, Morisoli qui embrassait à nouveau Montchoisi. Contre le

cours du jeu. La Chaux-de-Fonds avait laissé passer sa chance d'en finir avec Lausanne, comme celui-ci l'avait fait de son adversaire au cours de la première période.
Le match prit une tournure décisive à la 50^{es} minute: Ebermann et Novak se présentèrent seuls face à Hirt, sans pour autant le battre. Sur le «contre», Bauer exploitait une passe de Neining pour égaliser une troisième fois.
Le ouf! de soulagement des Neuchâtelois du Haut dura six minutes: une erreur de Sgualdo, et Ebermann partait en contre; le Tchécoslovaque tirait sur Hirt et Friederich exploitait le rebond: 4-3! Tout était à refaire pour l'équipe de Jones. A 40 secondes de la fin du match, Hirt cédait sa place à un sixième joueur de champ, Friederich s'emparait du palet, partait à l'assaut du but vide dont il était séparé par Bauer, mais échouait sur le défenseur chaux-de-fonnier! Hirt reprenait alors sa place...
Quinze secondes restaient à jouer et les Lausannois monopolisaient le palet. Sur un engagement à la ligne bleue du camp de défense chaux-de-fonnier, Neining lançait Haas «en profondeur». Le Canadien n'allait pas rater l'occasion. L'équité était sauve...
P.-H. BONVIN



LA JOIE ÉCLATE. — Montandon vient d'inscrire le 4^{es} but. C'est la joie dans le camp des Young Sprinters. (Avipress-Truthardt)

Des surprises en première ligue Young Sprinters étonnant

NEUCHÂTEL-SPORTS YOUNG SPRINTERS - MOUTIER 5-2 (1-1 2-1 2-0)
MARQUEURS : Ryser 3^{es}; Gurtner 23^{es}; Yerly 34^{es}; Turler 37^{es}; Gurtner 43^{es}; Montandon 45^{es}; Turler 48^{es}.
NEUCHÂTEL-SPORTS YOUNG SPRINTERS: Amez-Droz; Zbinden, Kuffer; Robert, Renaud; Ryser, Turler, Yerly; Yéhiy, M. Longhi, Clottu; Montandon, Droël, Richert; Kissling, Wieland, Engel, J.-M. Longhi, Schweizer. Entraîneur: Beaulieu.
MOUTIER: Haenggi; Jeanrenaud, Schneider; Lehmann, Ceretti; W. Kohler, Guex, Froidevaux; Charmitot, Perrenoud, Ceretti; J.-C. Kohler, Burri, Gurtner; Schnyder, Daneluzzi, Gozzin, Schmid, Ruch. Entraîneur: Burri.
ARBITRES: MM. Rey et Brugger.
NOTES: patinoire de Monruz. Glace en excellent état grâce à l'énorme travail fourni en fin de semaine par les employés de la patinoire. Soirée douce. 500 spectateurs. Young Sprinters inaugure un maillot frappé d'un nouveau sigle et portant une publicité. Robert joue, alors qu'il n'a «abandonné» que jeudi un plâtre qui enserrait son genou depuis... six semaines! Pénalités: 7 fois 2 minutes contre YS, 6 fois 2 minutes contre Moutier.

plutôt dans l'esprit d'équipe qui anime chacun qu'il faut trouver la raison profonde de cet étonnant et combien réjouissant succès. En effet, tout n'a pas été parfait dans cette première rencontre et il ne pouvait pas en être autrement. Cependant, du premier au dernier, les hommes de Richard Beaulieu ont tous donné à l'équipe ce qu'ils avaient de meilleur. Ils ont fait bloc, attaquant ou se défendant tous ensemble.

ESPRIT DE CORPS

Des mauvais moments, il y en a eu. Principalement au premier tiers-temps et au début du deuxième lorsque, après avoir égalisé à 1-1, Moutier a forcé l'allure. Mais, gardien et joueurs du champ ont su faire front avec succès. Quand ils ont pu, à leur tour, relancer leurs actions à la faveur d'une pénalité adverse, ils n'ont alors plus lâché leur proie. Menant par 3-1 à la fin de la période intermédiaire, les Young Sprinters avaient les affaires bien en main mais une deuxième capitulation, au début de l'ultime reprise, remettait tout en question! Repartant de plus belle à l'attaque, les Neuchâtelois ont inscrit deux buts en moins de 4 minutes, ôtant leurs derniers espoirs aux Prévôtis. Malgré la fatigue et les crampes dues au manque de patinage, les «orange et noir» n'ont plus faibli, dominant même remarquablement le débat jusqu'au coup de sirène final.
Le championnat ne fait que commencer; il faut donc se montrer prudent dans les considérations. Une chose est certaine cependant: si Young Sprinters affiche le même esprit de corps et la même discipline de jeu dans ses prochains matches, il s'fera encore beaucoup d'autres succès. C'était du moins l'avis des spectateurs à la sortie de Monruz, samedi soir.
R. N.

RAGE DE VAINCRE

Quel match! Et quelle jolie surprise pour les spectateurs neuchâtelois! Personne, surtout pas les gars de Moutier, ne s'attendait à voir les «orange et noir» évoluer avec autant de détermination, de fougue, de rage de vaincre. Rarement, il nous a été donné de voir les Neuchâtelois se battre avec autant de cœur qu'ils ne l'ont fait samedi soir. La joie de pouvoir enfin patiner sur de la «vraie glace» y était probablement pour quelque chose, mais c'est

Saint-Imier résiste un tiers-temps

SAINT-IMIER - WIKI 4-7 (3-3 0-1 1-3)
MARQUEURS : Gaillard 1^{er}; Schenk 4^{es}; Baertschi 7^{es}; Stauffer 13^{es}; Gaillard 13^{es}; R. Wittmer 16^{es}; Kormann 35^{es}; R. Wittmer 41^{es}; Gaillard 48^{es}; Baertschi 51^{es} et 59^{es}.
SAINT-IMIER: Fontana; Vallat, Sobel; M. Wittmer, Leuenberger; Deruns, Gaillard, Stauffer; P.-A. Perret, R. Perret, Nickles; Weishaupt, Droz, Leuenberger. Entraîneur: Huguenin.
ARBITRES: MM. Pühud et Duvoisin.
NOTES: patinoire couverte de l'Érue. 300 spectateurs. Saint-Imier joue sans son gardien Monachon. Pénalités: 2 x 2 minutes contre Saint-Imier; 1 x 2 minutes contre Wiki.
Le premier match de championnat dans sa nouvelle patinoire couverte. Saint-Imier tenait à le gagner. Aussi, entama-t-il la rencontre sur les chapeaux de roues. Après 20 secondes de jeu, il marquait déjà son premier but!
La réaction de Wiki n'allait pas se faire attendre. Bien emmené par son entraîneur-joueur Schenk (ex-Langnau), il égalisait, puis prenait l'avantage. S'engageait, alors, un passionnant chassé-croisé, qui allait se terminer sur le résultat de 3-3 à la fin du premier tiers-temps. La pério-

de la plus intéressante avait malheureusement vécu. En effet, dès le début du 2^{es} tiers, les visiteurs prirent la direction des opérations et se créèrent maintes occasions de but que la maladresse, la malchance et surtout les parades de Fontana annihilèrent.
Un seul but récompensa Wiki durant cette domination. Saint-Imier s'en tira donc bien. Mais l'ultime période commença sur un coup de théâtre: Wiki porta immédiatement son avantage à 2 unités. Le match, dès lors, était joué, malgré une timide réaction locale.
Saint-Imier a surtout valu par son gardien et sa première ligne d'attaque. Il reste donc bien du pain sur la planche à René Huguenin s'il entend former un ensemble compétitif.
N. C.

Tous les résultats

Groupe 3: Adelboden - Lyss 3-1; Neuchâtel - Moutier 5-2; Yverdon - Ajoie 3-6; St-Imier - Wick 4-7; Fleurier - Thoune 3-4.
Groupe 4: Forward Morges - Sion 6-3; Monthey - Leukergrund 3-1; Lens-Champéry 4-0; Vallée-de-Joux - Montana 7-0; Genève Servette - Martigny 4-6.

MAUVAIS DÉPART

La Chaux-de-Fonds a donc arraché un point au terme d'une course-poursuite qui la vit constamment menée à la marque. D'emblée, la première ligne d'attaque vaudoise (Friederich/Novak/Ebermann)

Ligue A

Table with 3 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Berne, Davos, Langnau, Arosa, Fribourg, Kloten, Zurich, Bienne.

Ligue B, Ouest

Table with 3 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Grindelwald, Villars, Lausanne, Chaux-de-Fonds, Olten, Viège, Langenthal.

Ligue B, Est

Table with 3 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Ambri-Piotta, Rapperswil, Coire, Wetzikon, Dubendorf, Lugano, Hérissau, Zoug.

automobilisme

Jones remporte le GP de Las Vegas

Le titre mondial à Nelson Piquet

Pour le 96^{es} Grand Prix — le dernier — de sa carrière, Alan Jones a réussi un coup d'éclat. Au moment où il met un terme à sa carrière et où il perd aussi son titre mondial des conducteurs, l'Australien a signé l'une des plus convaincantes des douze victoires figurant à son palmarès, en s'imposant dans le Grand Prix de Las Vegas, ultime manche du championnat du monde de formule 1. Au volant de sa Williams, Jones a en effet mené de bout en bout la course disputée sur 75 tours d'un circuit tracé sur le parking du Caesar palace de la capitale mondiale du jeu.

A l'arrivée de ce Grand Prix insolite, couru par beau temps et devant quelque 45.000 spectateurs, Jones a devancé le Français Alain Prost (Renault) et l'Italien Bruno Giacomelli (Alfa-Romeo). L'histoire retiendra donc le nom de l'Australien au terme de ce Grand Prix de Las Vegas. Pourtant, le principal pôle d'intérêt de la course résidait dans la «finale» du championnat du monde 1981. Cette lutte, qui opposait Carlos Reutemann, Nelson Piquet et Jacques Laffite, a finalement tourné à l'avantage du Brésilien.
Encore devancé par Nigel Mansell (Lotus), Nelson Piquet s'est en effet classé au cinquième rang, reculant ainsi les deux points qui lui ont permis de devancer in extremis Carlos Reutemann, «leader» du championnat du monde dès le deuxième Grand Prix de la saison, et qui se retrouve ainsi battu sur le fil. Quant à Jacques Laffite, sa sixième place ne lui aura finalement pas permis de sauver sa place sur le podium mondial, où il a été repoussé au quatrième rang par Alan Jones, le vainqueur du jour.
Ce Grand Prix de Las Vegas, sur cette piste improvisée, aura finalement connu un déroulement passionnant. En «pole-position» sur la grille de départ, Reutemann manqua son démarrage. Jones, le plus vite en action, s'installa ainsi au commandement de la course, une place qu'il ne devait plus jamais quitter. L'Australien bénéficia, dans un premier temps, de l'action du Canadien Gilles Villeneuve. Au volant d'une Ferrari moins rapide que les autres bolides le suivant, Villeneuve créa une sorte de bouchon derrière Jones, qui put ainsi, dès les premiers tours, creuser un écart décisif.
Grand prix de Las Vegas: 1. Jones (Aus),

1'18"49; 8. Carlos Reutemann (Arg), à un tour; 9. Rosberg (Fin), Fittipaldi-Ford, à deux tours; 10. Pironi (Fr), Ferrari-Turbo; 11. Patrese (It), Arrows-Ford, à 3 tours; 12. De Cesaris (It), McLaren-Ford, à 6 tours. — 24 pilotes au départ, 12 classés.
Classement final du championnat du monde (15 manches): 1. Piquet (Bré) 50 points; 2. Reutemann (Arg) 49; 3. Jones (Aus) 46; 4. Laffite (Fr) 44; 5. Prost (Fr) 43; 6. Watson (Ir) 27; 7. Villeneuve (Can) 25; 8. De Angelis (It) 14; 9. Arnoux (Fr) et Rebaque (Mex) 11; puis: 16. Surer (S) 4.
Classement final du championnat du monde des constructeurs: 1. Williams 95 points; 2. Brabham 61; 3. Renault 54; 4. Talbot-Ligier 44; 5. Ferrari 34; 6. McLaren 28; 7. Lotus 22; 8. Arrows, Tyrrell et Alfa Romeo 10; 11. Ensign 5; 12. Theodore et Ats 1.

Le Brésilien « fou de joie »

ALAN JONES: La voiture et les pneumatiques ne m'ont posé aucun problème. J'avais choisi un pneu à gomme dure pour la roue arrière droite. Ce circuit est vraiment éprouvant, mais je n'ai eu aucune difficulté avec les voitures que je devais dépasser. A propos de ma retraite, j'annoncerai ma décision en Argentine. NELSON PIQUET: Je n'y crois pas, mais je suis fou de joie. J'ai attendu mon heure. J'ai connu quelques problèmes de pneus avant la mi-course. Quand on m'a annoncé qu'il restait encore 33 tours, j'étais si fatigué que j'ai cru qu'ils s'étaient trompés dans le décompte des tours. Je ne savais pas qu'il était derrière moi, à l'exception de Reutemann et c'est tout ce qui m'importait. JACQUES LAFFITE: Je suis très satisfait de mon départ mais, au fil des tours, mes pneus ont ramassé de la gomme sur la piste et ils sont devenus très glissants. J'ai commis l'erreur de m'arrêter trop tard, car pendant dix tours j'ai pratiquement perdu deux secondes au tour. Après avoir changé de pneus, j'étais toujours décidé à donner le maximum, car je savais qu'en marquant un point, je pouvais terminer quatrième du championnat du monde. Je ne pense pas que Piquet soit un grand champion du monde, pas plus que je ne l'aurais été. Mais il a tant de talent qu'il remportera encore certainement ce titre, en faisant cette fois l'unanimité.

durant la première pause. Résultat: Johnston joua dès lors en face de son rival Lussier et les affaires de Kloten s'améliorèrent peu à peu puisque, lentement, l'équipe visiteuse refit surface et ne se trouva plus qu'à deux longueurs des Fribourgeois après 40 minutes de jeu.

Les données furent encore plus difficiles pour Fribourg lorsque Schlagenhaut faisait revenir son équipe à 3-4, alors qu'il ne restait que quatre minutes de jeu! Mais, samedi soir, ce match constituait un tournant capital pour la troupe fribourgeoise qui se devait d'enregistrer deux points lui permettant de s'éloigner un peu de la «ameuse» sixième place. Et, encore une fois, Rotzetter battait le gardien Reuille, qui avait avantageusement remplacé Thimeyer au deuxième tiers, et scella définitivement un «score» absolument justifié pour les Fribourgeois.
D.SUDAN

tennis
«Swiss indoors»
Trop facile pour Lendl!

Vainqueur l'an dernier du «Swiss indoors» après une lutte épiquée en cinq sets contre Bjorn Borg, Yan Lendl a renouvelé son succès avec une dérisoire facilité, aux dépens de Jose Luis Clerc cette fois. La finale 1981 n'a duré qu'une heure trente. Le Tchécoslovaque a triomphé 6-2 6-3 6-0. Le joueur d'Europe centrale aborda la finale dans un état de fraîcheur physique qui contrastait avec la fatigue visible de son rival. Le Sud-Américain supportait le handicap de la rude bataille, livrée moins de 24 heures plus tôt, pour arracher sa qualification aux dépens de l'étonnant Trex Waltke. De surcroît, toujours comme Gunthart le vendredi, Clerc avait dû encore jouer fort tard un double.

DOUBLE: M. GUNTHART ÉCHOUE

Frustrés de spectacle lors de la finale du simple en raison de la supériorité de Lendl, les spectateurs bâlois ont en revanche apprécié la finale du double qui fut très équilibrée et dura près de trois heures. Fidèle à sa réputation, Ilie Nastase a assuré le spectacle. Finalement, le Roumain, associé à Jose-Luis Clerc, l'a emporté en trois sets qui se sont tous conclus par un «tie-break», par 7-6 6-7 7-6, ac à la paire Markus Gunthart (S) Pavel Slozil (Tch). Ainsi, Markus Gunthart, qui jouait sa cinquième finale de double d'un tournoi ATP, n'est pas parvenu à fêter son troisième succès.

cyclisme

Le Neuchâtelois 4^{es} du Tour de Lombardie Nouvel exploit de J.-M. Grezet

Malgré le forfait de l'équipe Raleigh, le Tour de Lombardie, ultime classique de la saison, n'a pas échappé à un coureur hollandais: Henric Kuiper, champion olympique à Munich en 1972 et champion du monde professionnel 1975, s'est, en effet, imposé en solitaire à Côme. Le Hollandais, qui est âgé de 32 ans, a ainsi mis un terme particulièrement brillant à une saison qu'il avait entamée en fanfare par une victoire dans le Tour des Flandres.
Parti «en contre» à la suite d'une attaque de l'Italien Gianbattista Baronechelli, portée à quelque cinquante kilomètres de l'arrivée, Kuiper a rallié Côme avec 27 secondes d'avance sur un petit groupe de poursuivants réglé au sprint par Moreno Argentin, lequel a gagné deux étapes au Tour d'Italie cette saison.
Dans ce groupe, figurait également Jean-Mary Grezet. Une semaine après son succès dans le Grand Prix de Lausanne, le jeune néo-professionnel suisse a brillamment passé son baptême du feu puisqu'il a terminé au quatrième rang de cette classique des «feuilles

mortes». Le jeune Neuchâtelois (22 ans) a d'ailleurs bien failli ruiner les espoirs de Kuiper. A une quinzaine de kilomètres de Côme et alors que le Hollandais était en train de lâcher Baronechelli, Grezet déclencha la contre-attaque. Tout seul dans un premier temps, puis avec l'aide de quelques coureurs revenus de l'arrière, il parvint à combler presque entièrement un handicap de plus d'une minute. Un bel exploit qui clôture une saison au cours de laquelle les coureurs helvétiques ont eu plus d'une occasion de se mettre en évidence.
Malgré le renoncement de nombreux coureurs de premier plan — Hinault, de Vlaeminck, de Wolf, Willem, Raas notamment — ce 75^{es} Tour de Lombardie a donné lieu à une course animée.
LE CLASSEMENT
1. Henric Kuiper (Ho) 259km en 6h 32'00" (39,642 km/h); 2. Argentin (It) à 27"; 3. Chinetti (It); 4. Jean-Mary Grezet (S); 5. Rabottini (It); 6.

Prim (Su); 7. Bombini (It); 8. Simon (Fr); 9. de Muynck (Be); 10. Cricquielion (Be), tous même temps qu'Argentin.

Advertisement for GARAGE HIRONDELLE featuring 12 months warranty and unlimited kilometers. Contact: PIERRE SENN, 2000 NEUCHÂTEL, Tél. 24 72 72.

Ing. Dipl. FUST
Garantie de prix : Argent remboursé
 si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

- Lave-linge Indesit 091 4,5 kg, 220 V Location, Fr. 34 -/ms **Prix-FUST 598.-**
- Seche-linge Electrolux WT 60 2,5 kg, 220 V Location, Fr. 29 -/ms **Prix-FUST 528.-**
- Lave-vaisselle Bosch R 400 avec adoucisseur, 220/380 V Location, Fr. 55 -/ms **Prix-FUST 990.-**
- Refrigerateur Bauknecht T 1454 140 l Location, Fr. 17 -/ms **Prix-FUST 298.-**
- Congelateur-armoire Novomatic ZA 2B 500 V Location, Fr. 21 -/ms **Prix-FUST 368.-**
- Congelateur-bahut Novomatic HF 5200 200 l, 220 V Location, Fr. 28 -/ms **Prix-FUST 498.-**
- Cuisiniere Bauknecht SF 31 avec four vitré Location, Fr. 29 -/ms **Prix-FUST 448.-**
- Four à micro-ondes HITACHI MR-6060 **Prix-FUST 758.-**
- Calandrie Queros Suisse BA 600 Location, Fr. 27 -/ms **Prix-FUST 498.-**
- Location : Durée minimum 4 mois
- Désirez-vous 2, 3, 5... années de garantie ? Notre personnel qualifié vous renseigne volontiers
- Aspirateur Electrolux Z 302 Botteur acier **Prix-FUST 198.-**
- Petits appareils : Radiateurs, grill, mixer, toasters, raclettes, rasoirs, etc. aux prix plus avantageux
- Le plus grand choix de marques de qualité
- Livraison gratuite des gros appareils
- Important abais à l'emporter
- Constamment des appareils d'exposition à prix bas
- ING. DIPL. FUST Marin, Marin-Centre, tél. (038) 33 48 48
- Bienne, 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25
- Chaux-de-Fonds, Jumbo, tél. (039) 26 68 65
- Villars S. Glâne, Jumbo Moncor, tél. (037) 24 54 14
- et 43 succursales 25154-10

Trop de factures à payer? Pas de souci! Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30.000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de **Fr.**

Mensualité désirée env. Fr. A 391

Nom Prénom

Rue/No NPA/Lieu

domicile domicile précédent né le état nationalité profession civil

employeur salaire mensuel Fr. revenu conjoint Fr. depuis? loyer mensuel Fr.

nombre d'enfants mineurs signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55 24664-10

A vendre tout de suite
1 garage en béton armé

2,8 x 5,4 m porte comprise
 seul. Fr. 4400.-

Tél. (021) 37 37 12
UNINORM
 Lausanne. 25924-10

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

OFFRES D'EMPLOIS

MEDIA

engage personnel pour l'industrie et le bâtiment pour travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles. Tél. Lausanne: (021) 20 40 77 Moutier: (032) 93 90 08 25278-36

Restaurant de la place cherche pour fin novembre

pizzaiolo (débutant accepté)

aide de cuisine (femme ou homme)

casserolier (si possible tout de suite)

dame ou fille de buffet

sans permis s'abstenir. Tél. 24 31 41. 26205-36

Baux à loyer au bureau du journal

Entreprise P. Dubouchet, à Genève, cherche

FERBLANTIERS et INSTALLATEURS SANITAIRES

pour emploi fixe ou durée à convenir. Prière de téléphoner au (022) 29 20 55. 26078-36

Cuisinier

est cherché par dame, poste à responsabilité, afin de la seconder pour le 1^{er} novembre ou date à convenir. Excellent salaire.

Madame Maître, directrice La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 26 82 80. 25007-36

Maculature en vente au bureau du journal

Institution hospitalière type C pour malades chroniques engagerait tout de suite

2 INFIRMIÈRES-ASSISTANTES CC CRS

et des

AIDES HOSPITALIÈRES

Possibilité de travailler 3, 4 ou 5 jours par semaine.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la direction de Mon Repos de La Neuveville. Tél. (038) 51 21 05. 25729-36

SOPRA S.A.

(Groupe INTERFOOD)

Grâce aux activités très variées de notre entreprise, nous pouvons offrir à une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

polyvalente, de langue maternelle française, la possibilité d'utiliser ses connaissances au sein de notre petite équipe.

Ses tâches seront les suivantes :

- Travaux divers de secrétariat
- Télex, correspondance et téléphone en français, allemand et anglais (bonne connaissance de ces deux langues nécessaire).

Prière d'adresser offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, photographie et copies de certificats) à SOPRA S.A., Tivoli 5, 2003 Neuchâtel ou de téléphoner à M^{me} Misteli, tél. (038) 25 35 21. 34582-36

DECORAL Notre fabrication

Habillage du Bâtiment

PLAFONDS SUSPENDUS MÉTALLIQUES

- Profil porteur unique
- Qualité
- Service parfait

Concessionnaire pour NEUCHÂTEL **MATÉRIAUX S.A. - CRESSIER** Tél. (038) 48 11 33.

Distribution exclusive: MULTIMATERIELS S.A. 6, route de Juvigny - 1254 JUSSY - CH Telephone (022) 59 16 69 / 59 15 83 - Telex: 28 96 79 - FDEX-CH

CHERCHER LE MOT CACHÉ

E	L	P	U	O	S	S	I	T	E	U	Q	I	L	C
G	R	I	E	G	S	B	T	S	E	L	L	E	C	I
C	U	T	L	I	E	I	S	O	E	L	C	O	S	F
U	R	A	O	L	O	E	L	S	L	A	S	S	E	T
U	C	I	F	R	N	T	R	E	N	E	A	L	M	N
E	O	O	R	T	U	R	T	M	U	C	E	H	O	
V	R	S	E	U	O	I	A	O	T	A	R	N	C	M
T	O	V	U	T	E	T	L	R	P	L	M	O	A	E
T	N	L	N	I	R	T	O	L	I	S	Q	A	O	L
I	C	E	U	I	R	F	O	M	A	U	N	T	H	R
M	L	A	C	B	E	O	O	T	E	R	N	A	M	I
A	O	E	D	H	I	N	T	T	M	O	D	E	R	T
R	R	I	C	O	T	L	T	R	T	I	A	R	T	
R	E	O	E	L	C	E	I	O	E	L	O	C	I	N
E	R	E	M	P	A	R	T	S	L	S	O	U	D	E

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un métal. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Alentours - Belfort - Cliquetis - Coda - Cantatrice - Coquette - Clé - Criqueot - Clore - Clef - Grieg - Glace - Hamamélis - Icelle - Inverness - Lancelot - Lasse - Merlimont - Mode - Marre - Nicole - Rochefort - Rempart - Saut - Socle - Sou - Sertorius - Souple - Soude - Tortillard - Toronto - Tirlement - Toi - Trait - Transport - Volubilis. (Solution en page radio)

Ecritreaux en vente au bureau du journal

Pour la vente **d'accessoires de surfing**

dans l'ouest de la Suisse, nous cherchons, dans commerces de sport et grands magasins, surfer actif et bien introduit, sur base de commission. Offres sous chiffres Di.160.3333, OFA Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 8953 Dietikon. 27794-10

NETTOYAGES EN TOUS GENRES ROGER PASCHE Ponçage Imprégnation des parquets Neuchâtel - Caille 78 - (038) 24 60 55 50908-10

Pin polaire massif

Dans l'extrême nord de la Suède, le pin prend son temps pour pousser et devient ainsi d'une grande dureté.

Table 126 x 76 cm

180.-

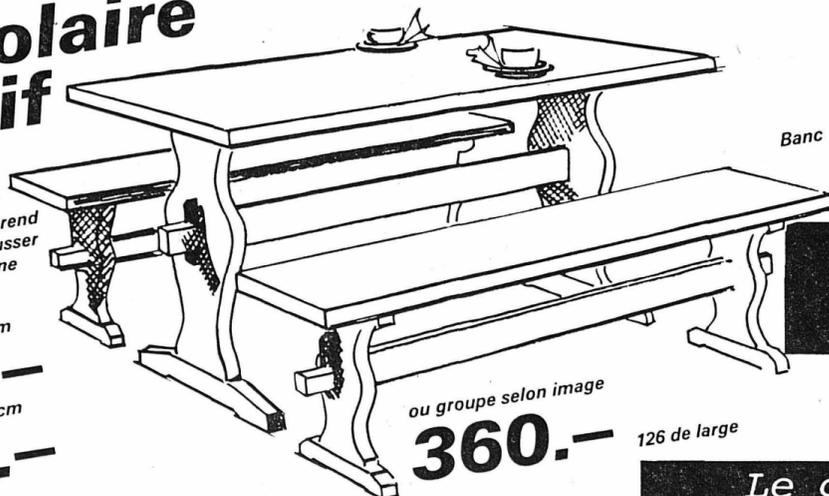
140 x 76 cm

190.-

ou groupe selon image **360.-**

126 de large

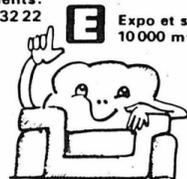
27767-10



Banc 126 x 34 cm 140 x 34 cm

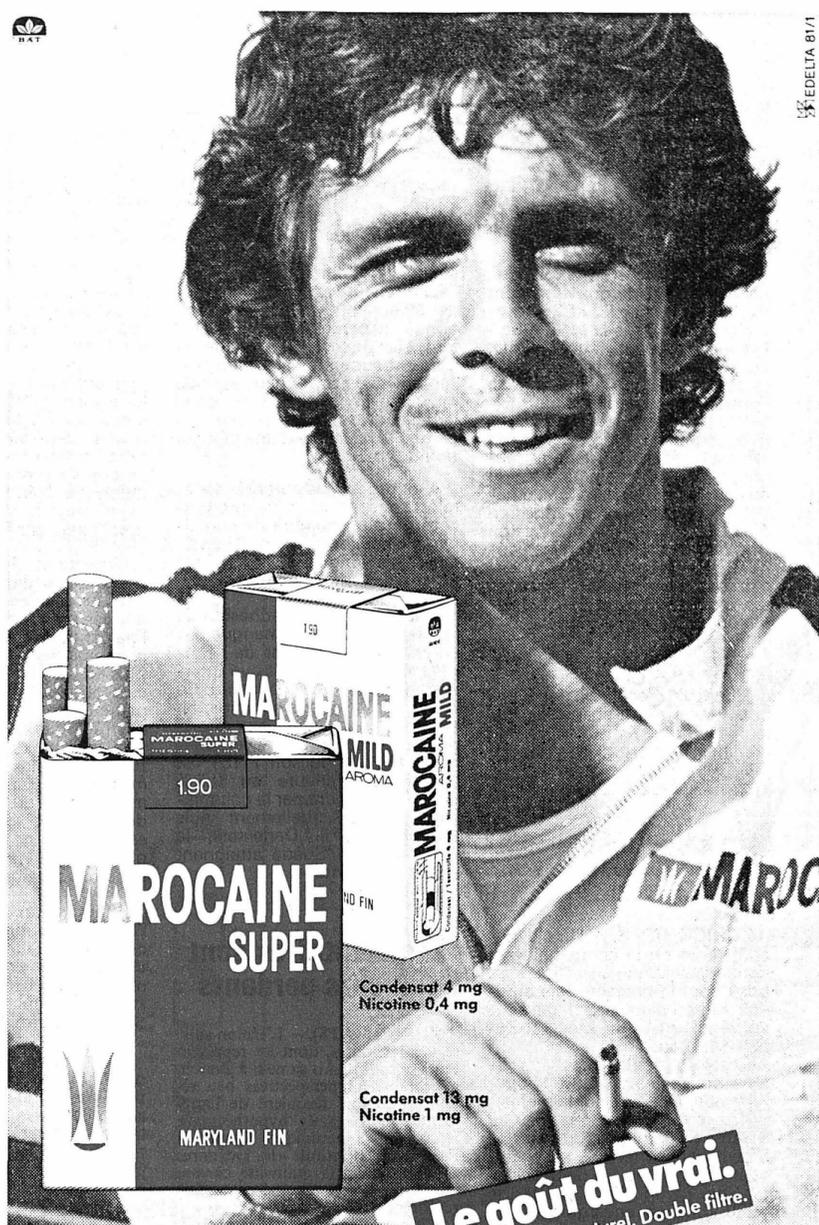
90.-
95.-

Renseignements: Tel. 038/53 32 22



moco
meubles 2053 Cernier

Le grossiste qui détaille



Condensat 4 mg Nicotine 0,4 mg

Condensat 13 mg Nicotine 1 mg

Le goût du vrai.
Tabac Maryland naturel. Double filtre.

MAROCAINE

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

MIKRON

cherche

MÉCANICIEN POUR STAND D'ESSAIS MONTEURS CONTRÔLEUR FRAISEUR

Mikron Haesler S.A. fabrique des machines d'usage et d'assemblage de renommée mondiale et vend dans des secteurs très divers: automobile, appareillage, robinetterie, serrurerie, etc. La haute technicité de nos produits offre un très large éventail de travaux intéressants et variés.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux. 25430-36

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
2017 Boudry - Tél. (038) 44 21 41

CONFÉDÉRATION

DIALOGUE NORD-SUD

La Suisse ne participera pas au sommet de Cancun

BERNE (ATS). — Vingt-deux chefs d'Etat et de gouvernement se retrouveront le 22 et 23 octobre prochain dans la station balnéaire de Cancun, au Mexique, pour tenter de relancer le « dialogue Nord-Sud », dans l'impasse depuis l'année dernière. La Suisse n'a pas été invitée à participer à ce sommet. La présence de l'Autriche et de la Suède à Cancun, la faible participation suisse aux efforts de coopération au développement et sa non-adhésion à l'ONU, peuvent selon M. Wahlen, chef du service économique et commercial du département des affaires étrangères, expliquer l'absence de délégation suisse au Mexique.

La réunion au sommet de Cancun répond à l'initiative du chef de l'Etat mexicain, M. Jose Lopez Portillo et du chancelier autrichien Bruno Kreisky. Les deux hommes d'Etat ont présenté au

Un « Ilyouchine 86 » pour la première fois en Suisse

ZURICH (ATS). — Un « Ilyouchine 86 » de la compagnie aérienne soviétique Aéroflot s'est posé pour la première fois à Zurich-Kloten dimanche. Il faisait le vol régulier SU265 Moscou-Zurich-Moscou.

Doté de quatre réacteurs de type Kousnetsov NK 86, l'appareil a été présenté pour la première fois en Occident en 1979 au Salon aéronautique du Bourget. Il peut transporter 350 passagers et atteint une vitesse de 950 km/h. Son rayon d'action est de 4600 km. Son envergure est de 48 m, sa longueur de 59 m et sa hauteur de 15,8 m.

Parfois dénommé « Airbus soviétique », l'Ilyouchine 86 ne ressemble pourtant nullement à l'Airbus; il présente plutôt l'aspect d'un DC-8 ou d'un Boeing 707. Normalement, Aéroflot utilise des Tupolev 154 entre Moscou et Zurich.

Réfugiés du Sud-Est : journée d'information à Berne

Samedi s'est tenu à Berne un congrès consacré aux réfugiés de l'Asie du Sud-Est. Environ 120 conseillers, réfugiés et travailleurs sociaux se sont penchés sur le problème que posent les quelque 7600 réfugiés indochinois vivant sur notre territoire. Organisée par l'Office central suisse d'aide aux réfugiés — qui avec les autres œuvres d'entraide s'occupe notamment des questions de logement, de postes de travail, d'instruction, etc. — la réunion avait surtout pour but d'étudier le problème de l'insertion des réfugiés. Il est apparu qu'il ne fallait pas rechercher une simple adaptation inconduite au style de vie suisse, mais une intégration qui laisse aux réfugiés leur propre identité et leur propre mode de vie.

TESSIN

Mort d'un agent de police en montagne

LOCARNO (ATS). — L'agent de police de Locarno Giorgio Poncioni, 42 ans, célibataire, est mort lors d'une chute dans la montagne de Crana (Locarno) où il s'était rendu mercredi matin à la recherche de champignons.

N'étant pas rentré le soir, les colonnes de secours sont parties à sa recherche, ainsi qu'un hélicoptère. Mais ce n'est que vendredi matin que le corps de l'agent a été retrouvé au pied d'une paroi rocheuse d'où il était tombé.

Accident de la circulation : un mort et deux blessés

CUREGLIA (ATS). — Un mort et deux blessés, tel est le bilan d'un accident de la route qui s'est produit jeudi soir à 17 h 40 sur la route Cureglia-Vezia. Une voiture à bord de laquelle se trouvaient trois ouvriers frontaliers qui rentraient de leur travail, provenant de Cureglia, a dérapé sur la gauche de la route et a fini sa course contre un arbre. Les trois ouvriers ont été transportés à l'hôpital de Lugano où le conducteur de la voiture, M. Crocefisso, 36 ans, ressortissant italien de San Fermo (Côme), est mort des suites de ses blessures.

chancelier Schmidt à Bonn, la liste des 21 pays invités à participer au sommet (la Chine n'a annoncé sa participation que plus tard). La Suède et l'Autriche figureraient sur cette liste. La représentativité des pays neutres et de moyenne importance était donc largement assurée et rendait superflue la présence d'une délégation suisse.

A ce propos les autorités fédérales se sont toujours prononcées pour un nombre de participants limités à ce genre de sommet (une vingtaine), ceci dans un souci d'efficacité.

Cependant la non-adhésion de la Suisse à l'ONU ne manque pas en certaines occasions de l'éloigner de la scène politique internationale, relève M. Zwahlen. Ce d'autant plus que la participation annuelle de la Suisse aux efforts de coopération au développement (0,24 % de son PNB) est largement inférieure au 0,7 % prôné notamment par la commission Brandt. Actuellement seuls la Hollande, le Danemark, la Norvège et la Suède atteignent un tel pourcentage.

Les locataires sont toujours perdants

ZURICH (ATS). — L'Union suisse des locataires, dont les représentants se sont réunis samedi à Zurich, a examiné les perspectives peu réjouissantes qui découlent de l'augmentation des taux hypothécaires. Dans un communiqué adopté à l'unanimité et intitulé « les locataires tirent toujours la mauvaise carte », l'association réclame une protection renforcée des loyers.

L'Union des locataires a par ailleurs critiqué l'attitude des banques et des propriétaires d'immeubles, qui se renvoient la responsabilité des augmentations de loyers sans tenter de trouver un moyen de stabiliser la situation.

Enquête disciplinaire contre un informateur de Cincera suspendue

BERNE (ATS). — Selon la chambre d'appel de la Cour suprême bernoise, un ancien informateur d'Ernst Cincera, M. Werner Schorno, juge d'instruction pour les délits économiques à Berne, n'aurait pas nu à son ministère. C'est pourquoi l'enquête disciplinaire menée contre lui a été suspendue, a indiqué le Conseil d'Etat en réponse à une question qui lui avait été posée au Grand conseil.

Schorno avait fourni à Ernst Cincera en 1975 et 1976 des copies de documents de tribunal concernant des objecteurs de conscience. L'ancien informateur de Cincera, qui était à l'époque auditeur dans un tribunal de division, avait été condamné par une cour militaire à cinq jours de prison pour violation du secret de fonction.

Assurances-maladie : prison pour des manipulations délictueuses

BÂLE (ATS). — La cour correctionnelle de Bâle-Ville a condamné à 2 ans et demi et 1 an et demi de prison respectivement deux hommes qui occupaient des postes à responsabilités dans des caisses-maladie. Ils avaient, par des manipulations délictueuses, détourné des fonds appartenant à des caisses pour leur propre profit. L'accusé principal ne s'est pas présenté au tribunal et a été condamné par défaut.

L'accusé principal avait déjà été condamné à plusieurs reprises par le passé, mais les qualités exceptionnelles dont il savait par ailleurs faire preuve lui avaient permis de trouver un poste de chef du département « maladie » dans une société d'assurance. Par d'habiles manipulations, il réussit à détourner quelque 140.000 francs avant de s'enfuir en Espagne lorsqu'il se rendit compte qu'il allait être découvert. Arrêté dans ce pays, il avait été extradé sur demande de la Suisse. Libéré sous caution au mois d'août 1980, il a contre toute attente disparu en début de cette année.

Son co-accusé, avec qui il entretenait des liens de complicité, avait pour sa part détourné une somme de 18.000 francs en profitant de son poste de directeur d'agence d'une autre caisse-maladie. Il avait également falsifié des passeports et aidé le principal accusé dans sa fuite.

SLP : un nouveau vote n'est plus nécessaire

BERNE (ATS). — Le retrait de la candidature de M. Fredy Aeberli à la présidence du syndicat du livre et du papier (SLP) rend caduque la décision de l'assemblée générale de Baden d'organiser un nouveau vote. Cette décision a été communiquée à l'ATS par le comité central du SLP réuni samedi à Berne.

Pour satisfaire aux dispositions statutaires, il a par ailleurs été décidé qu'une assemblée extraordinaire des délégués se réunira en décembre pour entériner l'élection de M. Erwin Gerster à la présidence du syndicat. Cette assemblée s'occupera également de l'examen des négociations contractuelles en cours dans la branche graphique.

Le comité central a également décidé d'introduire une plainte contre inconnu à la suite de la fraude constatée lors du vote de Baden il y a quelques mois. Les deux candidats, MM. Gerster et Aeberli, ont approuvé cette décision prise à l'unanimité. Lors du congrès de Baden, les scrutateurs avaient en effet constaté que près de 700 bulletins de vote en faveur du candidat Aeberli avaient été écrits par la même personne.

La faiblesse quantitative de l'aide publique au développement soulève d'ailleurs, selon des sources proches des autorités fédérales des critiques chez nos partenaires commerciaux, tant des pays en voie de développement (PVD), que des pays industrialisés. La récession et le déficit budgétaire de la Confédération vont encore pousser nos autorités à renoncer à l'augmentation de l'aide au développement prévue. (0,34 % d'ici ces prochaines années).

Cependant la nécessité de coopérer au développement des pays les plus défavorisés est une donnée bien reconnue et quantifiée par nos autorités. Le système économique international est de plus en plus interdépendant et le caractère mutuel des intérêts apparaît dans de nombreux domaines (énergie, commerce, agriculture, solutions monétaires...). Les PVD ont été les principales victimes de la crise économique mondiale et du renchérissement de l'énergie. Leur endettement est tel qu'ils ne pourront bientôt plus faire face aux paiements de leurs importations.

Il faut, selon M. Zwahlen, que l'opinion publique se rende compte de l'urgence d'instaurer un « nouvel ordre économique mondial ». « Ne dit-on pas que sur trois francs que gagne la Suisse, un provient des PVD ».

C'est dans cet ordre d'idées que la Suisse a suivi de très près, par l'intermédiaire de ses ambassades, les travaux préparatoires à la conférence de Cancun. Les autorités fédérales ont d'ores et déjà informé leurs principaux partenaires de leur position face à ce sommet.

Elles insistent sur le fait que « les retombées de ce sommet ne sauraient engager les pays non-représentés à Cancun ». « Les travaux de fonds doivent se faire dans les organisations dont la Suisse est membre (GATT, AIE, CNUCED...). Pour que les décisions prises aient des implications pour notre pays ».

Ouverture de la N12 : enquêtes de trafic

ZURICH (ATS). — L'ouverture prochaine de la N12 va changer la répartition des circulations. Pour mieux saisir le phénomène, l'institut de planification et de technique des transports de l'EPF de Zurich va effectuer des enquêtes de trafic le mercredi 21 octobre sur l'auto-route N12 entre Berne et Fribourg ainsi que sur les routes Berne-Lausanne et Neuchâtel-Yverdon. Des cartes-questionnaires seront distribuées aux automobilistes. L'EPF prie ceux-ci de bien vouloir excuser des perturbations éventuelles et les remercie par avance de retourner le questionnaire par la poste.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PDC À RAPPERSWIL

Oui à la prorogation du régime financier de la Confédération

RAPPERSWIL (SG) (ATS). — Réunis samedi à Rapperswil (SG) en assemblée ordinaire, les délégués du parti démocrate-chrétien suisse (PDC) ont décidé, par 191 voix contre 2 de recommander le oui à l'arrêté fédéral sur la prorogation et l'assainissement du régime financier de la Confédération. Les conseillers fédéraux Kurt Furgler et Hans Hürlimann participaient à l'assemblée qui a également discuté et approuvé les objectifs 1981/83 du PDC.

Le peuple doit se prononcer le 29 novembre prochain sur la prorogation du régime financier de la Confédération. Pour le PDC, il est absolument nécessaire d'approuver cette prorogation, sous peine de retirer à la Confédération les moyens de faire face à ses engagements. Un non provoquerait une débâcle et rendrait inévitable une solution d'urgence. Si le PDC accorde une priorité absolue à la prorogation du régime financier, il ne perd pas de vue les mesures d'économie. Celles-ci sont limitées dans le temps, mais le PDC est d'avis qu'il faudra bien les prolonger au-delà de 1983/85. Enfin, le PDC

estime qu'il faut accorder de nouvelles recettes à la Confédération. Un élargissement de l'ICHA, la taxe sur les poids lourds et la vignette autoroutière pourraient en constituer les sources.

OBJECTIFS 81-83

Les délégués du PDC ont également discuté et approuvé les objectifs 81/83 de leur parti. Poursuite de la politique d'économie, lutte contre le renchérissement, développement approprié de la politique sociale en constituent les principaux points. Pour le PDC, la politique d'économie va de pair avec la création de nouvelles recettes. Il espère à cet égard que le peuple pourra bientôt se prononcer sur la vignette autoroutière et la taxe sur les poids lourds. Il faudra également que le Conseil fédéral fasse des propositions sur la nouvelle affectation de la surtaxe sur les carburants. Quant à la lutte contre le renchérissement, le PDC estime qu'elle passe par la réintroduction de la surveillance des

prix, mesure psychologique propre à éliminer la mentalité inflationniste. Dans le domaine social, le PDC attend du parlement qu'il adopte rapidement la loi sur le 2^{ème} pilier. En prévision d'une éventuelle crise de l'emploi, il propose d'ouvrir sans délai une discussion sur l'assurance-chômage.

En matière d'énergie, le PDC est convaincu que, dans la perspective d'une pénurie possible en 1990, on ne peut renoncer à l'énergie nucléaire. Un non à Kaiseraugst ne peut signifier un non général au nucléaire. Il faut également favoriser les économies d'énergie. Au vu de la situation internationale, le PDC demande que soient poursuivis les efforts visant à renforcer notre défense nationale. De même, l'aide au développement doit être maintenue.

Enfin, dans le domaine de la politique des « media », le PDC juge urgente l'ouverture de la discussion sur le nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision. Il demande l'introduction d'un droit de réponse rapide et efficace pour tous les media.

ROMANDIE

Rage dans le canton de Fribourg

Un mini-zoo sous séquestre

Depuis vendredi, un cordon rouge et blanc entoure le « mini-zoo » de la ferme du Moulin, à une demi-heure de marche de Prez-vers-Noréaz, dans une clairière isolée. Le poulain d'un poney Shetland est mort de la rage. Et le vétérinaire cantonal a imposé le séquestre de cette exploitation. Une mesure qui devrait courir durant cent jours. Hier, nous étions sur place et nous y avons rencontré par hasard le D^r Hermann Nussbaumer, vétérinaire cantonal. Le cas ne semble pas trop grave...

Dans un communiqué, le vétérinaire cantonal indique que ce mini-zoo ayant été fréquenté par de nombreux visiteurs durant l'été, toutes les personnes qui, depuis le 14 août, s'y sont rendues, ont touché les animaux, leur ont donné à manger, doivent prendre contact avec leur médecin ou avec le service des urgences de l'hôpital cantonal à Fribourg. Ce sont aux médecins de décider d'éventuelles mesures à prendre. Les propriétaires de la ferme, blottie avec un parc à animaux au fond d'un ravin, entouré de forêt, doi-

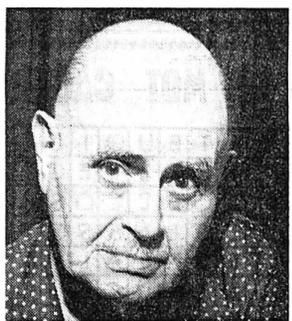
vent suivre le traitement médical antirabique jusqu'au 16 janvier.

UN PONEY TRÈS SAUVAGE...

Le domaine abrite aussi une buvette, qui en fait le but de promenade dominicale d'une trentaine de personnes chaque semaine. Six poneys, deux lamas, de nombreux chiens, des oiseaux,

des volailles et des chèvres du Tibet sont visibles. Le jeune poney atteint de la rage était âgé de trois mois et demi. La semaine passée, un vétérinaire l'a examiné. Bien que vacillant et bavant, le poney n'aurait pas été reconnu comme atteint de la rage. Et sa propriétaire l'a soigné comme s'il était simplement malade. Mais au milieu de la semaine, la bête mourrait. L'analyse a révélé qu'il était victime de l'épizootie. Il a vraisemblablement été mordu par un renard. La propriétaire du domaine affirme que ce jeune animal était difficile à approcher. Il ne faisait que suivre sa mère. Les autres chevaux ont été vaccinés contre la rage depuis trois semaines environ. « Ce délai ne suffit pas pour mettre à l'abri une bête », commente le D^r Nussbaumer. La mise sous séquestre doit permettre d'éviter toute sortie ou toute arrivée dans l'enceinte du zoo. Elle doit aussi mettre les gens à l'abri. Et hier, les gosses qui étaient venus pour monter des poneys n'ont pu le faire... Le vétérinaire cantonal observe aussi que le cas de Prez-vers-Noréaz est un cas parmi d'autres. On en signale à Posieux et à Villarboud, où des génisses ont été contaminées. « Par rapport à l'épidémie de 1977, on se rend compte que la rage se rapproche de plus en plus des localités : c'est ce qui encourage à la méfiance et à la prudence », conclut le vétérinaire.

Mort d'Albert Cohen



GENÈVE (ATS). — L'écrivain Albert Cohen est décédé samedi à Genève, où il habitait, à l'âge de 86 ans. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages : Belle du Seigneur, Solal, Mengedclous, Le Livre de ma Mère, Carnets (publiés en 1979). L'Université hébraïque de Jérusalem lui avait décerné le titre de docteur honoris causa, et plusieurs personnalités avaient proposé son nom pour le prix Nobel de littérature.

Albert Cohen est né à Corfou en 1895. Il vécut d'abord à Marseille, puis à Genève où il acquit la nationalité suisse. Mais il se disait « tripartite » : d'Israël, de France et de Suisse. Sur le plan des idées, il a récemment confié à la Tribune de Genève qu'il était « athée religieux, croyant incroyant ». Avant d'être écrivain indépendant, il a travaillé au Bureau international du travail, puis aux Nations unies à Genève.

Mort d'une musicienne vaudoise

LAUSANNE (ATS). — La violoncelliste Denise de Meuron s'est éteinte à Pully, près de Lausanne, le 12 octobre. Neuchâteloise par son père et Vaudoise par sa mère, elle avait obtenu son diplôme de virtuosité au Conservatoire de Lausanne, avant de poursuivre ses études au Conservatoire de Paris, avec Gérard Hekking. Elle enseigna longtemps aux Conservatoires de Lausanne et de Sion.

Portes ouvertes... sur l'autoroute



Samedi et dimanche, le dernier tronçon de la Nationale 12 entre la route de Fenil-sur-Vecvey et le pont de Fégire sur la Veveysse qui sera mis en service le 23 novembre, était libre pour les piétons, les cyclistes... et les patins à roulettes.

Voici une joyeuse course de patineurs à roulettes sur la Nationale 12 près de Vevey. (ASL)

SUISSE ALÉMANIQUE

Un aérostat explose : ligne CFF coupée

MÖHLIN (AG). (ATS). — Un ballon aérostatique occupé par quatre personnes a touché samedi après-midi vers 14 h 15 une ligne à haute tension au-dessus d'un champ près de Möhlin dans le canton d'Argovie. Le ballon a explosé et s'est écrasé sur la voie de chemin de fer de la ligne Bâle-Zurich. Les quatre occupants de la nacelle ont été blessés et transportés à l'hôpital régional de Rheinfelden, mais pour certains seuls des soins ambulatoires ont été nécessaires. La circulation sur la ligne CFF Bâle-Zurich a dû être totalement interrompue jusqu'à 17 heures, des câbles électriques étant tombés sur la voie. Les causes de l'accident devront être définies par le Bureau fédéral d'enquête sur les accidents d'aviation.

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 16.15 Point de mire
- 16.25 Vision 2
A revoir : Dimanche sports
Sous la loupe
- 17.25 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.35 Docteur Snuggles
L'ami des animaux
- 18.00 Téléjournal
- 18.10 TV éducative
Made in Hong Kong : histoire
d'une veste créée en Suisse,
fabriquée à Hong Kong et vendue
dans nos grandes surfaces...
- 18.35 L'Histoire en papier
Vercingétorix et César
- 18.45 Capitaine Simon
- 18.55 Un jour, une heure
- 19.10 Mister Magoo
Magoo baby-sitter
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Quadrillage
Jeu de lettres
- 20.10 A bon entendeur
La consommation en question
avec Catherine Wahli

20.30 Spécial cinéma

Christian Defaye propose
Duel
film de Steven Spielberg
avec Dennis Weaver
et Jacqueline Scott
L'actualité du cinéma en Suisse
par Christian Defaye et Claudette

23.00 Téléjournal

FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout
- 12.25 Minutes pour les femmes
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F I actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Les après-midi de T F 1
hier et aujourd'hui
- 14.25 Les hommes d'argent
4. Après l'effondrement
de la Sunatio, les dirigeants
de la First Mercantile
American Bank tentent de
rassurer l'opinion
sur la stabilité de la banque
- 15.35 Les après-midi de T F 1
Magazine
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 L'île aux enfants
- 18.50 Avis de recherche
pour Annie Cordy
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de T F 1
- 20.00 T F I actualités

20.30 Feux croisés

film d'Edward Dmytryk
Soldat démobilisé, Joseph
Samuel est assassiné.
Le capitaine Finlay
(Robert Young) est chargé
de l'enquête

- 22.00 Médicale
Igor Barrère propose :
Les maladies mentales qui,
pour se réinsérer dans la vie
normale,
ont besoin d'une assistance
- 23.00 T F I dernière

FRANCE 2

- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 Christophe (6)
Sélectionné en équipe de France,
Christophe dispute sa première
course en Coupe d'Europe...
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.30 Economies d'énergie
- 13.35 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame
Femmes dans l'action
en Israël
- 15.00 CNDP
- 16.30 Itinéraires
Une France différente
Esquisse pour un portrait
de famille
- 17.20 Fenêtre sur...
Ce corps est le vôtre :
« Vie et mort d'un pot-au-feu ».
- 17.55 Récité Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Antenne 2 journal
- 20.35 Affaires vous concernant
Pierre Mauroy, premier ministre,
face à la rédaction d'A2
- 21.55 Charles Dumont
La vraie chanson d'amour
à l'Olympia de Paris
- 22.50 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 17.00 FR 3 Antiope
Magazine d'actualité
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
Les fleurs sauvages (2)
- 20.00 Les jeux à Lavalette

20.30 Dieu sauve la reine

film de Don Sharp
Un drame tragique sur fond
de terrorisme : beaucoup d'action
et de suspense, dans un climat
où la violence est un fait
quotidien

22.10 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 Per i più piccoli
- 18.25 Per i ragazzi
Il signore dei Monti Giganti
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 Messico, uomini e dei
1. L'Indiano messicano
- 19.20 Obiettivo sport
Commenti del lunedì
- 19.50 Il regionale
- 20.15 Telegiornale
- 20.40 Sulle strade del sale
con la spedizione di Carlo Mauri
5. ed ultima puntata
- 21.25 Seconda serata
con Leonardo Sciascia
- 22.45 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

- 16.15 Rendez-vous
avec Eva Mezger
- 17.00 Le lundi des enfants
- 17.35 Pause
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Animaux sous le soleil
films de Maurice Fiévet
1. Des hommes à pied
- 18.25 Les programmes
- 18.35 Heidi
d'après Johanna Spyri
1. Au village
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
et Sports en bref
- 20.00 Les mal connus
Jörg Schneider, de Gals
- 20.50 Kassensturz
Pour les consommateurs
- 21.25 Lin Xian, détecteur du cancer
La lutte contre le cancer
en Chine
- 22.00 Téléjournal
- 22.15 Fausse image
film de Christoph Kühn
(Le nouveau cinéma suisse)
- 23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 10.00 Tagesschau. 10.03 Musik ist
Trumpf. 11.45 Umschau. 12.15 Welt-
spiegel. 12.55 Presseschau. 13.00 Tages-
schau. 16.10 Tagesschau. 16.15 Schaukel-
stuhl. 17.00 Spass am Montag. 17.50 Tag-
esschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Kumpel
mit Chauffeur - Der Erbe. 19.00 Sand-
männchen. 19.10 Unheimliche Geschich-
ten - Der Gruss aus der Fürstengruft. 19.45
Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15
Mata Hari (1). -4teil. Fernsehserie von
John van de Rest. - Mit Josine van Dal-
sum. Siem Vroom. 21.15 Europa im Ver-
gleich - Jugendliche Arbeitslose und ihre
Chancen für die Zukunft. 22.00 Rudis Tag-
esschau. Mit Rudi Carrell. 22.30 Tages-
themen. 23.00 Der grüne Vogel. Film mit
Hannelore Elsner, Peter Andorai. Regie:
Istvan Szabo. 0.30 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Tagesschau. 10.03 Musik ist
Trumpf. 11.45 Umschau. 12.15 Welt-
spiegel. 12.55 Presseschau. 13.00 Tages-
schau. 16.30 Warum Christen glauben.
17.00 Heute. 17.10 Lässig - Aktion Re-
hitz. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Bitte
keine Polizei - Wie Hund und Katze. 18.57
ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30
Disco'81. - Hits und Gags mit Ilja Richter.
20.15 Sie kochen an einem Herd und essen
an einem Tisch - Wohngemeinschaft von 8
bis 80 Jahren. 21.00 Heute-Journal. 21.20
Die letzten Jahre der Kindheit. Film von N.
Kückelmann. 23.05 Zeugen des Jahrhun-
derts - Margarete Buber-Neumann im Ge-
spräch mit Heidi Dürr. 0.05 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des.
9.30 Häferlguucker. 10.00 Motive der
Dichtung. 10.30 An der Spitze der Apachen -
Western mit Robert Young, Janis Carter. -
Regie: Stuart Gilmore. 11.50 Spass an der
Freud. 12.00 Hohes haus. 13.00 Mittagsre-
daktion. 17.00 Am, dam, des. 17.30 Lässig.
17.55 Bettlupferl. 18.00 Fauna Iberica. -
Eine Geschichte vom Hirschkalb (2). 18.30
Wir. 19.00 (Esterreichbild. 19.30 Zeit im
Bild. 20.15 Sport am Montag. 21.05
Schauplatz New York (Letzte Folge). -
Brandstifter und Biedermannen. 21.50
Abendssport. 22.20 Nachrichten.

Spécial cinéma

Suisse romande : 20 h 30

Steven Spielberg, vous connaissez ?
Non ? Alors peut-être avez-vous enten-
du parler des « Dents de la Mer », ou
encore des « Rencontres du Troisième
Type » ? Il est ainsi des cinéastes qui sont
presque masqués par la renommée de
leurs films. Chez Spielberg, c'est frap-
pant : à 34 ans, ce réalisateur a signé des
ouvrages qui comptent parmi les plus
grands succès de ces dernières années.
Et ça continue maintenant avec « Les
aventuriers de l'Arche perdue », qui fait
un malheur aux Etats-Unis. Il était donc
grand temps que « Spécial cinéma » lui
consacre une émission, ce qui sera fait
par le truchement d'un reportage réalisé
pendant le tournage de ce dernier film.
Au sommaire de l'actualité cinématogra-
phique, il sera également question de
« Beau-Père », le dernier film de Bertrand
Blier (avec une interview de Patrick De-
waere), et de « Passion d'Amour », de
Ettore Scola, entre autres.

Mais revenons à Spielberg : son pre-
mier long métrage était en réalité un télé-
film commandé par Universal. Vu l'im-
mense succès recueilli, il fut ensuite dis-
tribué en salle, puis arriva en Europe via
le Festival du film fantastique d'Avoriaz,
où il obtint le Grand Prix. Ce film, on
l'aura reconnu, c'est « Duel », que « Spé-
cial cinéma » propose ce soir à tous les
amateurs d'émotions fortes.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de 6.00 à 21.00 et à
12.30, 22.30 et 23.55. Stop-service à 10.00,
14.00, 15.00 et 16.00. 6.00 Journal du matin,
avec à : 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales.
6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.58
Minute océanique. 7.30 Titres. 8.10 Revue
de la presse romande. 8.25 Memento des
spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande
(Tél. 021 ou 022 21 75 77) avec à 9.03 La
gamme. 9.30 Saute-mouton. 10.30 L'oreille
fine, concours organisé avec la collaboration
des quotidiens romands. Indice : François de
Montcorbier. 11.30 Chaque jour est un
grand jour, avec à : 12.20 Lundi. 12.45 écou-
te. 12.30 Journal de midi, avec à : 12.45 env.
Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau
temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00
Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal
du soir, avec à : 18.15 Actualités régionales.
18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.05
Titres de l'actualité. 19.00 env. Les dossiers de
l'actualité + Revue de la presse suisse aléman-
nique. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.00 Le
tric-trac. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit.
22.40 Petit théâtre de nuit : Le Pauvre Homme
du Toggenbourg (1). d'Uli Bräker (Auteurs
suisse à l'antenne). 23.10 Blues in the night.
24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 RSR 2 présente... 7.05 (S) Suisse-
musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps
d'apprendre, avec à : 9.05 Chronique perma-
nente sur l'éducation en Suisse. 9.15 L'éduca-
tion dans le monde. 9.35 Cours de langues par
la radio : anglais. 10.00 Portes ouvertes sur
l'école. 10.58 Minute océanique. 11.00 In-
formations. 11.05 (S) Perspectives musicales.
12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les con-
certs du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 (S)
Stereobalade. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Sui-
se-Musique. 17.00 Information. 17.05 (S) Hot
line, avec à 17.05 Rock line; 17.50 Jazz line.
18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per il lavo-
ratore italiani in Svizzera. 19.20 Novitads.
19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des
ondes. 20.00 (S) L'oreille du monde : L'autre
Rossini. 23.00 Informations. 23.05 Hymne na-
tional.

ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. : 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00,
11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00,
23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bon-
jour. 9.00 Agenda. 12.00 L'agriculture et ses
problèmes. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-
vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Kait-
nigg, Wal-Berg, Rodgers et Revueltas. 15.00
Disques champêtres. 16.05 Big Band DRS.
17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités.
19.30 Disque de l'auditeur. 21.30 Politique
internationale. 22.05 Folk. 23.05 Une petite
musique de nuit. 24.00 Club de nuit.

DESTINS HORS SÉRIE MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Mandrin s'est rendu maître de Bourg-en-Bresse. Il apprend que la nièce du maréchal de Belle-Isle est de passage dans la ville.

PERDREAU SUR CANAPÉ



1) Dans sa chambre, Marie-Thérèse a sursauté. Depuis le moment où, sans ménagement, Court-Toujours lui a annoncé cette étrange visite qui l'intrigue et la rend un peu nerveuse, elle n'a cessé de s'interroger sur le comportement de l'inconnu qui se présentera tout à l'heure devant elle. Une jeune oiselle eût glissé un poignard dans son corsage... La nièce du maréchal de Belle-Isle a plus d'expérience et compte sur des arguments qui peuvent aussi bien préserver sa vertu que satisfaire ses désirs. Puis, tout compte fait, il importe qu'une main curieuse mais aimable ne se blesse point en cherchant son chemin.



2) Cette plainte étouffée qui vient du dehors a donné un choc à la jeune femme. Tout à coup, elle paie le prix de l'attente et l'angoisse serre sa gorge. Comme elle n'a pas le caractère de l'autruche, elle s'approche de la porte-fenêtre, l'ouvre en grand et interroge l'obscurité. Mais cette obscurité ne présente rien d'insolite. Au moins, rien d'autre que deux maux accrochés à l'arête du balcon de pierre, et le halètement rauque d'un homme qui ne restera pas longtemps dans cette position.



3) Marie-Thérèse se penche à l'extérieur. Mandrin, sur qui s'étend l'ombre de celle qu'il voulait surprendre, relève la tête. « Louis ! s'exclame la jeune femme. C'est vous qui commandez ces contrebandiers. C'est vous leur chef ? » - « Pas pour longtemps, répond Mandrin, car je vais me casser les reins au pied de cet arbre. » Un bras nerveux saisit le col de la chemise et tire, avec toute la force dont est capable une nièce de maréchal, quand des sentiments cachés lui commandent de ne pas tergiverser. Pour l'alexandrin en fâcheuse posture, il n'était que temps. Le fer rouge qui tordait son épaule rendait tout effort impossible, mais le secours qu'il reçoit n'a rien de surprenant. Il y a aussi les circonstances où l'amour-propre permet de surmonter la douleur la plus violente.



4) Pâle, les traits décomposés, le capitaine vacillant fait son entrée dans la chambre. Evidemment, ce n'est pas ainsi qu'il espérait ranimer de tendres souvenirs chez son hôtesse. Celle-ci met au pillage sa table de toilette et, ouvrant la chemise de son visiteur, lui refait un pansement de fortune. « Etendez-vous sur ce canapé, mon beau vainqueur, dit-elle. Vous n'avez pas changé. Cependant, vous paraissiez plus habile à grimper le long des murs, à Albanga. » Un baiser de réconciliation fait à Mandrin autant de bien, si ce n'est davantage, que le plus savant des baumes. « Vous ne m'avez pas oublié ? » demanda-t-il avec ingénuité. « Si, répond Marie-Thérèse, et la surprise n'en est que plus savoureuse. Je comprends à présent la mise en scène du perdu sur son canapé. Vous n'avez peut-être pas prévu que vous prendriez sa place. »

Prochain épisode : Un bruit de voix...

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

Problème N° 952

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALMENT
1. Polissons, c'est tout le contraire. 2. Des chrétiens, par rapport à leur pasteur. 3. Note. Marière d'études (abr.). Ville de Belgique. 4. Ile. Jeune échassier. 5. Petits cochons. 6. Aurochs. Qu'on n ne peut diviser. Possessif. 7. Eléments de reliefs. Gaz d'éclairage. 8. Réposition. Affluent du Danube. Partie d'une voile. 9. Espèce d'esturgeon. Préfixe. 10. Que l'on a étouffées et qui sont tombées dans l'oubli.

VERTICALEMENT
1. Sont prises par les affaires. 2. Acquit. Fils d'Agamemnon. 3. Divinité. Présentent une succession de numéros. Pronom. 4. Etat d'Afrique. Dommage. 5. Le Lido en est une. Voie étroite. 6. Arme à répétition. Plus que bis. 7. Pronom. Brouille. Symbole d'une unité d'angle. 8. Dans les Hautes-Pyrénées. Fin de verbe. 9. Se dit d'une mémoire qui ne retient rien. 10. Récipient muni d'une anse. Les cocottes en ont.

Solution du N° 951
HORIZONTALMENT : 1. Diminution. - 2. Os. Délivre. - 3. Mer. FM. Rit. - 4. Profs. Reg. - 5. Tête. Désir. - 6. Etain. Na. - 7. ER. Eretat. - 8. Sür. Le. Ale. - 9. Dilacérée. - 10. Désastre.
VERTICALEMENT : 1. Dompnées. - 2. Isère. Rude. - 3. Rote. Ris. - 4. Id. Fête. La. - 5. Nefs. Atlas. - 6. Ulm. Direct. - 7. Ti. Réne. Er. - 8. Ivres. Tare. - 9. Originale. - 10. Net. Ratées.

POUR VOUS MADAME

Un menu :

- Crudités
- Pie aux œufs et au bacon
- Scaroles
- Melon au kirsch

à four chaud pendant 40 à 45 min, jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée. Servez chaud ou refroidi avec de la salade.

Le conseil du chef

Quand on exclut la viande
La viande n'est nullement indispensable à notre équilibre alimentaire. Si pour une raison quelconque on considère devoir la bannir de son alimentation pourquoi pas ? Mais nous avons besoin d'un apport protéique suffisant, en quantité et en qualité. Ce qui ne présente aucun problème quand on utilise poisson, œufs, laitages, mais qui, en leur absence (dans le cas des régimes végétaliens par exemple) demande de savants dosages pas toujours réussis entre protéines végétales. D'autres équilibres sont aussi à considérer. Celui des corps gras, celui du calcium qui nécessite un minimum de laitage, ou de la vitamine C présente dans un très grand nombre de fruits. Celui aussi de nos possibilités digestives : il faut un apport minimum de fibres, mais une consommation trop importante n'est pas toujours tolérée. Végétarienne ou non, l'alimentation demande réflexion et équilibre. Les régimes végétaliens, dont tous produits ou « sous-produits » animaux sont exclus, ne le respectent pas toujours.

A méditer :

La gravité est le bonheur des imbéciles. MONTESQUIEU

HOROSCOPE

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront d'un caractère sombre, d'une santé variable et auront des activités professionnelles dynamiques.

BÉLIER (21-3 au 21-4)
Travail : La vie artistique supporte des changements. La vie intellectuelle au contraire de la continuité. **Amour** : Le Taureau et le Cancer comprennent vos intentions et s'efforcent de ne pas heurter votre sensibilité. **Santé** : Consommez de préférence des légumes et des fruits de saison. Ils conviennent à votre tempérament.

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail : Vous vous intéressez aux arts et aux spectacles. Vous cherchez à y participer d'une manière ou d'une autre. **Amour** : Vous vous entendez bien avec le Sagittaire et les personnes de votre signe. Vos goûts suivent les mêmes voies. **Santé** : Vous abusez souvent de votre énergie et de votre amour pour la vie nocturne. Soyez raisonnable.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail : Sur le plan travail, une rivalité sérieuse, elle adopte entièrement votre technique. **Amour** : Vous aimez les natures artistiques, vous leur apportez l'appui de votre admiration pleinement approbative. **Santé** : Le régime a une grande importance. Ne prenez pas de poids. Variez donc davantage vos menus.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail : Vous pouvez compter sur le Capricorne et vous engager dans une action commune. Travaillez vite. **Amour** : Si vous avez fixé vos sentiments vous trouverez un équilibre intérieur rassurant. Demeurez juste. **Santé** : Prenez un exercice quotidien ayant l'avantage de faire travailler tous

vos muscles. Mouvements lents et complets.

LION (24-7 au 23-8)
Travail : Bonnes dispositions astrales pour le 1^{er} décan. Elles seront valables et vous pourrez accepter un contrat. **Amour** : Vous allez prendre de très grandes décisions. Elles peuvent avoir une influence excellente sur votre caractère. **Santé** : Vos malaises vont disparaître parce que votre circulation aura été soutenue par un excellent traitement.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Travail : Vous pouvez vous associer avec le Lion ou avec la Balance. Vos gains s'en trouveront consolidés. **Amour** : Les natures sensibles vous attirent toujours. Seules elles savent comprendre toutes les nuances du sentiment. **Santé** : C'est par crises que votre organisme devient fragile. Pour retrouver toute votre énergie, il faut du repos.

BALANCE (24-9 au 23-10)
Travail : Reprenez une ancienne activité en lui apportant des modifications capables de la perfectionner. **Amour** : Vous aimez le Taureau et son charme vous subjugue, c'est avec plaisir que vous acceptez ses bons conseils. **Santé** : Les étages élevés ont l'avantage d'être bien aérés, ce qui est excellent pour vos poumons délicats.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail : Ne ralentissez pas votre activité, insistez sur ce qui semble avoir plus de chance dans le présent. **Amour** : Vous pouvez compter sur de meilleurs rapports avec le Lion, grâce à l'intervention du Capricorne. **Santé** : Soyez très prudent dans vos déplacements. Gardez une vitesse mo-

yenne. Ne manquez pas de bien réviser votre voiture.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail : Vous avez des dons naturels d'organisateur, mais vous n'aimez pas être brimé par la routine. **Amour** : Vous cherchez toujours à vous appuyer sur un caractère fort mais il faut qu'il vous inspire un amour sans condition. **Santé** : Ne brimez pas sans cesse votre appétit. Vous y gagneriez une anémie très pernicieuse.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail : Les artistes ayant une vive imagination constructive peuvent la faire valoir. Pas de précipitation. **Amour** : Vous allez retrouver votre gaieté habituelle, cette gentillesse que votre conjoint et vos amis savent apprécier. **Santé** : N'oubliez pas que votre élément bénéfique est l'eau. C'est elle qui vous régénère et vous fortifie.

VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail : Vous pouvez compter sur vos associés. Vous n'aurez absolument pas à craindre les mauvaises surprises. **Amour** : Votre vie familiale subira des complications si vous avez des rapports plus ou moins amoureux avec les Poissons. **Santé** : Afin d'épargner utilement votre foie et vos reins, suivez les conseils de votre diététicien.

POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail : Le Sagittaire s'efforce toujours de vous aider. Il admire votre énergie et votre tension l'irrite un peu. **Amour** : Vous êtes très sensible aux témoignages d'affection. Mais vous ne distinguez pas toujours ceux qui sont sincères. **Santé** : Les fièvres nocturnes, les états congestifs sont fréquents. Consultez rapidement votre médecin.



PRÉPARONS NOËL

4 nouveaux cours de décorations de céramique pour enfants sont organisés le mercredi de 14 h à 16 h et de 16 h à 18 h. Ces cours sont donnés par une personne expérimentée et coûtent 18 fr. le cours de 4 leçons de 2 heures. **Début du cours le mercredi 28 octobre 1981.** Inscriptions :

PAPETERIE **Reymond** Neuchâtel
rue Saint-Honoré 5
Tél. 25 44 66



En versions découvertes ou couvertes, marchandises ou passagers, essence ou diesel, le Renault Trafic sait encaisser. Sans broncher.

Garage des Falaises S.A.
94, route des Falaises
Neuchâtel 038/25 02 72
Neuchâtel : Garage du Gibraltar,
rue Gibraltar 12, tél. (038) 24 42 52.

Renault Trafic
Champion de la catégorie
800-1200 kg

LA GRAVURE SUR LE VERRE



est un hobby qui vous apporterait, à vous aussi, beaucoup de satisfactions. Un cours d'introduction est organisé à votre intention. **Il aura lieu le mardi 27 octobre 1981.** Renseignements et inscription chez

Reymond
rue Saint-Honoré 5, tél. 25 44 66
dépt fournitures d'art

Voir TV-Spot **SEMA**

Garages préfabriqués
Béton; qualité supérieure; garages indépendants ou en série; peuvent être également utilisés comme cabane de jardin, entrepôt, atelier de bricolage, etc.; livrables dans un bref délai.

161
Bon pour prospectus gratuit

Nom _____
Rue _____
Localité/code _____
Téléphone _____

SEMA SEMA AG
Marktgasse 1
4900 Langenthal
Garages préfabriqués 063 22 95 95
27996-10

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

EMISSION D'UN EMPRUNT

République et Canton de Genève

6 1/2 %

1981-1993 de fr. 60 000 000 destiné au financement de travaux d'utilité publique et de tâches publiques en général.

Conditions de l'emprunt:

Durée : 12-10 ans maximum
Titres : de fr. 1000, fr. 5000 et de fr. 100 000 nominal
Jouissance: 10 novembre 1981
Cotation : aux Bourses de Genève, Bâle, Berne, Lausanne et Zurich.

Prix d'émission

100 1/2 %

Délai de souscription: du 19 au 23 octobre 1981, à midi.

Des bulletins de souscription avec les principales modalités de l'emprunt sont tenus à disposition auprès des banques en Suisse.

GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS
CONSORTIUM D'ÉMISSION DE BANQUES SUISSES
UNION DE BANQUES CANTONALES SUISSES
UNION DE BANQUES RÉGIONALES ET CAISSES D'ÉPARGNE SUISSES
GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE

27761-10

Seulement 6 jours à Lausanne

HOLIDAY

ON ICE du 3 au 8 nov.

Avec la championne du monde 1981
Denise Biellmann

Un programme inédit un divertissement pour grands et petits

Séances:
Mardi, 3 nov., 20 h 30
Mercredi, 4 nov., 15 h et 20 h 30
Jeudi 5 et vendredi 6 nov., 20 h 30
Samedi 7 et dimanche 8 nov. 14 h, 17 h 30 et 20 h 45.
Prix: 14.-, 20.-, 25.-, 30.-, 36.-.
Enfants (jusqu'à 16 ans) demi-tarif pour toutes les représentations, sauf samedi soir. AVS 50% de réduction le mercredi et le jeudi.

Location:
Palais de Beaulieu, Lausanne, tél. 021/21 39 11, CCP 10-4264, de 10 h à 18 h sans interruption, sauf dimanche, ou Innovation S.A., tél. 20 19 11 et Aigle: Aigle Voyages, tél. 26 24 28; Bulle: Service Gare GFM, tél. 2 76 82; Châtel-St-Denis: Service Gare GFM, tél. 56 70 15; Fribourg: Service Auto GFM, rue des pillettes 3, tél. 81 21 61; La Chaux-de-Fonds: Mme J. Girard, av. Léopold-Robert 68, tél. 22 48 64; Morges: Dechêne Voyages, tél. 2 17 88; 71 51 66; Montreux: Montreux-Excursions S.A., tél. 62 41 21; Morges: Tourisme p. tous, tél. 71 01 71; Neuchâtel: Voyages Wittwer, rue St. Honoré 2, tél. 25 82 82; Payerne: Tourisme p. tous, tél. 61 38 23; Romont: Romont-tours, tél. 52 12 56; Sion: Hug Musique S.A., tél. 22 10 63; Vevey: Tourisme p. tous, tél. 51 77 53; Yverdon: Gonset S.A., rue du Lac 4-6, tél. 23 12 25.

PALAIS DE BEAULIEU LAUSANNE

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Dépannage et entretien Agencements de cuisine.
Expositions Seyon 17
Saint-Nicolas 10. 131994-B
Tél. 25 66 86.

KAUFMANN
25 22 77 FBG DU LAC 19
verres - miroirs dessus de meuble - sous-verres
REPLACEMENTS A DOMICILE 134314-B
VITRERIE
NEUCHÂTEL

NETTOYAGES
Immeubles - villas - logements entretien de bureaux - vitrines
ADOC C. JAQUEMET (038) 25 25 95 66 14 46 bureau

g jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48

Prof. médicales auxiliaires
Yves Reber
bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi. 131950-48
Véhicules à moteur
A vendre de particulier pour cause double emploi
bus camping
en très bon état, aménagé, expertisé. Prix à discuter.
Tél. (032) 25 51 31 bureau/51 94 03 privé. 26061-42

Scirocco GL
1979, 60.000 km, toit ouvrant, radio, cassettes + accessoires. Fr. 12.000.—
Tél. (037) 75 24 78. 26192-42

Rover 3,5 SD1
1980, 20.000 km, boîte automatique CITY-GARAGE R. Blaser fbg du Lac 29, Neuchâtel. Tél. 25 73 63. 34597-42

VW GOLF GTI
1979, toit ouvrant, 4 portes, calendrier, 4 places, radio-lecteur, etc. Parfait état, prix intéressant.
Tél. (038) 24 18 42. 27975-42

Le coin bon marché

AUDI 80 LS aut.	1973	4900.—
ALFA 2000 BERLINE	1974	3400.—
SIMCA 1307	1976	4900.—
GS 1220 BERLINE	1976	3900.—

27813-42

Apollo
Garages Henri Favre
Neuchâtel/Bevaux tél. 46 12 12

A vendre
Opel Ascona
2000 automatique, année 1978, 50.000 km Expertisée, en parfait état
Garage Comtesse, Neuchâtel
Tél. 31 38 38. 25010-42

A vendre
moteur Ford V6, 2000
30.000 km. Prix à discuter. Tél. 41 34 59. 34560-42

A vendre
HONDA 125
de route, 1980, Fr. 900.—
Téléphoner à 13 h au (038) 36 13 37. 34558-42

A vendre Fr. 7000.—
Fiesta 1100 L
1980, 15.000 km. Radio - Expertisée 06.81.
Tél. (038) 66 13 53. 26137-42

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales.
Des réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie. Zopflli 100, 6004 Lucerne. 13841-44

Loup

Cortailod (038) 42 49 39
achète meubles anciens même en très mauvais état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, pendules ainsi que toutes antiquités.
J'achète appartements complets.
DÉBARRAS caves-galets

Une maison prend de la valeur avec une isolation **FLUM ROC**
Produits isolants en laine de pierre
Flumroc SA, 1000 Lausanne 9, tél. 021 36 99 91

Pologne : le général Jaruzelski plébiscité par 184 voix sur 200

D'après l'agence officielle « PAP », 54 % des 200 membres du comité central ont voté en faveur de la démission de M. Kania, qui dirigeait le parti communiste polonais depuis 14 mois. Peu après, d'après l'agence gouvernementale « Interpress », les membres du comité central ont élu à « une écrasante majorité » (184 voix sur 200), le général Jaruzelski, numéro trois du parti depuis les grèves de l'été 1980. Fait sans précédent, puisqu'il cumule pour le moment les fonctions de premier ministre, ministre de la défense et de chef du parti. On ignorait toutefois dimanche s'il allait conserver la totalité de ses fonctions.

L'ARMÉE ASSOCIÉE

Si ce renversement constitue indéniablement une sanction pour M. Kania, accusé de n'avoir pas su gérer la crise polonaise, il est pour l'instant difficile d'évaluer dans quelle mesure l'élection du général Jaruzelski est une victoire des « durs », car le premier ministre a toujours soutenu M. Kania et sa politique de dialogue avec le syndicat « Solidarité », conformément à la ligne adoptée lors du 9^{ème} congrès extraordinaire. Malgré la durée de la crise, le général Jaruzelski bénéficie toutefois toujours d'un crédit certain parmi la population. Fait non négligeable enfin : l'armée polonaise se trouve désormais étroitement associée au pouvoir, ce qui soulève de nombreuses inconnues quant à son attitude.

L'agence Tass a rapporté la nouvelle en début d'après-midi, indiquant que M. Kania avait « demandé à être libéré de ses fonctions » à l'issue d'une discussion portant sur « une question d'ordre international », ajoutant que le comité central avait « accédé à cette demande », sans autre commentaire, et a brièvement annoncé l'élection du général Jaruzelski.

La réaction et l'attitude de « Solidarité » après l'annonce de la demande de suspension du droit de grève, un de ses principaux acquis, restaient la principale inconnue dimanche soir en Pologne.

Douche écossaise : avant l'annonce de la démission de M. Kania, le comité central du POUF avait adopté à l'unanimité une motion plutôt conciliante dans laquelle le parti lançait un appel à la « modération et à l'effort commun » afin « de mettre un terme à la succession dramatique des événements » en Pologne. La ligne du dialogue a par ailleurs été réaffirmée plus tard lors de la lecture de la résolution sur la suspension du droit de grève à la radio et à la télévision.



Stanislas Kania : une démission « forcée ».

Le plus populaire

PARIS (ATS/AFP). — Le général Wojciech Jaruzelski, 58 ans, premier ministre et ministre de la défense qui a été élu premier secrétaire du parti ouvrier polonais unifié (POUP), avait refusé ce poste au mois de septembre 1980, après la démission pour raison de santé de M. Edward Gierek. Il était resté, jusqu'à ces derniers mois, le plus populaire parmi les dirigeants du POUP.

Né en 1923 à Kurow, près de Lublin, il s'engage en 1943 dans l'armée polonaise formée en territoire soviétique. Il entre au parti en 1947, et est nommé, en 1960, chef du département politique des forces armées, puis, un an plus tard, vice-ministre de la défense et enfin ministre de la défense en 1968.

Député depuis 1961, il entre au bureau politique en 1970, comme membre suppléant et en devient membre de plein droit dès 1971. En décembre 1970 comme en août 1980, il s'oppose à l'emploi

de la force contre les grévistes, ce qui lui vaut quelques difficultés.

Tout en conservant le portefeuille de la défense, il est nommé premier ministre le 11 février dernier à la tête de l'équipe qui prend la relève de M. Gierek. En août dernier, il assiste en Crimée à la rencontre entre MM. Kania et Brejnev. Le mois suivant, il conjure le syndicat « Solidarité » de se « placer sur une ligne socialiste sans équivoque » et de reconnaître « la raison suprême des alliances » du pays. En contrepartie, le premier ministre laisse entrevoir « quand la situation le permettra » la constitution après du conseil des ministres d'un « groupe d'experts représentant différents milieux ».

Il semblerait donc que le choix de M. Jaruzelski reflète le souci des instances dirigeantes de ne pas brusquer la situation ou, tout au moins, de confier les rênes à un modéré qui sait aussi à l'occasion faire preuve de fermeté.

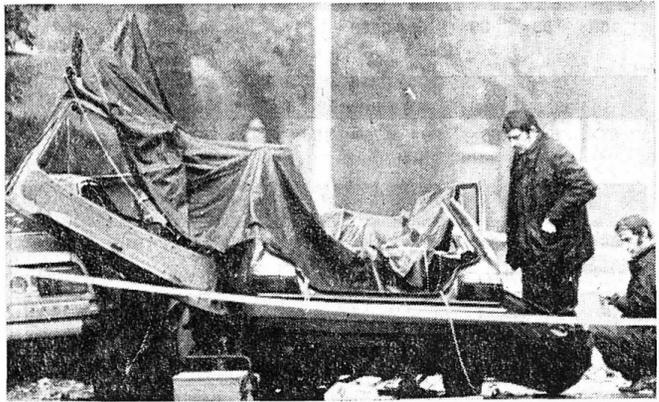
Signé : IRA !

LONDRES (ATS/AFP). — Le général britannique Steuart Pringle, commandant le corps des « royal marines », a été grièvement blessé samedi à Londres par l'explosion d'une bombe placée dans sa voiture, a confirmé Scotland Yard. Un attentat analogue a également eu lieu samedi matin en Ulster. Sir Steuart, 53 ans, venait de prendre place dans sa voiture, stationnée devant son domicile à Dulwich (banlieue sud de Londres), quand l'explosion s'est produite. Le général, à la tête des commandos de « marines » depuis 1977, avait servi à plusieurs reprises en Irlande du Nord.

L'IRA REVENDIQUE

L'attentat, revendiqué par l'IRA à Dublin, intervient exactement une semaine après une opération revendiquée, elle aussi, par l'IRA provisoire au cours de laquelle deux personnes avaient été tuées et une quarantaine d'autres blessées par l'explosion d'une camionnette piégée placée devant une caserne du centre de Londres.

D'autre part, à Newcastle, en Ulster, une bombe placée dans une voiture a également explosé samedi matin, blessant plusieurs personnes, a annoncé la police nord-irlandaise. On ignore encore le nombre des victimes et la gravité de leurs blessures. La voiture avait été volée peu avant dans le sud de la province.



Ce qu'il reste de la voiture du général Pringle. (Téléphoto AP)

Dayan : en toute simplicité...

NAHALAL (AP). — Comme il en avait exprimé le vœu, le général Moshe Dayan a été enterré dimanche en toute simplicité dans le cimetière de Nahalal, situé sur la colline boisée qui surplombe les champs fraîchement moissonnés du petit village de Galilée où il a passé son enfance, et où il a tiré ses premiers coups de feu.

Comme il l'avait souhaité, le canon n'a pas tonné, pas plus qu'il n'y a eu d'éloge funèbre officiel. Mais nombreuses étaient les personnalités venues rendre hommage au soldat défunt.

Sa tombe a été creusée à côté de la sépulture de ses parents et grands-parents, émigrés de Russie, et de celle de sa sœur et de son frère, tué pendant la

guerre qui a suivi la naissance de l'Etat juif en 1948.

Son fils aîné Ehud, âgé de 41 ans, a lu le kaddish, la prière des morts juive au bord du caveau. L'aumônier militaire général des armées, Gad Navon, a chanté l'oraison funèbre avant de lancer sur la dépouille mortelle les premières pelletées de terre: «Dieu miséricordieux, accorde à Moshe, fils de Samuel, un repos bienveillant...»

Le premier ministre Menahem Begin, que Moshe Dayan avait servi comme ministre des affaires étrangères avant de démissionner en 1979 à la suite d'un désaccord politique sur le processus de paix avec l'Egypte, s'est recueilli devant le catafalque et a déposé une gerbe sur la tombe au nom du gouvernement. Le président israélien Yitzhak Navon se tenait aux côtés de M. Begin, ainsi que le ministre de la défense, M. Ariel Sharon.



Une photo plutôt... insolite de Moshe Dayan! (Téléphoto AP)

Reagan et la terreur nucléaire

WASHINGTON (ATS/REUTET/AP). — Une guerre limitée en Europe ne dégènerait pas en un conflit nucléaire mondial que si l'Union soviétique a la certitude que les Etats-Unis sont capables de la détruire, a déclaré le président Ronald Reagan dans une interview publiée samedi.

M. Reagan, a estimé qu'il est essentiel pour les Etats-Unis de montrer qu'ils ont la volonté de faire face au renforcement militaire soviétique. Il a également estimé que les pays occidentaux seraient en danger tant que l'Union soviétique pouvait croire qu'une guerre nucléaire était possible et qu'elle pouvait la gagner.

M. Reagan a en outre affirmé qu'il était favorable à des négociations sur le désarmement, mais a ajouté que les Etats-Unis avaient été ces dernières années dans une position de faiblesse.

LA VISITE DE MITTERRAND

Par ailleurs, le président français François Mitterrand est arrivé samedi soir à la base aérienne de Langley (Virginie) pour une visite officielle de 48 heures aux Etats-Unis, et au cours de laquelle il doit rencontrer le président Reagan avant de se rendre à Cancon au Mexique, où ils participeront tous deux au sommet des pays non alignés.

Accueillis à leur descente d'avion par le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig, le président et M^{me} Mitterrand ont pris place à bord d'un hélicoptère pour se rendre à Williamsburg, près de Yorktown, où ils ont été les hôtes à dîner du vice-président, M. George Bush.

Enfin, l'administration Reagan envisage sérieusement l'organisation d'un boycott du pétrole libyen, affirme le « Boston Sunday Globe ». Dans les milieux autorisés, on estime qu'une telle mesure porterait atteinte à l'économie libyenne, mais ne menacerait pas le régime du colonel Kadhafi.

Le boycott serait en fait destiné à montrer à certains pays, dont l'Egypte, l'Arabie saoudite et le Soudan, que les Etats-Unis ont la volonté d'agir fermement à l'encontre de ceux qui menacent la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

A Paris, l'ancien président Richard Nixon a suggéré samedi aux principaux pays occidentaux de se joindre à un boycott qui priverait la Libye de sa source essentielle de revenus.

Compte tenu du scepticisme des alliés européens, l'administration américaine pourrait déclencher seule l'embargo, dans l'espoir que les Européens s'y joignent par la suite. Selon le « Globe », le problème est actuellement à l'étude au département d'Etat.

AUTRES MESURES ?

Les Etats-Unis achètent habituellement près de 40% du pétrole libyen. Mais au cours des quatre premiers mois de cette année, il n'a représenté que 7,7% des importations, et de nombreux experts estiment qu'il pourrait facilement être remplacé grâce aux surplus.

Le journal américain ajoute que d'autres mesures de rétorsion sont envisagées par les autorités, dont l'embargo sur les pièces détachées et les équipements commandés par l'industrie pétrolière libyenne, le retrait autoritaire des 2000 techniciens travaillant sur place pour des compagnies pétrolières américaines, et l'invalidation des passeports américains pour les voyages à destination de la Libye.

Les Français inquiets pour leur avenir

PARIS (AP). — Selon un sondage publié par le « Quotidien de Paris », 61% des personnes interrogées font tout à fait ou plutôt confiance au gouvernement Mauroy pour résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui au pays.

A l'inverse et assez paradoxalement en apparence, les Français sont plus inquiets qu'en septembre en ce qui concerne l'avenir. En effet 20% des personnes interrogées sur le point de savoir comment évoluent leurs sentiments envers l'avenir, compte tenu de la situation en France et dans le monde, répondent : « plutôt dans le sens de la confiance », contre 73% « plutôt dans le sens de l'inquiétude ».

Egypte : chasse aux intégristes

LE CAIRE (ATS/AFP). — La campagne d'arrestations lancée par les forces de l'ordre égyptiennes contre les intégristes musulmans se poursuit, a indiqué samedi M. Nabaoui Ismail, ministre égyptien de l'intérieur.

C'est ainsi que 230 « terroristes religieux (musulmans) », dont un ancien membre des services secrets de l'armée, M. Aboud el Zamor, qui pourrait être impliqué dans l'assassinat du président Sadate, ont été arrêtés au cours des derniers jours, indique un communiqué du ministère de l'intérieur publié dimanche soir.

Selon le ministère de l'intérieur, ces personnes ont été arrêtées pour leur responsa-

bilité dans les incidents entre forces de l'ordre et intégristes qui se sont déroulés ces dernières semaines en Egypte, notamment à Assiout (Haute-Egypte). Aboud el Zamor serait le chef de « l'organisation religieuse terroriste » (terminologie retenue par les autorités). Il figure parmi les personnes arrêtées dans le cadre de la vaste campagne menée par la police égyptienne contre les milieux intégristes musulmans.

La police, précise-t-on de sources informées, a reçu pour instructions de « traquer » les intégristes musulmans membres de l'organisation « takfir wal hegra » sur tout le territoire égyptien. « Les intégristes, qui échappent aujourd'hui au coup de filet,

seront capturés demain. Ils n'ont aucune chance », déclare-t-on de source policière. La population a été priée d'aider la police à démasquer les intégristes.

Au Caire, la rentrée à l'Université Guizeh, l'une des deux Universités laïques de la capitale, s'est déroulée samedi dans une ambiance relativement tendue, sous le contrôle étroit des forces de police. Ces derniers souhaitent s'assurer que les militants intégristes connus ne pénètrent dans l'Université. Selon l'AFP, quelque 7000 intégristes sont recensés parmi les étudiants répartis dans les différentes Universités égyptiennes. Les Universités égyptiennes, surtout celles du Caire et d'Assiout, en Haute-Egypte, sont des bastions de la contestation intégriste.

Maroc : où est la vérité ?

AP/AFP). — Qui croire ? De sources sûres, on annonce dimanche à Rabat que les forces armées royales ont repris dans la journée de samedi, la localité de Guellet Zemmour, au Sahara occidental, attaquée et investie mardi dernier par des unités du Polisario, dotées d'un armement des plus sophistiqués. De mêmes sources, on précise que l'armée marocaine poursuit actuellement les attaques qui fuient en désordre vers la frontière mauritanienne, distante d'une quarantaine de kilomètres.

Mais, de son côté, le front Polisario affirme que le quatrième régiment de l'armée marocaine fort de 2600 hommes, qui défendait Guellet Zemmour et « tout son arsenal de guerre des plus sophistiqués » a été « complètement décimé » mardi au cours de la bataille.

Le communiqué ajoute que depuis le 14 octobre, au lendemain de « l'investissement » de Guellet Zemmour, « il n'y a pas eu d'accrochages ni même d'échanges de tir à Guellet Zemmour » entre les forces du front Polisario et les troupes marocaines.

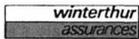
Arafat dément

ABOU-DHABI (ATS/AFP). — Le chef du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, a démenti samedi à Abou-Dhabi les propos qui lui ont été attribués au Japon, selon lesquels il aurait accepté la coexistence avec l'ennemi israélien, rapporte l'agence des Emirats (WAM). Selon M. Arafat, ses propos ont été « déformés » et « mal interprétés ».

Sécurité dans l'entreprise

De nos jours, la question de la sécurité dans l'entreprise doit être considérée sous un angle très large. En effet, la conclusion de contrats d'assurance et les mesures de protection usuelles prises dans le cadre de l'entreprise ne permettent pas à elles seules de résoudre ce problème. Les risques, qui sont en général complexes, doivent être étudiés de façon globale et complète, ce qui implique l'existence d'une organisation appropriée.

Notre nouvelle brochure vous donne toutes suggestions utiles sur ce point. Nous vous enverrons volontiers, sans frais.



Coupon

Nous désirons... ex de la brochure « Organisation de la sécurité dans l'entreprise »

Maison: _____
 Attention de: _____
 Rue: _____
 NPA/localité: _____
 Envoyer à: Winterthur-Assurances, Information + Communication, case postale 357, 8401 Winterthur

AUTOUR DU MONDE

Tremblement de terre

CUCUTA, (AP). — Un puissant tremblement de terre a ébranlé la ville de Cucuta en Colombie ainsi que la région située à la frontière colombobénévoézienne, faisant dix morts et des dizaines de blessés.

Marche

ROME, (ATS/AFP). — Plusieurs milliers de manifestants (30.000 selon la radio du parti radical italien) ont défilé samedi soir dans les rues de Rome pour inviter l'opinion publique

internationale à se mobiliser contre la faim dans le monde.

Manifestations

BEYROUTH, (AP). — Selon Radio-Téhéran, des milliers de pèlerins iraniens, portant des portraits de l'ayatollah Khomeiny et criant des slogans anti-américains, ont manifesté samedi à Médine (Arabie saoudite), accusant les autorités saoudiennes d'avoir molesté des fidèles iraniens.

Non à l'OTAN

BARCELONE, (AP). — Plusieurs

milliers de manifestants ont défilé dimanche dans les rues de Barcelone pour exprimer leur opposition à l'entrée éventuelle de l'Espagne au sein de l'OTAN. Des manifestants ont brûlé le drapeau américain. Un autre drapeau a été brûlé au cours d'une manifestation similaire à Salamanque samedi soir.

Toujours l'huile

VALLADOLID, (ATS/AFP/DPA). — Une femme de 81 ans est décédée samedi à Valladolid, à 200 km au nord de Madrid, des suites de la « pneumonie toxique », empoison-

nement dû à la consommation d'huile frelatée. Ce décès porte à 160 le nombre des victimes de la maladie depuis le 1^{er} mai.

Haschisch

HUESCA, (AFP). — 70 kilos de haschisch très concentré ont été saisis par la garde civile à Huesca, au nord de Madrid, annonce dimanche la police locale. La drogue se trouvait cachée dans une voiture immatriculée en Suisse. Le propriétaire de l'automobile, porteur d'un faux passeport, a été arrêté. La garde civile n'a pas révélé son identité.